TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 130 — 22 PAGES — JEUDI 25 AOUT 1977

Le conflit somalo-éthiopien

De violents combats se poursuivraient dans l'Ogaden

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un plan irlandais de M. Carter

Malgré les précautions de la Maison Blanche, le bruit que le président Carter avait l'intention de proposer, dans les prochains jours, un plan de règlement de la crise d'Irlande du Nord s'est répandu mardi comme une traînée de poudre à Dublin.

Personne n'attend de miracle de l'initiative du président américain, qui s'inscrit, bien évidemment, dans le cadre de son offensive diplomatique tous azimuts. Mais les relations entre les Etats-Unis et l'Irlande sont trop anciennes et trop passionnelles pour que l'affaire ne prenne pas l'allure d'un événement politique.

Depuis le début des troubles présents en Ulster, les voix n'ont pas manqué à Dublin, comme à Belfast et à Londres, pour dénoncer le rôle joué par les Irlandais d'Amérique du Nord dans le ravitaillement en argent et en armes des organisations extrémistes protestantes, et surtout catholiques. Depuis neuf ans, hommes politiques, hauts fonctionnaires, universitaires anglais et irlandais se sont relayés auprès des pouvoirs publics et privés d'outre-Atlantique pour tenter d'endiguer cette aide. Au printemps de 1976, le premier ministre irlandais de l'époque, M. Liam Cosgrave, faisait une intervention dans ce sens.

L'existence d'un « loby pro-IRA » aux Etats-Unis, et aussi au Canada, n'est pas un mythe, même s'il fournit parfois aux gouvernants anglais et irlandais un bouc émissaire très commode. Il est difficile d'évaluer son rôle exact, mais il est certain qu'il collecte des fonds importants pour les extrémistes catholiques, parfois sous couvert d'œuvres de bienfaisance.

De nombreux Américains d'ascendance irlandaise ignorent-ils que leurs dons généreux servent à acheter des fusils à tir rapide plutôt qu'à tirer de la misère des familles pléthoriques ? Jusqu'à quel point les participants à ces galas de « charité », aux buts pour le moins ambigus, sont-ils dupes ? Le romantisme de la « révolte irlandaise » a la vie dure, surtout lorsqu'on est loin de ses sordides réalités.

L'attitude de l'administration américaine devant les accusations de Londres et de Dublin a toujours été prudente. Plusieurs citoyens américains purgent actuellement des peines de prison pour complicité de trafic d'armes à destination de l'Ulster, mais l'électorat d'origine irlandaise joue un rôle trop important dans la vie politique des Etats-Unis pour que les responsables prennent le risque de le heurter de front.

Depuis 1968, les jugements — aussi péremptoires que sévères pour Londres et pour Dublin — se sont multipliés dans les couloirs de Washington. Le sénateur Edward Kennedy, fidèle à ses origines familiales, n'a pas été l'un des derniers à évoquer sans précaution la réunification prochaine de l'île verte. Le président Carter n'a pas davantage hésité, à peu de jours de son élection, à faire cette bonne manière à ses électeurs catholiques. Quitte à démentir très vite ces propos, qui lui auraient été indûment prêtés par la presse.

Le « plan » qu'il propose cette fois comporterait trois points, selon Dublin : nécessité du partage des responsabilités entre catholiques et protestants, consultations régulières entre Londres et Dublin sous une forme non institutionnalisée, aide économique américaine à l'Ulster. De ces trois points, le troisième sera, sans aucun doute, le mieux accueilli à Londres, qui s'efforce, sans grand succès, d'attirer les capitaux étrangers en Irlande du Nord. Les deux autres, indispensables à un règlement politique, sont parmi les solutions régulièrement et alternativement repoussées par les deux parties en cause.

Malgré le scepticisme qui ne manquera pas d'accueillir ces projets, le fait même que le président des Etats-Unis en soit le promoteur peut constituer un atout non négligeable dans la partie serrée et décourageante qui se joue depuis bientôt une décennie dans ce tiers-monde de l'Europe.

CHINE

Resserrement des liens avec Washington ?

M. Cyrus Vance s'est entretenu avec M. Teng Hsiao-ping

La visite à Pékin de M. Vance, qui s'est entretenu avec M. Teng Hsiao-Ping, se terminera-t-elle par un resserrement des relations sino-américaines ? C'est la question que se posent certains observateurs après avoir pris connaissance du rapport de politique étrangère présenté par M. Hua Kuo-feng au XI[e] congrès du P.C. chinois et dont le texte vient d'être diffusé par Chine nouvelle.

M. Cyrus Vance a été reçu, mercredi après-midi 24 août, par M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois. Le secrétaire d'Etat américain, qui avait poursuivi, dans la matinée, ses entretiens avec M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, devait être l'hôte d'honneur, dans la soirée, d'un dîner offert par M. Teng Hsiao-ping.

Selon le porte-parole de M. Vance, c'est au cours des entretiens de mercredi qu'aurait été enfin abordé le problème des relations sino-américaines, à peine « effleuré », lundi et mardi, avec M. Huang Hua. Le principal obstacle à une normalisation de ces relations — la question de Taiwan — a sans doute été au cœur des discussions. On pense que M. Vance a proposé à la partie chinoise une formule de compromis qui permettrait aux Etats-Unis de garantir la sécurité de l'île tout en modifiant la forme des rapports qu'entretiennent les deux Etats.

A en juger par la presse et la télévision chinoises — qui ne cessent, ces jours-ci, d'évoquer une future « *libération de Taiwan* », — ce compromis aurait peu de chances d'être accepté par les dirigeants de Pékin. *Les observateurs*, cependant, accordent de l'importance au rapport de politique étrangère présenté la semaine dernière, devant le XI[e] congrès du P.C. chinois par M. Hua Kuo-feng, rapport dont le texte a été diffusé mardi par Chine nouvelle.

Tout en réaffirmant les thèses traditionnelles chinoises, M. Hua insiste beaucoup, dans son rapport, sur la nécessité de se ménager « *autant d'alliés que possible* » pour faire front à la menace de l'Union soviétique. « *L'expérience historique*, a-t-il dit, *a toujours montré que la victoire d'une révolution dépend avant tout des propres forces du peuple, mais il est nécessaire en même temps de se gagner autant d'alliés que possible. (...) Lénine a dit : « L'ennemi le plus puissant ne peut être vaincu que grâce aux efforts les plus résolus et en utilisant au mieux la moindre fissure entre nos ennemis, chaque opposition d'intérêt parmi la bourgeoisie du monde, et en saisissant chaque occasion, même la plus petite, de se gagner un allié de masse, même si cet allié n'est que temporaire, instable, peu sûr et conditionnel.* »

Le rapport du président Hua Kuo-feng, qui prédit « *pour longtemps* » des divergences idéologiques entre l'Union soviétique et la Chine, et affirme que la lutte sera poursuivie « *du tac au tac contre l'hégémonisme* » (*le Monde* du 24 août), souligne aussi la volonté de Pékin de conserver un rôle de leader du mouvement révolutionnaire marxiste-léniniste mondial.

(Lire la suite page 4.)

ÉGYPTE

Un défi à M. Sadate

Le parti Wafd est reconstitué contre le gré du chef de l'État

Passant outre à l'opposition du président Sadate, le Wafd, le parti nationaliste le plus important de l'Egypte avant la révolution de 1952, a été reconstitué le mardi 23 août.

D'autre part, le procureur général militaire a requis, mardi, la peine capitale contre les principaux accusés de la secte intégriste musulmane Al Takfir Wal Hegra, qui a enlevé et assassiné, en juillet dernier, un ancien ministre égyptien. *Les cinquante et un inculpés se sont déclarés non coupables, et dix-sept d'entre eux ont affirmé avoir été torturés.*

De notre correspondant

Le Caire. — M. Fouad Serrag Eddine Pacha, qui fut ministre du gouvernement royal et secrétaire général du parti du Wafd avant le coup d'Etat militaire de 1952, a annoncé officiellement le mardi 23 août au Caire, en présence de plus de deux mille de ses partisans réunis à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Saad Zaghloul, fondateur du Wafd, que cette formation était désormais reconstituée.

Agé de soixante-huit ans, « *Fouad Pacha* », qui prenait la parole en public pour la première fois depuis un quart de siècle, a parlé pendant trois heures devant une foule attentive et enthousiaste *où la plupart des classes* sociales et des régions du pays étaient représentées, et où les moins de trente ans se comptaient par centaines. Le jardin de l'association des avocats, où se tenait la réunion, fut bientôt trop étroit pour contenir l'assistance, qui déborda sur la chaussée.

Pour la première fois depuis 1952, du nassérisme a été fait publiquement et sans détour par un homme politique égyptien. Sous les applaudissements, M. Serrag Eddine a tour à tour dénoncé « *la révolution qui a commis tous les crimes punissables par la loi* », « *les nouveaux Césars* », « *l'invasion de la patrie par Israël en 1956 et 1967* », « *l'abandon du Soudan en 1956* ». Il s'en est pris ensuite avec commisération à son « *ancien subordonné* », l'actuel premier ministre, M. Mamdouh Salem (ce dernier était officier de police lorsque *M. Serrag Eddine* était ministre de l'intérieur du roi Farouk), qu'il a accusé de « *malhonnêteté* ». Selon le chef du Wafd, M. Salem aurait notamment facilité le départ à l'étranger de M. Chams Badrane, ancien ministre, condamné sous Nasser, qui vit maintenant sur un grand pied à Londres.

Après avoir laissé applaudir le nom du président Sadate, M. Serrag Eddine a reproché au Raïs d'avoir calomnié dans un discours Moustepha El - Nahas Pacha ancien premier ministre wafdiste. Il a enfin ironiquement invité M. Fouad Mohieddine, ministre des affaires parlementaires et secrétaire général de la formation majoritaire, le parti socialiste d'Egypte, à rallier le Wafd plutôt que de « *s'évertuer à insufler vie à son mouvement* ».

Préparé par les anciens cadres wafdistes dès le retour de l'Egypte au multipartisme en 1976, la « rentrée » du Wafd sur la scène politique constitue un événement de taille. Fondé en 1918 à partir d'une délégation (wafd en arabe) nationaliste chargée par le Parlement égyptien de prendre langue avec le cabinet britannique, *le Wafd fut de la révolution de* 1919 à celle de 1952 le principal parti du royaume d'Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 2.)

M. Giscard d'Estaing et les écologistes

Le conseil des ministres entend, ce mercredi 24 août, une communication de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, précisant les mesures en faveur de la montagne et de l'écologie, annoncées par le président de la République, à Vallouise (lire page 6).

D'autre part, un rassemblement est organisé, ce même jour, à Grenoble par le comité Malville, devant le palais de justice, où se déroule le procès en appel des manifestants antinucléaire arrêtés le 31 juillet (lire page 22).

Une réponse à Malville ?

Dans sa seconde partie, le discours de Vallouise va plus loin que la volonté affirmée de sauver la montagne. Bien qu'énoncée en termes à demi voilés, il s'agit d'une réponse élyséenne à la guérilla écologique qui agite le pays. *Celle de* Malville, de Naussac et même du Larzac, ces points chauds de l'été.

Le président a saisi, semble-t-il, à quel point les brutalités policières de Malville, le 31 juillet dernier, ont été à la fois absurdes et désastreuses. Grenader au nom d'une technologie contestée par certains scientifiques eux-mêmes, des jeunes qui s'affirment non violents — mais qui se laissent déborder par quelques centaines d'excités, — n'est-ce pas la négation d'un régime qui se veut « libéral » ? La mort de M. Vital Michalon ne heurte pas seulement la sensibilité et le sens commun : c'est aussi une erreur politique. Aussi le président a-t-il tenté de la réparer. Certains des propos qu'il a tenus à Vallouise sur l'écologie ont été ajoutés de sa main, et au dernier moment à un texte préparé.

M. Giscard d'Estaing justifie et approuve la passion avec laquelle la jeunesse française épouse la cause écologique tout en les exhortant au « refus de la violence ». Ce faisant, il va plus loin que tous les leaders politiques, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Est-ce de sa part une manœuvre hardie pour rafler à la gauche les voix des écologistes aux prochaines élections ? La tactique n'explique pas tout.

Le président a sans doute compris la chance qui s'offrait à lui. Un mouvement désintéressé, généreux, imaginatif et de plus en plus populaire parmi les jeunes propose une « nouvelle société ». Compte-t-il y parvenir par une révolution sanglante ? Pas du tout. Voilà que les écologistes épousent la non-violence. Pourquoi dès lors, puisque l'Etat et le pouvoir ne sont plus directement menacés, ne pas leur tendre la main, utiliser le potentiel de changement que représente ce courant neuf ? M. Giscard d'Estaing voulait faire bouger la France. Avec l'aide de l'écologie il accroît ses chances d'y parvenir en douceur. A condition, bien sûr, que les écologistes se montrent raisonnables, qu'ils ne mobilisent pas systématiquement contre les barrages — comme à Naussac — et comprennent les nécessités de l'emploi. A condition surtout qu'ils acceptent la main tendue. La balle, en tout cas, est à nouveau dans *leur camp.*

MARC AMBROISE-RENDU.

SUR LA PEINE DE MORT

par ALAIN PEYREFITTE

En période de mutation rapide, les sociétés rencontrent deux types de problèmes. Les uns sont de *simples problèmes techniques*, que suffisent à résoudre compétence et volonté. Les autres sont des problèmes politiques, au sens le plus profond du terme : ils touchent la société en son cœur. A cette seconde catégorie, appartient sans nul doute le problème de la peine de mort. Qui ne voit *que l'existence ou la suppression* d'une telle peine transforme l'idée qu'une société se fait d'elle-même ? S'il est une question dont il faut débattre avec sérénité, c'est celle-là.

On peut aussi bien affirmer que la peine de mort, ramenée à sa *dimension quantitative*, est insignifiante, ou, en termes qualitatifs, essentielle. *Insignifiante*, si l'on songe qu'en moyenne, la guillotine ne fonctionne pas une fois l'an ; et ne pourrait-on pas s'étonner que tant d'intellectuels, qui s'indignent si fort de ce fonctionnement épisodique, n'aient pas eu un mot, ou une signature au bas d'un de ces manifestes qu'il est si facile d'approuver dans un fauteuil, pour dire leur réprobation devant le massacre d'un million de Cambodgiens par les Khmers rouges ? ou qu'ils ne paraissent pas concernés par les quinze mille tués de chaque année sur les routes françaises — alors que ces morts pourraient presque toutes être évitées par le respect de règles qui sont transgressées, et qu'elles sont donc des crimes de la société contre elle-même ? *Essentielle* est la peine de mort, si l'on songe qu'elle maintient, dans une société qui se voudrait avancée, les pratiques du talion et du meurtre rituel, venues du fond des âges ; et l'Etat peut-il mobiliser les esprits contre la violence, s'il continue à donner l'exemple légal de la violence suprême ?

J'ai été amené à me prononcer récemment sur ce sujet. Mes déclarations m'ont valu un abondant courrier. Beaucoup de correspondants me reprochent avec véhémence, parfois avec menaces, de souhaiter la disparition de la peine de mort. Quelques-uns me critiquent, au contraire, avec non moins de passion, d'avoir assorti ce souhait du regret qu'il ne soit pas possible de mener à bien une telle réforme dans l'immédiat. Je voudrais, en expliquant aussi complètement et simplement que possible mon point de vue sur *cette grave affaire*, essayer d'aller au fond des choses.

Le Comité d'études sur la violence, que j'ai eu l'honneur de présider, a présenté cent cinq recommandations en vue de freiner la montée de la violence autant que faire se peut. Parmi elles, la plus remarquée a été celle qui préconise l'abolition de la peine de mort. Mais, séparée de l'ensemble dans lequel elle s'inscrit et privée de ses corollaires, cette proposition risque d'être mal comprise.

Le comité est resté longtemps partagé — à égalité — sur cette question. Y en a-t-il une qui soit aussi difficile à cerner ? Les arguments ne manquent pas, tant *pour les partisans que pour* les adversaires de la peine de mort. Mais, plus profond que tous les arguments, un idéal humaniste arrête l'homme devant la perspective de donner froidement la mort à son semblable. Le respect de la vie d'autrui figure au nombre des valeurs les plus hautes. *Le comité a finalement basculé* en faveur de l'abolition : un vote à bulletins secrets a donné 6 voix pour l'abolition, 3 pour le maintien et 2 abstentions.

Je suis solidaire du sentiment de la majorité de ses membres. Le principe de la peine de mort *m'a toujours fait horreur*. Comment un pays évolué peut-il indéfiniment admettre la perpétuation légale de ce *meurtre avec préméditation ?* Rappellerai-je que, voici juste trente ans — à une époque où le débat n'avait pas pris son ampleur, et où les pays abolitionnistes étaient rares, — je réprouvais cette pratique.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Plan Barre ter

M. Raymond Barre vient enfin de remettre à leur place tous ces chômeurs dont la mauvaise volonté évidente est un frein à la réalisation de son plan. Si l'on ne trouve pas de travail dans la branche à laquelle on se destine, a-t-il dit en substance, il faut savoir accepter autre chose.

Tel agrégé de philosophie qui refusera une place vacante de balayeur municipal, qu'il n'ait tout de même pas l'outrecuidance de se prétendre demandeur d'emploi !

En somme, le P.M.U. et la roulette ayant déjà rendu bien des services aux finances de l'Etat, ne serait-il pas opportun, pour concilier l'offre et la demande d'emploi, d'instituer désormais une sorte de loterie qui assignerait à chacun — quels que soient ses désirs et sa formation — le poste à pourvoir en priorité afin que la « conjoncture » cesse enfin de mettre des bâtons dans les roues du plan Barre ?

OLIVIER WARIN.

SAUVER LES MONUMENTS HISTORIQUES

La rose et l'églantier

L'Allemagne mise à part, où la guerre a tragiquement résolu le problème, la plupart des pays européens ploient sous le poids de leur patrimoine, religieux ou civil, public ou privé.

Que l'on se promène en Touraine, dans la campagne anglaise ou le long des lacs italiens, il paraît à peu près évident que bientôt les fortunes familiales ne pourront ou ne voudront plus conserver ces domaines, ces châteaux, ces parcs qui sont l'élément caractéristique d'un paysage national ; la plupart des hôtels urbains ne sont guère qu'en sursis et les communes ont de plus en plus de mal à assurer l'entretien d'églises de campagne souvent admirables mais souvent aussi presque abandonnées.

Le vandalisme n'est pas ici seul en cause, ni l'urbanisme, ni même l'inconséquence politique de développement à tout prix et de béton obsessionnel qui a été, pendant les dernières vingt années, celle de tant de municipalités et de responsables de l'aménagement du territoire. Il s'agit d'abord de crédits, et l'Etat ne peut subvenir à tout.

Surtout, le problème du patrimoine est un problème de fonction. Conserver sans utiliser représenterait pour la collectivité une charge insupportable. La seule manière d'assurer la survie d'un édifice historiquement et socialement « dépassé » est de lui assigner une affectation nouvelle : qui ne sert à rien meurt. C'est à quoi nous invite à réfléchir une exposition présentée à Londres, au Victoria and Albert Museum.

Lire l'article d'André Fermigier page 9.

EUROPE

LES SUITES DE L'AFFAIRE KAPPLER

En Italie

Tout en émettant de vives critiques, les partis ne veulent pas envenimer leurs rapports avec le gouvernement

Cinq mille personnes ont manifesté, le mardi 23 août à Rome contre l'évasion de l'ancien SS Herbert Kappler. Tout en critiquant le gouvernement pour ses carences, les partis politiques italiens ne souhaitent pas que cette affaire alourdisse durablement le climat politique. A Bonn, le porte-parole du gouvernement, lui aussi visiblement soucieux d'apaiser les passions, a exprimé son respect pour la mémoire des victimes du massacre des « fosses Ardéatines » et sa « compassion » pour leurs familles. Dans une interview au journal « Domenica del Corriere », un ancien officier SS, M. Jürgen Marlob, a indiqué que l'évasion de Kappler avait été organisée par un réseau d'anciens nazis, qui se proposait maintenant de libérer Walter Reder, le dernier prisonnier de guerre détenu en Italie.

De notre correspondant

Rome. — La commission de défense du Sénat italien s'est réunie, le mardi 23 août, à Rome, en séance extraordinaire pour examiner l'affaire Kappler. M. Lattanzio, ministre de la défense, a rejeté toute responsabilité gouvernementale. Il a en revanche chargé les carabiniers et les services secrets, et a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. Son intervention a été vivement critiquée par les partis, pour lesquels les circonstances de l'évasion du criminel de guerre n'ont toujours pas été éclaircies.

Répliquant aux républicains qui réclamaient son départ, M. Lattanzio a déclaré : « *On ne peut pas attribuer au ministre la responsabilité d'une mauvaise exécution de ses directives par des subordonnés.* » Le ministre de la défense a précisé que c'est le commandant général des carabiniers qui avait, depuis le 22 août 1976, « *la responsabilité exclusive de la garde de Kappler* ». C'est donc de ce côté qu'il faut rechercher les erreurs ayant permis à l'ancien SS de s'enfuir. M. Lattanzio a également accusé les services secrets italiens (SID) qui n'ont pas su prévenir l'évasion et ont fait preuve d'un « *manque de sensibilité dans l'évaluation de l'importance de Kappler* ». Pour le ministre de la défense, les services secrets « *souffrent actuellement d'inefficacité, dans l'attente d'une réforme sérieuse* ».

Seuls les démocrates-chrétiens ont suivi, avec plus ou moins d'enthousiasme, M. Lattanzio sur ce terrain. Rien de ce qui est arrivé ne peut être imputé au gouvernement, a dit M. Aldo Amadeo, sénateur, qui a demandé à Bonn et à la presse allemande « *une prise de position nette confirmant le refus du passé* ». Tous les autres partis ont insisté sur les responsabilités politiques du gouvernement dans cette affaire, mais sans demander la *démission du ministre* de la défense, voulant visiblement éviter une crise politique à deux semaines d'une rentrée sociale et économique qui s'annonce difficile et réclame une collaboration des six partis constitutionnels.

Les communistes ont, pour leur part, souligné le fait que « *des organisations pro-nazies opèrent depuis longtemps en Italie, en relation avec les services secrets allemands* ».

Les socialistes, comme les communistes, tout en demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire, n'ont cependant pas voulu pousser trop loin la polémique avec le gouvernement, afin de lui épargner plus de difficultés aussi bien à l'intérieur — ils n'ont pas réclamé sa démission — que sur le plan international : « *Il faut faire toute la lumière, mais il ne faut pas que cette affaire trouble les rapports entre l'Italie et l'Allemagne* », a estimé M. Signori, sénateur socialiste.

La « bombe » politique constituée par l'évasion, le 15 août dernier, du criminel de guerre Herbert Kappler paraît donc désamorcée. Certes, les interrogations, les suspicions et les rancœurs demeurent au sein des partis, mais ceux-ci souhaiteraient se débarrasser de ce fardeau avant la rentrée. Il faut, en effet, s'occuper en priorité de 1 400 000 chômeurs et assainir les finances italiennes. Les partis savent que l'aide allemande est nécessaire à l'Italie pour une relance économique rapide. D'où la volonté de ménager le gouvernement ouest-allemand. Le ministre italien de la défense a exclu mardi toute complicité de Bonn dans l'affaire Kappler.

Il n'en reste pas moins vrai que les partis, comme l'opinion publique italienne, auraient souhaité de la part des autorités et de la presse allemandes une condamnation sans ambiguïté de l'action d'Herbert Kappler. Le maire de Rome, M. Argan (apparenté communiste), s'adressant mardi aux cinq mille personnes qui manifestaient dans la capitale pour l'extradition de Kappler, a déclaré : « *L'Allemagne d'aujourd'hui doit dire si elle juge et si elle condamne l'Allemagne d'hier, ou si elle la justifie.* »

(Intérim.)

Michel le Brave ou l'inébranlable volonté d'indépendance de la Roumanie

Bien que les Français continuent de confondre allégrement *Bucarest et Budapest, ils savent* à peu près, depuis le développement du tourisme au bord de la mer Noire — Mamaïa, mamaïa !, — où se trouve la Roumanie. Ils n'ont, en revanche, comme l'a montré, mardi soir, la projection aux « Dossiers de l'écran » d'un film sur Michel le Brave, que peu de lumières sur la Moldo-Valachie, qui, historiquement, lui donna naissance.

Version réduite à une longueur normale d'un film de quatre heures tourné ces dernières années en *Roumanie*, ce film de Sergiu Nicolaescu, intitulé en français, de façon contestable, *la Dernière Croisade* — ce devait être un des points discutés par les historiens roumains, français et turc, rassemblés autour de Joseph Pasteur, — a apporté un éclairage particulièrement saisissant, grâce à son souffle épique, sur la première *tentative des Valaques*, des Moldaves et des Transylvaniens, à la fin du seizième siècle, de réaliser leur unité.

Le film de Nicolaescu a l'intérêt, comme devait le déclarer au cours de la discussion M. Alphonse Dupront, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, de montrer le grand mérite de Michel le Brave pour avoir fait surgir pour la première fois sur la scène européenne la présence des terres roumaines. Il met aussi cruellement à nu le désintérêt, voire l'hostilité de l'Europe chrétienne — aussi bien de Rome que des Habsbourg et des magnats hongrois — pour ce « *prince paysan* » inconnu, pourtant en lutte contre l'infidèle ottoman.

Si, comme l'a souligné M. Bérenger, professeur à l'université de Rennes, cet épisode n'a eu, en effet, qu'une importance marginale par rapport à la chrétienté, *il s'inscrit, en revanche*, la formule est du professeur Dupront, « *dans le vif de la sensibilité collective roumaine* ». Et l'œuvre éphémère de Michel — l'union des trois provinces roumaines ne dura même pas deux ans — est restée jusqu'à nos jours un idéal, un « modèle » pour le peuple de ce pays.

Il aurait été sans doute utile pour le public français que la discussion, déjà fort passionnante, souligne encore plus les similitudes entre le passé et le présent, et insiste sur les *constantes de la diplomatie roumaine* au cours des siècles : volonté inébranlable d'indépendance contre tous les empires alliée à un solide sens du compromis, courage et ruse, conscience européenne aiguë en butte à un désintérêt, parfois hautain, pour ce lointain pays balkano-danubien. Ce genre d'analogies aurait, il est vrai, peut-être été embarrassante pour les historiens roumains, dont le célèbre professeur Constantin Giurescu, présents dans le studio. Sans doute aussi un souci d'équilibre aurait-il voulu que soit entendue *l'historiographie* hongroise, malencontreusement absente du débat, où elle aurait pourtant eu son mot à dire, notamment sur la question de la Transylvanie, pomme de discorde traditionnelle entre Bucarest et Budapest.

MANUEL LUCBERT.

LE CRI D'UN ALLEMAND

« Les origines »

par JACQUES MADAULE

En ces semaines d'été où l'on voit coup sur coup l'Allemagne fédérale refuser à l'Italie l'extradition du bourreau des Fosses ardéatines et les vengeurs du colonel Peiper s'en prendre à la statue du maréchal Leclerc, n'est-ce pas le moment de revenir sur un des livres les plus *émouvants parus en français au cours* des dernières années ? Je veux parler des *Origines* (1) de Walter Schürmann.

Son titre étrange, assez mystérieux, l'a peut-être desservi non seulement auprès des lecteurs mais aussi auprès de la critique même. Pourtant, il ne s'agissait de rien d'autre que de la notion même de responsabilité collective, dont il est clair qu'elle est violemment *repoussée par une grande* partie du peuple allemand, et le gouvernement actuel de l'Allemagne fédérale ne veut pas heurter de front cette opinion. Alors on aime mieux invoquer la loi, qui est, somme toute, une loi d'oubli. Ce que furent ces atroces années, on a choisi de ne plus le savoir.

Walter Schürmann est Allemand, lui aussi, et il n'est pas, tant s'en faut, le *premier écrivain allemand* qui ait soulevé avec courage et dignité cette terrible question que ses compatriotes voudraient bien enterrer à tout jamais. Mais il est le premier Allemand qui ait choisi de le faire en français, comme si notre langue était sa langue maternelle. Cela compte. Pourquoi avoir élu le français ? Simplement, peut-être, parce que Schürmann connaît à fond *notre langue, ayant longtemps vécu* chez nous. Il ne la connaît pas d'une connaissance livresque, mais vécue. Son français est souvent plus proche du français couramment parlé que du français écrit. Il a pénétré dans les profondeurs même de notre peuple et il sait parfaitement les griefs que l'homme de la rue nourrit contre les Allemands.

Cet Allemand, qui ne renie pas ses origines, et c'est là sans aucun doute l'explication de son titre, est aussi un Allemand qui a beaucoup voyagé. Il est allé en Crète, en Israël, en France, il est revenu dans son Allemagne natale et il a terminé ce périple aux Etats-Unis, dans une foire aux philosophes dont je vous recommande l'humour féroce. Quand je dis « cet Allemand », il ne s'agit pas tellement de l'auteur que du héros du livre, qu'on aurait le plus grand tort de prendre pour une autobiographie, bien qu'il doive tout son poids de vérité à une expérience vécue.

C'est là une autre étrangeté de cet ouvrage, qui a peut-être aussi déconcerté : on ne sait dans quel genre le classer. Je crois qu'il faudrait dire que c'est une confession romancée, à condition de prendre le premier terme dans son sens le plus fort : *celui de saint Augustin.*

* * *

Cet Allemand n'est coupable de rien, puisqu'il est né en 1941. Mais il ne peut effacer ses *origines*. Il ne peut faire, par exemple, que dans sa petite enfance, dans l'Allemagne exsangue et dévastée des premières années d'après-guerre, on ne lui ait montré la trace du sang et des supplices dans les catacombes nauséabondes dont l'Allemagne n'avait pas encore effacé toute trace, ni même tout souvenir vivant. En Crète, il essaye de se mêler, dans un village de la montagne, aux fêtes et aux jeux des paysans. Mais à peine son origine est-elle reconnue, que le feu s'éteint et que la danse s'arrête.

Il faut partir, aller plus loin. Pourquoi pas en Israël, dans un kibboutz ? Ne serait-ce point le lieu idéal de l'expiation, le fils des bourreaux parmi les enfants des victimes ? La *chose est sur le point de réussir*, et puis, elle échoue lamentablement. Tout ce qu'emporte d'Israël le coupable innocent, ce sont quelques amitiés précieuses. Les seuls qui sachent parfois oublier sont aussi ceux qui, plus que personne, auraient le droit de n'en rien faire. D'Israël, le jeune Allemand emmène en Allemagne un ami qui avait quitté ce pays, autrefois le sien, dans l'intention *de ne plus jamais y revenir.* Ce n'est plus l'Allemagne en ruine des lendemains de défaite, mais l'Allemagne renaissante et prospère des années 60. Le passé criminel n'a-t-il pas à jamais disparu sous les cristaux et les ors de cette pharmacie toute neuve ? Et voici que, en dévisageant le pharmacien hilare et satisfait de sa réussite, le juif reconnaît avec épouvante l'un des sinistres *expérimentateurs* du camp de la mort où il fut enfermé.

Où fuir ? Hors d'Europe peut-être, dans cette Amérique qui servit traditionnellement de refuge à ceux qui voulaient oublier quelque chose de *trop lourd à porter. C'est lisse* comme la main, en apparence, jusqu'au jour où le malheureux fugitif, sortant du marché aux philosophes, aperçoit dans la rue, au milieu de la foule, une grotesque relique d'Adolf Hitler, gardée par des *hommes en* uniforme de SS. Il la détruit avec rage et s'enfuit en avion.

* * *

Cette conclusion est amère et désespérée. Signifie-t-elle que l'on n'échappe pas à ses origines ? En un sens, oui, et il faut le savoir. Rien ne sert de vouloir oublier des crimes que l'on a pas commis, mais que d'autres, pareils à vous, ont commis. Ces crimes pèsent sur l'espèce humaine tout entière. Ainsi, le témoignage de Schürmann, qui ne renie jamais ses origines allemandes, mais qui les porte douloureusement, est-il un pathétique appel à la conscience de tous, afin que nul ne cherche à oublier ses propres crimes en vitupérant ceux qui sont commis *par d'autres.*

Telle est la leçon que je tire de ce livre déchirant, écrit avec du sang et des larmes, qui n'est qu'un long cri d'horreur devant ce qui n'a pas cessé un seul jour depuis *la mort d'Hitler, en quelque endroit* du monde.

★ Fayard, 39 F.

Pays-Bas

Les tentatives pour former un nouveau gouvernement

Les chrétiens-démocrates restent intransigeants sur la question de l'avortement

De notre correspondant

Amsterdam. — Le premier ministre démissionnaire, M. Den Uyl (socialiste), paraît avoir échoué dans sa tentative de former une nouvelle coalition gouvernementale avec le parti chrétien démocrate du ministre de la justice, M. Van Agt, et les démocrates 66 (radicaux de gauche) de M. Terlouw.

Bien que les élections législatives du 25 mai dernier aient clairement indiqué que les Hollandais souhaitaient la continuation du gouvernement de centre-gauche, la question de l'avortement rend la formation d'une nouvelle coa*lition impossible pour le moment.* Les négociations qui ont eu lieu jusqu'à maintenant ont mis en relief les grandes divergences qui existent sur ce point, dans un pays demeuré au fond très calviniste, entre les partis confessionnels et les autres formations politiques.

Fort de son succès électoral, le parti socialiste voudrait faire voter une légalisation de l'avortement, lequel est officiellement toujours interdit, bien qu'il soit ouvertement pratiqué dans des cliniques spécialisées. Cette situation est tolérée par la justice, mais les chrétiens-démocrates ont fait savoir qu'ils ne pourraient plus longtemps accepter une telle « *anomalie* ».

Leur leader, M. Van Agt, qui s'est montré intransigeant dans la campagne électorale, estime que l'avortement doit être interdit, à moins que de graves raisons médicales ne le rende inévitable. Ce point de vue n'est pas partagé par la majorité de la Chambre basse qui a voté, l'année dernière, une loi-cadre libéralisant l'avortement. Mais le Sénat avait rejeté cette loi après que M. Van Agt eut *laissé entendre* qu'il refuserait purement et simplement de la signer en tant que ministre de la justice.

La formation d'une autre coalition gouvernementale entre les chrétiens-démocrates et les libéraux de M. Wiegel est théoriquement possible, mais elle risque, elle aussi, d'échouer sur le problème de l'avortement. Une entente entre socialistes et libéraux, comme en Allemagne de l'Ouest, est exclue à cause des différends qui séparent les programmes sociaux et économiques des deux formations. Il reste donc la solution d'un gouvernement minoritaire de gauche, éventualité que *les socialistes ne sont pas encore* très enclins à envisager. Un déblocage de la situation n'est pour le moment guère en vue à moins que l'aile gauche de la démocratie chrétienne ne fasse sécession pour continuer à gouverner avec les socialistes.

MARTIN VAN TRAA.

A travers le monde

Berlin-Ouest

● M. JEAN-PIERRE BRUNET, nouvel ambassadeur de France à Bonn, est arrivé, le mardi 23 août, à Berlin-Ouest, où il effectue son premier séjour officiel depuis sa nomination en Allemagne fédérale. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE CONGRES DE LA PROVINCE DU CAP DU PARTI NATIONAL SUD-AFRICAIN, *actuellement* au pouvoir, a accepté les modifications constitutionnelles projetées par le gouvernement *(le Monde* du 23 août). Ces modifications visent à associer au pouvoir les Métis et les Indiens. Cette acceptation a été annoncée par M. John Vorster. Le premier ministre sud-africain ne révèlera pas le détail du projet avant de l'avoir soumis aux trois autres congrès régionaux du parti national. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● EN RAISON DE L'AMPLEUR DES OPERATIONS DE GUERILLA, 365 écoles primaires et 12 écoles secondaires ont été contraintes de fermer leurs portes depuis *le début de l'année.* Ces chiffres ont été révélés, mardi 23 août, par M. A.J. Smith, secrétaire à l'éducation africaine.

On apprend, d'autre part, à *Londres, que* l'évêque Abel Muzorewa, président du Conseil national africain de Rhodésie, a rejeté, mardi, toute idée de collaboration avec son rival, le révérend Ndabaningi Sithole. — *(A.F.P., Reuter.)*

Seychelles

● UN COUPLE D'HOTELIERS FRANÇAIS DE MAHÉ, M. et Mme Jean-Claude Robert, ont été expulsés pour avoir refusé de s'expliquer sur des tentatives de corruption qui leur étaient reprochées, à l'égard d'anciens membres du gouvernement. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Un défi à M. Sadate

(Suite de la première page.)

Utilisé par les Anglais contre le palais en 1942, incapable de promouvoir la réforme agraire, le Wafd avait perdu de son audience populaire à la veille de l'arrivée au pouvoir des « *officiers libres* » en 1952, bien qu'il eût remporté plus des deux tiers des sièges aux élections législatives de 1950.

Les orateurs wafdistes qui, mardi soir, ont précédé M. Serrag Eddine à la tribune ont réclamé une nouvelle Constitution, les *libertés politiques, dont celle de la* presse, la sauvegarde de l'indépendance nationale, l'alphabétisation des masses, l'émancipation de la femme. Dans le domaine économique, le Wafd fut libéral, et il paraît l'être resté. En ce qui concerne les institutions, bien que le portrait de Moustapha El-Nahas devant lequel parlait M. Serrag Eddine fût surmonté des armes royales d'Egypte, le Wafd est aujourd'hui, dans l'ensemble, républicain. Il est surtout farouchement partisan d'un régime entièrement civil.

« Oublié » par les manuels d'histoire officiels depuis 1952, le parti de Saad Zaghloul a, semble-t-il, conservé un prestige dans les différentes couches bourgeoises de la province. Il bénéficie également de l'appui non négligeable de l'Eglise nationale d'Egypte, qui compte au moins cinq millions de fidèles coptes orthodoxes. M. Serrag Eddine est musulman, et un cheikh a psalmodié des versets du Coran avant l'annonce de la résurrection du Wafd, mais le chef de ce parti avait fait asseoir à sa droite trois prêtres coptes, et l'un de ses principaux conseillers est un ancien ministre chrétien du roi, M. Ibrahim Farag. Les coptes ont gardé la nostalgie de la seule grande formation politique égyptienne qui ait jamais été réellement laïque. Ils sont, de plus, inquiets des projets gouvernementaux. Désapprouvés par les wafdistes visant à appliquer la loi coranique en Egypte dans toute sa rigueur.

Au sein du Parlement élu l'an passé, le Wafd dispose, selon M. Serrag Eddine, « *de plus de vingt députés nécessaires à la création d'un parti légal* ». Il faudra, en outre, que l'ancien parti unique, l'Union socialiste arabe, maintenu comme « *régulateur* » de la vie politique, donne son accord pour que le nouveau Wafd soit officiellement reconnu. Le Raïs, ancien « officier libre », avait sévèrement mis en garde, en juin dernier, « *les revenants wafdistes* » contre toute tentative de reconstitution de leur parti, et M. Salem s'était ému du grand nombre de députés de sa formation tentés de rejoindre le Wafd.

Quelle va être la réaction du pouvoir, mis devant le fait accompli ? Selon une boutade cairote : « *Fouad Pacha sera avant peu en résidence surveillée ou ministre.* » L'hypothèse d'un double jeu gouvernemental est en tout cas écartée par la plupart des observateurs. La réaction des nassériens orthodoxes, qui n'ont pas de parti propre et sont hostiles, par principe, au Wafd, est attendue avec impatience par les Egyptiens, qui se demandent aussi ce que l'armée va penser du retour du Wafd.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

LE CONFLIT SOMALO-ÉTHIOPIEN

De violents combats se poursuivent dans l'Ogaden

De violents combats se poursuivent dans les provinces éthiopiennes de l'Ogaden, de Bale et du Harrar entre soldats éthiopiens et maquisards somaliens. De part et d'autre, on fait état de très lourdes pertes en hommes et en matériels. Les Ethiopiens affirment avoir abattu dix-huit Mig somaliens.

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) annonce qu'en raison des combats en Erythrée et en Ogaden, l'Ethiopie souffre d'une grave pénurie alimentaire. Les vivres s'entassent sur les quais du port d'Assab, unique débouché maritime, où quelque 12 000 tonnes de céréales, 10 000 tonnes d'aliments pour bétail et 30 000 tonnes de marchandises diverses sont bloquées. — (A.F.P., Reuter.)

Une visite aux « zones libérées »

Plus un seul drapeau éthiopien ne flotte sur le sud de l'Ogaden. *Plus un seul soldat éthiopien* n'y est présent. Aux couleurs verte, jaune et rouge a succédé l'étendard vert et rouge à étoile blanche du F.L.S.O. (Front de libération de la Somalie occidentale).

Pour la première fois depuis les affrontements dans l'Est éthiopien, un groupe de journalistes a pu, avec l'aide du gouvernement de Mogadiscio, se rendre dans l'Ogaden, région administrée par Addis-Abeba, revendiquée depuis longtemps par la Somalie et enjeu des combats qui durent depuis près de deux mois.

Formé en convoi de sept véhicules tout-terrain, immatriculés en Somalie, le groupe, dirigé par un officier de liaison du Front, le commandant Alim, et accompagné d'un représentant du ministère somalien des affaires étrangères servant d'interprète, a *parcouru sans aucune difficulté*, et pendant près de quatre jours, environ 750 kilomètres en territoire « libéré ». Il a visité quatre importantes localités : Mustahil, Kelafo, Gode et Werder.

Les combats, dans ce secteur, ont cessé depuis le 29 juillet, et le F.L.S.O. s'y trouve *« comme un poisson dans l'eau »*. Les traces de violents affrontements sont cependant encore toutes fraîches autour des casernes et garnisons notamment à Gode et à Werder. Ce ne sont que baraquements et maisons calcinés ou détruits, matériel abandonné ou brûlé, chargeurs de mitrailleuses lourdes vides, impacts d'obus de mortier ou de bazooka, munitions de tous calibres non explosées.

Les combats ne semblent pas avoir éprouvé les habitations civiles. La population, selon le Front, avait été évacuée. La prise de Gode, la plus importante base dans l'Ogaden avec cinq mille hommes de troupe et un aéroport doté d'une piste en dur, a exigé douze jours, selon les responsables locaux du Front.

Il en a été de même pour Werder, conquise le 24 juillet. Mustahil a subi deux assauts, le premier le 35 et le second le 29. Kelafo est tombé le 25 juillet, après *environ douze heures de* combat.

Des quelque huit mille soldats éthiopiens en garnison dans le secteur sud de l'Ogaden, plusieurs centaines, selon le F.L.S.O., ont été tués ou ont pris la fuite, et près de deux mille trois cents ont été faits prisonniers.

D'importants stocks de munitions de tous calibres et des bombes pour avion, ainsi que l'armement, notamment des canons antichars et anti-aériens en grand nombre, des véhicules blindés que les journalistes ont pu voir, ont été abandonnés par l'armée éthiopienne et saisis par le Front.

La population, dans chaque localité, avait été mobilisée. Le convoi était, en effet, accueilli par une foule bruyante mais disciplinée, criant sa haine pour le régime éthiopien et son chef.

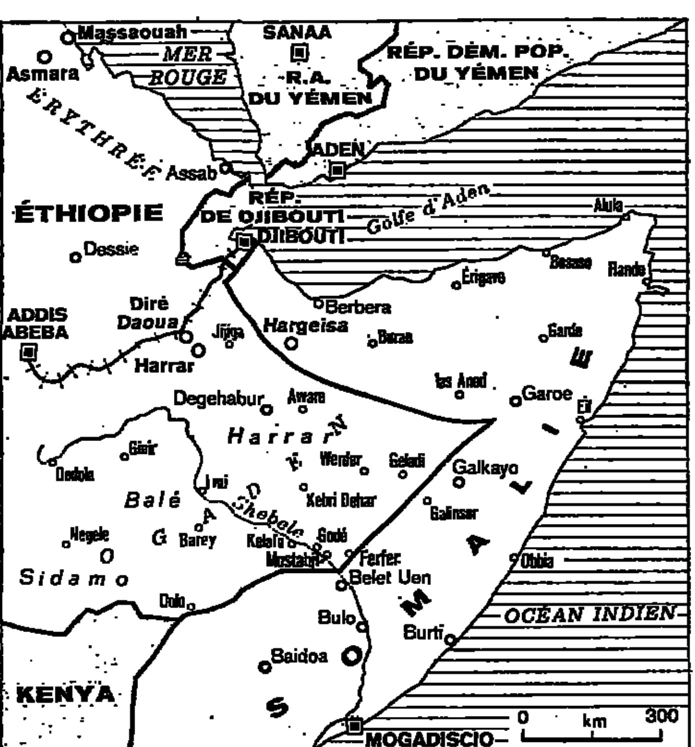
A aucun moment, les journalistes n'ont pu relever la preuve d'un quelconque engagement direct de l'armée régulière somalienne dans les combats, dans lesquels Addis-Abeba accuse Mogadiscio d'être directement impliqué.

Les journalistes ont toutefois remarqué l'aisance avec laquelle les véhicules somaliens ont circulé dans toute cette zone, où le groupe n'a été autorisé à se rendre *que près d'un mois après la fin* des combats.

Il ne leur a pas été possible de connaître le nombre et l'armement exact des maquisards qui ont pris part aux combats, pas plus que les pertes subies par le Front. La réponse à ces questions était invariablement : *« La guerre n'est pas finie. Cela relève du secret militaire. »*

Les responsables du Front sont, d'autre part, restés extrêmement évasifs sur le sort des soldats éthiopiens qui occupaient les différentes places fortes, et notamment sur le nombre exact des morts et des prisonniers. Les journalistes n'ont réussi à voir que sept prisonniers de guerre.

Gode. — *(A.F.P.)*.



Ouganda

SEIZE PERSONNES JUGÉES POUR « COMPLOT » A KAMPALA

Nairobi (A.F.P., Reuter). — Accusés d'avoir voulu renverser le président Idi Amin Dada, seize Ougandais (dont plusieurs hauts fonctionnaires) arrêtés en février dernier, ont comparu, mardi 23 août, devant un tribunal militaire à Kampala, rapporte la radio ougandaise, captée à Nairobi. Les accusés risquent la peine de mort.

D'autre part, un porte-parole militaire ougandais a déclaré, mardi à Kampala, que tous les livres contenant de la « propagande malveillante envers le gouvernement et le peuple ougandais » sont interdits en Ouganda, et que quiconque sera trouvé en possession de ces ouvrages sera « sévèrement puni ».

Sans donner de précision sur la teneur de ce texte, la radio ougandaise a indiqué mardi que le maréchal Idi Amin Dada avait reçu un message personnel des dirigeants soviétiques, dont le chef de l'Etat ougandais « s'est vivement félicité ».

L'AFRIQUE DU SUD ET LA BOMBE

Les nouvelles dénégations de Pretoria ne dissipent pas l'inquiétude dans diverses capitales

M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a de nouveau démenti, mardi 23 août, que son pays s'apprête à procéder à quelque essai nucléaire que ce soit. M. Botha a déclaré que son premier démenti avait été transmis au gouvernement français par l'intermédiaire de son ambassadeur à Pretoria, et qu'il ne comprenait pas comment ces allégations pouvaient être répétées. *« Je ne veux pas attaquer M. de Guiringaud*, a dit M. Botha. *S'il le veut, il peut rejeter mon démenti, c'est là sa prérogative. »*

Cependant, l'émotion persiste dans le monde. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères de La Haye, *« le gouvernement néerlandais est hautement préoccupé, même si l'expérience envisagée a des buts pacifiques »*.

A Brasilia, le porte-parole du ministère brésilien des affaires étrangères a affirmé que le Brésil était *« opposé à la prolifération des armes nucléaires, bien qu'il soit favorable à l'accession de tous les pays à la technologie nucléaire »*.

A Bonn, M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a *« une nouvelle fois instamment invité la République Sud-Africaine à signer le traité de non-prolifération nucléaire »* et s'est dit *« réellement inquiété »*.

A Dar-Es-Salaam, un porte-parole du président Nyerere a commenté la mise en garde lancée par M. de Guiringaud aux dirigeants de Pretoria en affirmant que celle-ci *« constitue une nouvelle manifestation de l'hypocrisie de la France »*, ajoutant : *« La France verse maintenant des larmes de crocodile »* à propos de l'accession de l'Afrique du Sud à l'armement nucléaire, *« pour laquelle Paris a pourtant apporté son aide »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*.

LA CONFÉRENCE DE LAGOS CONTRE L'APARTHEID

LE PREMIER MINISTRE NORVÉGIEN DEMANDE DES SANCTIONS EFFECTIVES CONTRE PRETORIA

Poursuivant ses travaux, la conférence mondiale de l'ONU contre l'apartheid, qui s'est ouverte lundi 22 août à Lagos (Nigéria), a entendu mardi un long exposé du premier ministre norvégien, M. Nordli, qui a demandé un embargo réel sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud, ainsi que l'arrêt de tous les investissements étrangers. L'ancien premier ministre suédois, M. Palme, a réclamé également des sanctions plus sévères contre Pretoria.

Au nom des neuf pays membres de la Communauté économique européenne, M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, a lui-même affirmé devant la conférence que la C.E.E. étudiait diverses mesures destinées à contraindre l'Afrique du Sud à abandonner l'apartheid. Ces mesures, a-t-il dit, seront décidées bientôt. Pourtant, selon M. Koosimans, secrétaire d'Etat hollandais, les Neuf seraient en désaccord au sujet de ces mesures et se contenteraient d'une *« condamnation de principe contre l'apartheid »*.

M. MITTERRAND : en cas de victoire, nous cesserons toute vente d'armes à l'Afrique du Sud.

Dans le message qu'il a fait parvenir à la conférence de Lagos contre l'apartheid, à laquelle il avait été invité, M. François Mitterrand exprime ses regrets de ne pouvoir s'y rendre et déclare : *« Cette conférence traduit la volonté de la grande majorité des membres de l'ONU de voir résolue une question qui heurte la conscience universelle et marque un nouveau pas en avant dans la condamnation de l'apartheid. »*

Après avoir dénoncé *« la violence de la répression »* du gouvernement de Pretoria, il a ajouté que *« les socialistes français apportent leur soutien aux mouvements de libération de l'Afrique australe »*. *« Aujourd'hui dans l'opposition*, déclare-t-il encore, *le parti socialiste peut être appelé dans quelques mois au gouvernement de la France. Nous nous engageons à mettre un terme à toute vente d'armes à l'Afrique du Sud jusqu'à la disparition du régime d'apartheid. Nous estimons nécessaire d'étudier, en liaison avec les mouvements de libération de l'Afrique australe, les modalités d'une réorientation de nos relations économiques avec l'Afrique du Sud (celle-ci absorbe moins de 1 % des exportations de la France, livre 0,5 % de nos importations). La France peut faire ce choix, pourvu qu'elle en ait la volonté politique. »*

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Carter se refuse à forcer la main au gouvernement israélien

Revenant à la charge sur la question de la création de colonies juives en Cisjordanie, le président Carter a déclaré, le mardi 23 août, que la décision du gouvernement israélien à cet égard était « en violation de la convention de Genève » et donc « illégale ». Il a ajouté que ces points de peuplement n'avaient pas, à son avis, un caractère « permanent ».

Réagissant à cette déclaration, M. Yasser Arafat l'a qualifiée de « positive ». Après avoir rendu hommage au chef de l'exécutif américain, le président de l'O.L.P. a déclaré que son organisation souhaitait ouvrir des pourparlers avec Washington.

Avant de quitter Londres pour Tel-Aviv, le général Dayan a déclaré, mercredi, à la presse — selon l'agence U.P.I., — que, « bien qu'ils n'aient pas encore engagé de dialogue avec l'O.L.P., les Etats-Unis ont pris la tête du mouvement pour la reconnaître et s'efforcent de trouver des moyens de lui donner une existence légale ».

De notre correspondant

Washington. — Revenu à Washington après une semaine de vacances à Camp-David, M. Carter a tenu mardi 23 août une conférence de presse, la quatorzième depuis son entrée à la Maison Blanche. Si le président a été contraint de s'expliquer longuement sur *« l'affaire Lance »*, autrement dit sur les pratiques financières discutables de son directeur du budget, ce sont les sujets de politique étrangère qui ont comporté le plus grand nombre de « communications ». On retiendra les points suivants :

● LES RELATIONS AMERICANO-ISRAELIENNES. — M. Carter a réaffirmé la position de son gouvernement sur *« l'illégalité »* de l'installation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie. Toutefois, se refusant toujours à heurter de front M. Begin, il a assuré n'avoir *« pas l'intention »* d'exercer des pressions sur Jérusalem. Cette déclaration va plus loin que celle qu'avait faite M. Mondale, il y a quelques mois, lorsque le vice-président avait exclu toutes pressions exercées par le biais des fournitures d'armes. Aujourd'hui, les pressions par tout autre moyen sont à leur tour exclues à l'avance du jeu, le prétexte invoqué étant que le premier ministre israélien s'est dit d'accord — dans le cadre de sa formule *« tout est négociable »* — pour inclure le problème de la Cisjordanie dans le champ de la négociation. Mais l'on ne voit toujours pas comment M. Begin, dont la popularité a impressionné les observateurs américains lors de la dernière tournée de M. Vance en Israël, sera amené dans ces conditions à faire des concessions.

● LES PROJETS NUCLEAIRES DE L'AFRIQUE DU SUD. — Prenant le contrepied des déclarations faites par M. de Guiringaud lundi, M. Carter a semblé entériner les assertions du gouvernement de Pretoria selon lesquelles aucune explosion nucléaire à but civil ou militaire n'est prévue sur le site de Kalahari. *« Nous apprécions cet engagement et cette information »*, a dit le président. La question n'est pas close pour autant, et la contradiction avec la France est plus apparente que réelle. D'une part, en effet, les Etats-Unis continueront de *« surveiller la situation de très près »*, ce qui donne à penser que les assurances du gouvernement sud-africain ne sont pas tenues ici pour parole d'Evangile. D'autre part, Washington *« renouvellera ses efforts pour encourager l'Afrique du Sud à placer toutes ses installations nucléaires sous des contrôles internationaux et à signer le traité de non-prolifération »*. L'effort diplomatique se poursuivra donc, même si, à la différence de la France, les Etats-Unis donnent l'impression de se satisfaire, pour le moment, des assurances données — à leur demande — par Pretoria.

● LE CANAL DE PANAMA. — M. Carter a bien dû constater que le traité mis au point avec Panama *« ne bénéficie pas du soutien populaire en ce moment »*. Mais il n'en a pas tiré la conclusion — attendue par certains — qu'un renvoi du débat au Congrès était nécessaire. Au contraire, il a annoncé que le texte de l'accord serait publié dans quelques jours et que le peuple américain se convaincrait, comme lui-même (le président a admis qu'il ne pensait pas de même il y a un an) de ses avantages. Une précision semble devoir être ajoutée au texte dans les ultimes négociations avec Panama : les Etats-Unis demanderont à être associés à tout projet de construction d'un nouveau canal sans écluse, s'il s'avère nécessaire de procéder à de tels travaux dans quelques années pour faire face au trafic de fort tonnage. En échange, il devra être admis qu'un éventuel nouveau canal sera percé comme l'ancien sur le territoire de Panama.

L'affaire Lance

M. Carter n'a pas apporté de précisions nouvelles sur l'affaire Lance, après le vigoureux témoignage d'amitié et de confiance qu'il avait donné le 18 août à son directeur du budget. Tout au plus le président a-t-il reconnu qu'il aurait mieux valu que le dynamique banquier s'abstînt d'émettre des chèques sans provision, comme l'a confirmé un rapport officiel. Mais cela est arrivé à des gens très bien... et à M. Carter lui-même dans le passé, a avoué le président.

La franchise de M. Carter jouera sans doute en sa faveur, mais elle ne le met pas à l'abri des critiques que continuent de susciter les manipulations financières de M. Lance, un homme qui, selon l'expression d'un éditorialiste, *« à force de couper dans les virages, ne savait plus très bien où était la route »*. L'affaire marque aussi la première passe d'armes sérieuse entre le président et les médias, dont la vigilance vertueuse a trouvé ici son terrain d'exercice le plus fécond depuis les scandales de l'équipe Nixon. C'est d'ailleurs, pensent ici de nombreux observateurs, pour endiguer des mises en cause en cascade, que M. Carter a décidé de soutenir son ami et collaborateur. Mais le pari reste risqué.

MICHEL TATU.

Pérou

LE PARTI « APRISTE » EST FAVORABLE A L'ÉLECTION D'UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(De notre correspondant.)

Lima. — Le parti « apriste », principale formation politique du pays, s'est déclaré favorable à l'élection en 1978 d'une assemblée constituante et, de manière générale, aux propositions faites au mois de juillet par le président Francisco Morales Bermudez pour transmettre le pouvoir à une équipe de civils en 1980, date à laquelle sont prévues des élections générales. M. Ra. Haya de la Torre, chef incontesté du parti, auquel les militaires, au pouvoir depuis 1968, ont toujours refusé l'accès du gouvernement, pourrait briguer la présidence de l'assemblée constituante. Ce serait, estiment ses partisans, *« une réparation historique »*. Mais aussi une façon élégante de l'écarter de la course à la présidence de la République.

Le parti de M. Haya de la Torre, qui se situe au centre, reconnaît le bien-fondé des *« importantes réformes de structure »* réalisées au cours des années écoulées. Son attitude contraste avec l'intransigeance du parti « Action populaire », que dirige l'ancien président Fernando Belaunde, destitué en 1968 par les forces armées. Traitant les militaires d'« insurgés », l'Action populaire affirme que la convocation d'une assemblée constituante n'est qu'*« une manœuvre dilatoire »*. M. Belaunde, qui condamne les réformes du régime, cherche, semble-t-il, à rallier toute l'opposition de droite. Et même, affirme-t-on, certains chefs militaires hostiles au président Morales et qui, devant l'agitation sociale croissante, souhaiteraient recourir à des méthodes de répression plus sévères.

Les partis de gauche, qui dénoncent le *« virage à droite »* du régime militaire, n'envisagent cependant pas avec enthousiasme le retour aux institutions démocratiques. Ils feront campagne en faveur de l'extension du droit de vote aux analphabètes. Le parti socialiste révolutionnaire (P.S.R.), formé par d'anciens collaborateurs militaires et civils du président Juan Velasco Alvarado (1968-1975), paraît gagner du terrain dans les milieux populaires.

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Sri-Lanka

Les affrontements entre Cinghalais et Tamouls

Le couvre-feu a été de nouveau imposé, la nuit de mardi 23 août à mercredi 24, sur l'ensemble du territoire de Sri-Lanka, où les affrontements entre membres des communautés cinghalaise et tamoule ont fait une soixantaine de morts depuis dix jours.

Le gouvernement conservateur de M. Jayewardene, qui a succédé à celui de Mme Bandaranaike après les élections législatives de juillet dernier, fait face depuis le 16 août à des affrontements meurtriers entre membres des deux principales communautés ceylanaises, les Cinghalais, majoritaires, et les Tamouls. Les heurts ont éclaté, à la veille de la réunion d'ouverture de la nouvelle Assemblée nationale, à la suite, semble-t-il, d'un banal incident entre la police et des Tamouls. Ils se sont étendus comme une traînée de poudre à plusieurs régions de l'île. Le gouvernement en rend responsable le Front uni de libération tamoul, qui revendique la formation d'un Etat tamoul séparé de Sri-Lanka. Ce Front a remporté un grand succès aux récentes élections, devenant le principal parti de l'opposition parlementaire. Son secrétaire général, M. Amirthalingham, a demandé, lundi 22 août, que des milliers de Tamouls résidant en « pays cinghalais » soient transférés vers le nord et l'est du pays, où la population tamoule est prédominante Quinze mille Tamouls auraient déjà quitté leurs foyers de crainte de représailles, vient d'indiquer un porte-parole militaire.

A la fois ethnique, linguistique, religieux et socio-économique, le « problème tamoul » est ancestral mais il devenu plus aigu ces dernières années. Il porte tous les germes de conflits du genre de ceux de Chypre, d'Irlande ou du Liban.

A Sri-Lanka, les Cinghalais (environ 70 % de la population), que sont vraisemblablement originaires du nord de l'Inde et sont établis dans l'île depuis deux millénaires, sont bouddhistes et parlent le cinghalais. Le gouvernement de Mme Bandaranaike a plutôt cherché à perpétuer leur prédominance (en faisant notamment du cinghalais une langue privilégiée ou en distribuant, avant les élections, des terres de préférence à une clientèle cinghalaise). Il a minimisé l'ampleur du ressentiment et des revendications tamouls.

Venus, il y a moins longtemps, également de l'Inde, mais du Pays dravidien — le sud de la péninsule, — les Tamouls sont au nombre de 2,4 millions. Un peu moins de la moitié d'entre eux, « soutiers » de l'Empire britannique des Indes au XIXe siècle, continuent de travailler et de vivre dans des conditions proches de la servitude. Une partie de ces laissés-pour-compte de la décolonisation doivent être rapatriés en Inde (*le Monde* du 21 juillet 1977). Dans un pays où la religion et la langue définissent l'identité communautaire, les Tamouls sont, comme la majorité des Indiens, hindouistes, et ils parlent, bien entendu, le tamoul, la langue de l'Etat de Madras en Inde.

Ils rochent aux Cinghalais d'avoir, quel que fût le gouvernement au pouvoir à Colombo, établi une sorte d' « impérialisme » dans la vie publique et les activités économiques, et de les considérer comme des « citoyens de second rang ».

Un « Front tamoul »

La lutte des Tamouls pour l'égalité des droits est-elle devenue une lutte nationale en vue d'établir un Etat tamoul indépendant, laïc et socialiste ?

Ils ont, en effet, formé, en 1971, un « Front », qui a été consolidé en 1976 et dont le programme — auquel n'adhèrent cependant pas tous les Tamouls — constitue, pour la première fois peut-être, une réelle menace pour l'unité nationale. Les dirigeants de ce Front semblent avoir été, ces derniers jours, quelque peu débordés par leur avant-garde militante. Ils envisagent plutôt, au stade actuel, une évolution constitutionnelle pouvant préluder à l'établissement de la « nation tamoule »

Le gouvernement, qui reconnaît l'existence de la question tamoule, a proposé la réunion d'une commission nationale et a commencé, d'ores et déjà, dans le domaine de l'éducation, à satisfaire quelques revendications de la minorité, mais n'est évidemment pas disposé à lui octroyer l'indépendance.

Enfin, les rivalités communautaires recouvrent souvent certaines tensions économiques et sociales Mais pour l'heure, les mesures de libéralisation des importations de produits de première nécessité prises par le nouveau gouvernement, dans l'intention de faire baisser les prix n'ont pas suffi à calmer les esprits dans une communauté pauvre et où les chômeurs sont nombreux.

GÉRARD VIRATELLE.

Chine

Resserrement des liens avec Washington ?

(Suite de la première page.)

Le président Hua rejette notamment les leçons de l'Albanie contre « *la théorie chinoise des trois mondes* ». Malgré tout, indique l'A.F.P. à Pékin, certains signes de la permanence d'une amitié entre la Chine et Tirana ont été enregistrés au cours des derniers jours. M. Enver Hodja a adressé, mardi 23 août, les « *salutations révolutionnaires* » du parti du travail albanais au P.C. chinois à l'occasion de son onzième congrès. « *Nous souhaitons de tout cœur que, dans l'avenir aussi, la cause de la révolution, de la dictature du prolétariat et du socialisme en Chine progresse sans interruption* », dit le message.

Alors que le maréchal Yeh Chien-ying, vice-président du P.C. chinois, avait mis l'accent, dans la présentation qu'il a faite au onzième congrès des nouveaux statuts du parti, sur la démocratisation et la discipline, ainsi que sur les impératifs économiques (*le Monde* du 24 août), le vice-président Teng Hsiao-ping a invité les Chinois à « *regarder la réalité en face* » et à se mettre au travail. Dans le discours qu'il a prononcé devant le congrès et que publie Chine nouvelle mercredi, M. Teng déclare :

« *Nous devons rejeter le brillant superficiel sans contenu, et toute sorte de vantardise. Il doit y avoir moins de discours creux et plus de dur travail. Nous devons être inébranlables et dévoués.* »

Le vice-président, récemment réhabilité, a résumé rapidement le contenu du onzième congrès en soulignant qu'il avait ouvert une « *période nouvelle* » dans la construction du pays. Il a insisté sur la nécessité, en particulier, d'avoir confiance dans les masses populaire et d' « *avoir à cœur leur bien-être matériel* ».

« *Nous avons un peuple merveilleux et des membres et des cadres du parti merveilleux, ils sont travailleurs, courageux, ont une haute conscience politique, prennent un intérêt profond dans les affaires d'Etat et ont une foi sans borne dans notre parti* », a déclaré M. Teng Hsiao-ping avant de dresser le tableau des tâches à mener à bien : la « *lutte des classes se poursuivra longtemps et la cause révolutionnaire ne connaît pas de fin. Nous devons mener la grande lutte contre la* « bande des quatre » antiparti jusqu'au bout (...). *Nous devons réparer les pertes graves et le temps perdu à cause du sabotage de la « bande des quatres ». Nous devons faire face à la réalité, car il y a de nombreux problèmes auxquels on doit s'attaquer et de nombreuses difficultés à surmonter* ».

POLITIQUE

Bulletin de santé de l'administration française

II. — UN CERTAIN DÉSARROI MORAL

par GILBERT DEVAUX

L'administration française est bien vivante. Elle sait s'adapter, elle brasse moins de paperasses qu'ailleurs et ses fonctionnaires ont vraiment le « sens de l'Etat » (« le Monde » du 24 août).

L'administration française n'est pas « malade », mais elle est devenue « vulnérable ». S'il s'agissait d'un être humain, le médecin dirait que son état témoigne d'une sérieuse fatigue. La résistance de l'organisme n'est pas entamée, mais le terrain est moins bon, les défenses moins sûres ; il en résulte quelques troubles physiques ainsi qu'un certain désarroi moral.

Le symptôme de fatigue le plus net est une atténuation des signes de vitalité. L'administration française s'adapte, mais elle le faisait mieux au cours des années 50 ; son action est efficace, mais elle l'était naguère davantage. Les retards sont plus nombreux, et les erreurs plus lourdes. Les exemples cités par la presse, la radio, la télévision, l'établissent clairement, même si les conclusions de certains commentateurs sont manifestement excessives.

Un autre symptôme — qui deviendrait inquiétant s'il se développait, — est un changement de comportement des fonctionnaires. Je ne crois pas que l'on puisse parler d'un affaiblissement du sens de l'Etat, mais les sacrifices accomplis pour mener à bien un travail collectif sont moins facilement acceptés. Chacun consacre davantage d'efforts à la défense de ses intérêts — ou à tout le moins de son point de vue, — personnels ou sectoriels.

J'ai été surpris d'apprendre qu'il a paru indispensable, pour assurer dans des conditions satisfaisantes l'exécution de quelques tâches essentielles (discussions en commission, études, rapports) de doter celles-ci de suppléments de rémunération. Et je considère comme de sérieux indices de dérèglement les manœuvres de certains services — décrites notamment par M. Peyrefitte dans son livre *le Mal français*, — pour différer, voire pour empêcher l'exécution de décisions gouvernementales ou de décisions de justice. Je ne prétends pas que de tels détournements de pouvoir étaient inconcevables sous les régimes de la IIIe et de la IVe Républiques. J'affirme cependant qu'ils étaient rares et qu'en dépit de la réputation de faiblesse des ministres de cette époque, ces abus risquaient de coûter fort cher à ceux qui les avaient commis.

A mon avis cependant le plus grave symptôme est celui dont les journaux ne parlent pas : le malaise des cadres supérieurs, malaise qui se traduit non seulement par des manifestations verbales de mécontentement, mais par une désertion progressive des postes de haute responsabilité — avec, en sens inverse, des départs de plus en plus précoces des meilleurs vers des postes semi-publics ou privés.

L'ingratitude de l'État

Les intéressés expliquent leur comportement avec une certaine amertume et lui attribuent des causes particulières : « *L'Etat que nous servons, me disait récemment un directeur de ministère, nous traite comme des ennemis. L'écart entre nos rémunérations et celles de nos collègues privés ne cesse de croître. Nous avons bénéficié longtemps de quelques avantages dans le domaine des retraites et des limites d'âge ; c'est maintenant le contraire qui est vrai. Tous mes prédécesseurs ont quitté ce bureau avec un grade élevé dans l'ordre de la Légion d'honneur ; je devrai me contenter d'une décoration ersatz, et l'on ne me juge même plus digne de recevoir, pour mes vieux jours, le titre de directeur honoraire. Je préviendrai mon successeur — si on en trouve un — qu'il lui faudra apprendre à défiler en agitant des « drapeaux noirs »*.

J'ai répondu à mon « camarade revendicateur » qu'il me semblait subir ce que les psychologues appellent un « transfert ». Même si l'ingratitude de l'Etat atteint un paroxysme, il ne me paraît pas concevable que de récentes déceptions matérielles ou morales suffisent à expliquer la désaffection des élites pour des postes qui étaient l'ambition de leur jeunesse. En réalité, ce sont des prétextes qu'elles forgent pour se donner à elles-mêmes bonne conscience. Leur malaise a des racines plus profondes. Il se rattache aux autres symptômes de ce « désarroi », de cet « état de fatigue » qui caractérisent, dans son ensemble, l'administration française.

Quelle en est la véritable cause ?

La fatigue a normalement pour origine un effort qui, par ses dimensions ou par sa durée, dépasse les forces de celui qui le subit. Serait-ce le cas ? Nous avons constaté que l'administration française est douée d'un admirable pouvoir d'adaptation. Celui-ci doit cependant avoir des limites qu'il peut être imprudent de dépasser.

Souvenons-nous que plusieurs départements ministériels — tels que l'éducation nationale, la défense nationale, la santé publique (Sécurité sociale comprise) — ont subi de véritables métamorphoses Traversant des crises de gigantisme, ils ont dû assumer d'énormes responsabilités nouvelles et abandonner des principes fondamentaux auxquels ils étaient attachés

D'autres départements ministériels, dont nul n'aurait imaginé l'existence en 1939 (le Plan, l'aménagement du territoire, la condition féminine, etc.), ont été créés Les mécanismes de coordination et d'exécution sont devenus chaque jour plus nombreux et plus complexes. Toutes ces évolutions ont été dominées, tous ces nouveaux rouages ont été réglés, mais à quel prix ? Ne peut-on dire qu'il en résulte une sorte d'ankilose, d'étourdissement ?

Je ne repousse pas cette hypothèse, mais je l'accepte comme explication partielle. J'observe, en effet, que le plus gros effort d'adaptation a été accompli au lendemain de la guerre mondiale, à l'époque où la France, entièrement ruinée, décidait de refaire son économie sur des bases neuves. Dix ans plus tard, la reconstruction était achevée, les investissements de base étaient construits, et la révolution industrielle était lancée. La suite paraissait facile puisque la voie de l'expansion était ouverte, génératrice de progrès sociaux. Or, c'est à compter de cette date que l'administration française donne des signes de plus en plus manifestes d'essoufflement, de fatigue, de vulnérabilité.

Un changement fondamental est-il intervenu au cours de la Ve République dans les sources de vie de l'administration, changement qui a produit l'effet d'un choc et qu'elle ne parvient pas à surmonter ?

Je suis convaincu que le changement fondamental fut l'abandon de la distinction entre la carrière politique et la carrière administrative. C'est un phénomène qui n'est pas demeuré inaperçu, mais dont les historiens n'ont pas su mesurer les conséquences. Je me propose d'en souligner les divers aspects.

La séparation du politique et de l'administratif n'est évidemment pas un principe universel de droit public. Certains pays ne l'ont d'ailleurs jamais connue. Mais je crois qu'en France c'est une règle qui remonte à Philippe Le Bel — et même au-delà, — règle dont tous les régimes (monarchie féodale, monarchie absolue, empire, monarchie constitutionnelle, république) se sont inspirés, à tel point qu'elle était devenue une des caractéristiques essentielles et permanentes de l'organisation des pouvoirs publics. Selon les époques, elle n'a pas toujours été appliquée avec la même rigueur et elle n'a pas revêtu la même forme. Elle fut clairement suivie sous les IIIe et IVe Républiques, et c'est la forme qu'elle a revêtue au cours de cette période qui me semble présenter le plus d'intérêt aujourd'hui.

La fonction publique (civile et militaire) était alors une carrière où l'on pénétrait, presque toujours à la fin de l'adolescence, par concours ou par examen. La politique était une autre carrière, abordée à un âge plus avancé (entre trente et cinquante ans) par ceux qui, attirés par les problèmes collectifs, adhéraient à un parti et sollicitaient un mandat électif.

Consacrées l'une et l'autre au service des pouvoirs publics, les deux carrières étaient apparentées ; elles n'en demeuraient pas moins distinctes. Au sommet de la hiérarchie — c'est là le critère essentiel de cette distinction, — les postes gouvernementaux étaient réservés, en droit ou en fait, aux politiques, et les hauts postes administratifs, aux fonctionnaires. Comme les politiques avaient exercé d'abord un métier — et l'exerçaient souvent encore à temps partiel, — ils appartenaient à toutes les catégories socio-professionnelles du pays, avec une prédominance des professions « libérales » (avocats, médecins, etc.).

La tradition violée

Parmi les fonctionnaires, seuls les enseignants — dont l'activité était assimilée à une profession libérale — étaient souvent tentés de suivre cette voie. Les autres fonctionnaires s'abstenaient de le faire, parce qu'un mandat électif pouvait les obliger à abandonner leur poste et plus généralement parce que cette orientation était contraire à la déontologie traditionnelle. Il y avait des exceptions — dont la plus brillante fut sans doute celle de Joseph Caillaux, — mais c'étaient toujours des « exceptions ».

Il fallut les événements de 1940 pour que la tradition soit violée ouvertement et sur une grande échelle. Présumé coupable de la défaite, le personnel politique fut écarté du pouvoir et, pendant quatre ans, les postes gouvernementaux furent occupés — dans les conditions que l'on sait, — par des fonctionnaires appartenant à tous les départements civils et militaires.

La IVe République rétablit la séparation traditionnelle des carrières, mais la Ve République la supprima, durablement, semble-t-il, car les partisans du général de Gaulle n'ont pas obéi à des motifs de circonstance ; ils ont appliqué une doctrine. Leur principal souci — ils ne l'ont jamais dissimulé — était de dégager l'action gouvernementale de l'influence des partis, d'obtenir que la politique ne soit plus l'activité accessoire d'un certain nombre de notables, mais la plus noble des professions. Ils rejoignaient ainsi l'objectif qu'ils s'étaient proposé d'atteindre au lendemain de la Libération, lorsqu'ils avaient créé l'Ecole nationale d'administration où l'on enseigne à une élite, non seulement le fonctionnement des rouages administratifs, mais aussi — et surtout — l'art de gouverner. Ils se conformaient à ces nouveaux principes en introduisant dans les équipes gouvernementales une proportion élevée de fonctionnaires.

Quelques années plus tard, une intervention personnelle du général de Gaulle fut nécessaire pour obtenir que ces récents « hommes politiques » acceptent de prendre contact avec le corps électoral et de solliciter un mandat électif. Mais leur exemple fut ensuite largement suivi. Aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, les parlementaires issus de tous les secteurs de l'administration, et plus particulièrement de l'Ecole nationale d'administration, jouent un rôle déterminant.

Je me suis souvent demandé si cette réforme de structure n'était pas inévitable. Dans le climat d'activité intense qui est le nôtre, le recrutement du personnel politique parmi les professions libérales risquait d'être tari. En sens inverse, le mouvement syndical poussait les cadres du secteur tertiaire — y compris ceux de l'Etat — à prendre une part active à la discussion des affaires publiques. Très généralement, les problèmes de gouvernement — notamment les problèmes économiques, — étaient devenus trop complexes pour être résolus à l'aide de simples arguments de bon sens par des hommes de bonne volonté. Les grands choix exigeaient désormais des connaissances techniques et l'appui d'une culture spécialisée.

En définitive, la Ve République a peut-être eu raison — je ne le constate pas sans tristesse, — de vouloir que la carrière politique cesse d'être une vocation et devienne une profession. Elle n'en a pas moins assumé une lourde responsabilité, car elle n'a su ni prévenir ni même prévoir les troubles qui devaient en résulter.

Prochain article :

VERS UNE « GUERRE DE RELIGION » ?

DÉFENSE

L'annuaire naval « Jane's » souligne l'accroissement continuel de la marine soviétique

Londres (*A.F.P.*). — L'édition 1977-1978 du *Jane's*, annuaire mondial des flottes de combat, sera publiée jeudi 25 août à Londres. Il met en relief l'accroissement continuel des forces de la marine soviétique en quantité et en qualité, tandis que les pays de l'OTAN se dotent d'une variété infinie de types de navires et d'équipements.

Dans l'avant-propos de cette édition, le rédacteur en chef, le capitaine de vaisseau John Moore, note ainsi que l'U.R.S.S. met en service, *au rythme de six par an*, des sous-marins nucléaires dotés de missiles de plus de 8 000 kilomètres de portée. Ceux-ci peuvent ainsi viser des objectifs « *dans près de la moitié du monde* » à partir de positions « *situées juste au large des bases du nord* », et par conséquent, loin des défenses occidentales. Il note également que la nouvelle classe de porte-aéronefs, du type *Kiev*, pourvus à la fois de canons, d'armement anti-sous-marin, de missiles mer-mer et mer-air, d'hélicoptères et d'avions à décollage vertical, peut constituer en temps de paix la base d'une « *puissante force d'intervention* », capable d'assurer à l'U.R.S.S. le contrôle de vastes zones.

La haute qualité de la marine française

Le commandant Moore estime toutefois que la flotte soviétique souffre d'un certain vieillissement de ses navires, dont un grand nombre ont été construits dans les années 1950-1960. Il met aussi en valeur les difficultés de recrutement et d'entraînement des équipages soviétiques.

Le *Jane's* critique, d'autre part, la tendance des Etats-Unis à *construire des navires trop gros* et relativement peu armés, le manque d'imagination de la Royal Navy britannique, qui n'a pas encore tiré profit des connaissances anglaises en matière d'engins sur coussin d'air, et les « contradictions » politiques qui affaiblissent la marine française, dont il souligne pourtant la haute qualité technique, « *grâce à de brillants ingénieurs* », et dont il note qu'avec celles des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. elle est l'une des trois à pouvoir se prévaloir d'un déploiement à l'échelle de la planète.

Pour le reste du *monde*, le *commandant* Moore insiste sur le renforcement des forces navales des Etats du golfe Persique, l'expansion de la marine chinoise (plus du tiers des patrouilleurs rapides en service dans le monde et la troisième flotte sous-marine après l'U.R.S.S. et les Etats-Unis), et les progrès techniques de la marine japonaise.

POLITIQUE

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

La réunion «au sommet» de la gauche ne se présente pas sous les meilleurs auspices

La rencontre «au sommet» des dirigeants de la gauche aura lieu à la mi-septembre, car aucun des partis intéressés n'envisage de renoncer à sa participation, mais elle ne se présente pas sous les meilleurs auspices. La pression du parti communiste pour obtenir avant cette échéance décisive la reprise des négociations sur les divergences n'a obtenu qu'une fin de non-recevoir de la part du P.S. Les communistes auront au moins donné l'impression qu'ils recherchaient un accord : ils n'en espéraient sans doute pas plus dans l'immédiat.

La menace du P.S. de s'en tenir au programme signé en 1972, si l'actualisation ne fait pas l'objet d'un accord global, ne paraît pas plus crédible. Si l'union de la gauche devait s'en tenir à un programme vieilli, elle donnerait des armes à l'adversaire. D'un autre côté, le constat des divergences marquerait ce qui sépare les communistes des socialistes et des radicaux de gauche — et qui n'est pas nouveau — mais donnerait l'impression d'un recul par rapport au progrès que représentait la signature du programme commun, il y a cinq ans, et à l'impact positif qu'il avait obtenu dans l'opinion depuis lors. Tel est le dilemme de la gauche. — A. L.

LE P.C.F. EXPRIME SON INQUIÉTUDE ET SOUHAITE QUE LE P.S. RÉEXAMINE SA POSITION

Réuni à Paris le 23 août 1977, le bureau politique du P.C.F. a rendu publique la déclaration suivante :

« *A la suite d'une démarche de notre parti, la direction du parti socialiste vient de nous informer officiellement de son refus de toutes nouvelles discussions visant à réduire ou à éliminer les divergences qui subsistent*, de « son » intention de ne pas bouger en » quoi que ce soit de ses posi- » tions », *avant la rencontre au plus haut niveau de la mi-septembre.*

» *Ce refus constitue une mise en cause unilatérale des engagements pris fin juillet et début août par les représentants des trois partis chargés du travail d'actualisation du programme commun. Il ne permet pas de préparer dans les meilleures conditions la rencontre « au sommet », qui se trouvera — si les choses restent en l'état — saisie d'un texte mis à jour sur un nombre appréciable de questions, mais comportant encore plusieurs dizaines de points de divergence d'importance diverse.*

» *Le bureau politique exprime son inquiétude et son regret devant cette prise de position du parti socialiste, préjudiciable aux intérêts de l'union. (...) Depuis le début, le parti socialiste a manifesté sa réticence à entreprendre et à mener à bien cette mise à jour indispensable. Le refus qu'il oppose aujourd'hui à une préparation sérieuse de la rencontre « au sommet » en constitue une nouvelle expression.*

» *Le bureau politique souhaite que la direction du parti socialiste réexamine sa position et adopte une attitude positive.* »

M. FITERMAN (P.C.) : la stratégie de la défaite.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., a expliqué mercredi 24 août, au micro d'Europe 1, que son parti ne remettait pas en cause sa participation à la prochaine rencontre « au sommet » de la gauche. « *Nous sommes décidés à y participer en considérant, étant donnée la situation qui existe, que ce sera tout de même l'occasion de discuter et peut-être de faire avancer les choses* », a-t-il déclaré.

M. Fiterman s'est étonné d'entendre un dirigeant socialiste, M. Mermaz, envisager la perspective d'aller à la bataille électorale avec le programme commun de 1972, faute d'un accord global sur l'actualisation. Il a ajouté : « *Va-t-on aller à la bataille en proposant le SMIC à 1 000 francs par mois, en s'en tenant à quelques mesures suffisantes en 1972 mais insuffisantes aujourd'hui ? Résoudre le grave problème de l'emploi, en ne répondant pas à l'attente des travailleurs de la sidérurgie qui se demandent de quoi l'avenir va être fait ?*

» *Va-t-on aller à la bataille sans dire clairement ce que sera la défense de la France demain, ce que sera sa politique extérieure face à un monde qui, depuis cinq ans, a évidemment changé.*

» *Envisager une telle hypothèse, c'est non seulement se placer dans la perspective d'un échec de la rencontre « au sommet », mais aussi dans la perspective d'une bataille où la gauche ne disposerait pas des moyens nécessaires pour mener cette bataille avec efficacité. C'est un peu la stratégie du flou et cette stratégie, nous disons que c'est la stratégie de la défaite.* »

M. MERMAZ : les travaux sont achevés ; le dossier doit être transmis au « sommet ».

Après la publication du communiqué du bureau politique du P.C.F., M. Louis Mermaz, secrétaire national du parti socialiste, a notamment déclaré :

« *La direction du parti socialiste estime, comme le parti communiste, que le programme commun de la gauche de 1972 demeure valable et continue d'engager, face à l'opinion publique, les trois partis signataires.*

» *Le parti socialiste considère, d'autre part, que les travaux des « quinze » sont achevés et que le dossier d'actualisation peut être transmis désormais, dans les délais les plus courts, à la réunion du « sommet ».*

» *Le parti socialiste estime qu'il est souhaitable de maintenir d'ici là les contacts au niveau des experts, pour affiner, si nécessaire, la rédaction des textes, mais que les discussions et la conclusion des travaux dépendent désormais de la décision politique qui doit être prise au plus haut niveau.*

» *Les socialistes considèrent enfin que toute autre procédure serait dilatoire et ne pourrait que retarder l'achèvement de la négociation.*

» *La gauche attend des partis signataires du programme commun de gouvernement qu'ils engagent, sans plus tarder, la lutte contre le pouvoir afin que soient réunies toutes les conditions de leur succès en 1978.* »

M. BRACQUE (M.R.G.) : ne pas tout promettre tout de suite.

M. Pierre Bracque, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mardi 23 août : « *La gauche, en 1978, se devra de répondre à un double impératif : agir vite et durer pour réussir. Agir vite pour donner aux Françaises et aux Français, particulièrement aux plus défavorisés d'entre eux, par des mesures sociales importantes, plus de justice et l'équité qu'ils attendent. Pour nous c'est une priorité comme elle l'est pour nos partenaires. Durer pour réussir cela implique pour la gauche la volonté de ne pas céder à la tentation de vouloir tout promettre pour les premières semaines, pour les premiers mois, voire pour la première année. A quoi cela servirait-il que de laisser croire au risque de décevoir ?*

» *Le programme commun, programme de législature, sera à appliquer sur cinq ans. Il est donc nécessaire de dire clairement aux Français que nous remplirons notre contrat dans le cadre d'un calendrier sérieux, étape par étape, tout au long de la législature, afin de construire solide pour durer. c'est la condition de la réussite et d'une vie meilleure pour les Français.* »

Le problème corse

LES MANIFESTATIONS DU 9 SEPTEMBRE A AJACCIO

La municipalité d'Ajaccio (majorité présidentielle) et le parti bonapartiste, réunis dans le comité d'organisation de la manifestation du 9 septembre prochain, ont indiqué que la marche de protestation contre « *la violence autonomiste et séparatiste* » se déroulerait à travers les rues d'Ajaccio à partir de 18 heures.

Les fédérations de Haute-Corse et de la Corse du Sud du parti communiste ont lancé un appel à manifester le même jour. Elles ont précisé toutefois qu'il n'était pas question pour elles de s'associer à la municipalité d'Ajaccio et au parti bonapartiste.

On apprend, d'autre part, que plusieurs perquisitions ont été effectuées le mardi 23 août à l'aube, dans la plaine orientale de la Corse, au domicile de personnes généralement connues pour leurs idées autonomistes. Effectuées par des gendarmes, dont les effectifs ont été renforcés dans l'île à la suite de la déclaration faite la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing, ces opérations de police n'ont donné aucun résultat.

LE R.P.R. : imposer l'autorité de l'État.

Le bureau du groupe R.P.R. a adopté le 23 août la motion suivante : « *Assuré d'être l'interprète de l'unanimité des députés du groupe, le bureau invite le gouvernement à mettre fin aux agissements des groupes minoritaires qui s'élèvent sans mandat contre les lois de la République et usent de violences contre les personnes et les biens. Il estime que le temps est venu, notamment à l'égard des groupuscules séparatistes, d'imposer sans faiblesse ni indulgence l'application des lois et l'autorité de l'État. Il charge son président d'insister auprès du premier ministre pour qu'une déclaration suivie d'un débat soit faite dès le début de la session sur les mesures que le gouvernement aura prises d'ici là et compte prendre afin d'assurer le progrès de la nation dans le respect de l'unité et de l'intégrité de la République.* »

Au cours de la discussion qui s'est déroulée, M. Bernard Marie, député des Pyrénées-Atlantiques, a évoqué le problème des autonomistes basques et M. Cressard, député d'Ille-et-Vilaine, celui de l'autonomisme en Bretagne. L'un et l'autre ont insisté sur le soutien que ces mouvements recevaient de certaines organisations étrangères.

CORRESPONDANCE

Pierre Cot et les grèves de 1947

Collaborateur de Pierre Cot au ministère de l'air, en 1936, M. Pierre Meunier, ancien député progressiste, conseiller général de la Côte-d'Or, maire d'Arnay-le-Duc, nous adresse la lettre suivante :

Je viens de lire, dans *le Monde* du 23 août, la déclaration faite par M. Jules Moch, qui, rendant hommage à Pierre Cot, ajoute : « *Je n'oublie pas que, lorsque les communistes ont entendu se venger de la résistance opposée à leur tentative de grève révolutionnaire, en 1947 et en 1948, Pierre Cot a été l'un de mes plus fidèles soutiens.* »

Je tiens à affirmer que cette *déclaration* est totalement inexacte : Pierre Cot a toujours approuvé, avec l'ensemble des parlementaires progressistes, les luttes des travailleurs et il n'a jamais pris position contre eux, même pour soutenir un ministre

A la communauté urbaine de Bordeaux

LE P.C. REFUSE L'ACCORD ENTRE LES SOCIALISTES ET LA MAJORITÉ

De notre correspondant

Bordeaux. — Le bureau de la fédération du parti socialiste de la Gironde a officiellement donné, mardi soir 23 août, son accord pour que les soixante-dix sièges de la CUB (communauté urbaine de Bordeaux) soient répartis à parts égales entre la majorité et la gauche, la présidence de l'organisme revenant à l'un des siens, dont la voix serait prépondérante (*le Monde* du 24 août). Selon M. Gilbert Mitterrand, membre du bureau fédéral, cet accord affirme « *de façon insuffisante mais nette la nécessaire prépondérance du suffrage universel et l'application de l'alternance* ».

Les propositions acceptées par le P.S. et proposées par M. Jacques Chaban-Delmas sont, considère le parti communiste, contraires aux déclarations et aux engagements communs du P.C. et du P.S. Le P.C. s'indigne également d'avoir été tenu à l'écart des discussions qui ont précédé la mise au point de cet accord entre les socialistes et le maire de Bordeaux.

Si le compromis est susceptible d'éviter la dissolution de la CUB, il place, en revanche, son futur président dans une position délicate. M. Michel Sainte-Marie, candidat à ces fonctions, député socialiste, maire de Mérignac, risque, ne pouvant compter sur l'appui du P.C., de devoir partager le pouvoir avec l'ancien président de l'organisme, M. Chaban-Delmas. En outre, cette décision, qui remet en cause les rapports entre socialistes et communistes, n'a pas été prise sans difficultés au sein de la fédération socialiste. — P. C.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

MARTINIQUE : MM. Edmond Valcin, secrétaire général de la fédération départementale du R.P.R., et Roger Lise, président de l'association des maires, conseiller général (sans étiq.), ont été désignés, mardi 23 août, par le comité de coordination de la majorité en Martinique, comme candidats pour les prochaines élections sénatoriales.

LES REPRÉSENTANTS DE LA MAJORITÉ RÉDIGENT UN MANIFESTE ÉLECTORAL

M. Barre renonce au projet de programme

Les représentants des formations de la majorité se sont retrouvés mercredi 24 août pour leur sixième séance de travail consacrée à la mise au point d'un « manifeste » politique définissant les valeurs, les orientations, les grands principes communs au R.P.R., au P.R., au C.D.S. et au C.N.I.

A la demande de M. Chirac, les autres dirigeants de la majorité avaient renoncé, le 19 juillet dernier, à rédiger un « programme commun » pour se contenter d'un simple « manifeste » qui laisserait à chaque parti toute latitude pour défendre son propre programme devant les électeurs. Le délégué politique du R.P.R., M. Yves Guéna, avait alors rédigé un projet, mais, pour ne pas lui laisser le bénéfice de cette initiative, les centristes ont présenté des contre-propositions rédigées par M. André Diligent, ancien sénateur du Nord (le Monde du 19 août). C'est à la synthèse de ces deux projets que la commission a travaillé. Tandis que M. Yves Guéna souhaitait aboutir rapidement à un texte soulignant l'unité et la cohésion de la majorité au moment où sont mises en relief les difficultés et les divergences de la gauche, les centristes et les républicains estimaient qu'il ne fallait pas escamoter les divergences.

Derrière ces positions de principe, c'est toujours le rôle du premier ministre dans la préparation des élections qui fait problème. Pour M. Chirac, qui a reçu mardi la caution du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, M. Reymond Barre ne doit ni exercer d'arbitrage dans la désignation des candidats ni définir un programme de gouvernement pour la législature à venir, car, déclare-t-il, cela aboutirait à « l'abdication du futur gouvernement entre les mains des partis politiques ». Un argument supplémentaire a été présenté par M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. : la multiplication des élections primaires et la reconnaissance de la diversité de la majorité sont antinomiques d'un « programme commun ». Le premier ministre semble se rapprocher de la conception de M. Chirac — avec qui il a dîné lundi soir — puisqu'il préfère à la notion de « programme » celle d' « objectifs d'action qui pourraient être poursuivis au cours des prochaines années », alors que le 9 juillet encore il parlait d'un « programme » d'action de la majorité.

Le président du R.P.R., pour sa part, a fait confirmer formellement par le bureau de son groupe le refus qu'il aurait opposé le 9 avril au projet de M. Giscard d'Estaing de modifier le statut des suppléants, ce qui devrait entraîner un abandon de celui-ci. M. Chirac, de plus, a pris personnellement en main, les dossiers électoraux les plus litigieux — comme le projet de candidature de M. Edgar Faure à Paris — et il part en campagne en prononçant vendredi 26 à Périgueux un discours politique.

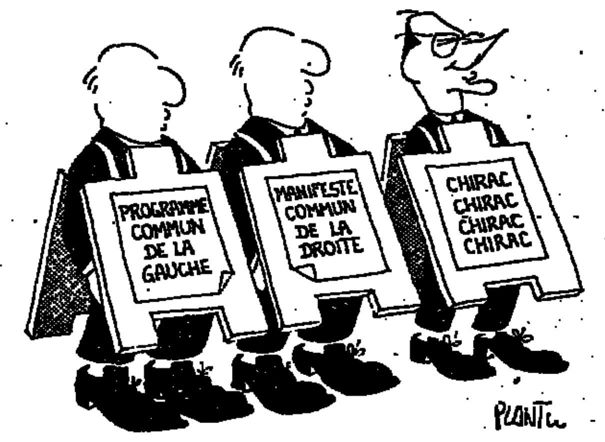
ANDRÉ PASSERON.

Le bureau du groupe parlementaire R.P.R. à l'Assemblée nationale s'est réuni mardi matin 23 août, sous la présidence de M. Claude Labbé, et en présence de M. Jacques Chirac, président du R.P.R. Le problème d'une révision de la Constitution afin de transformer le statut de suppléant de parlementaire a été abordé. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a plaidé en faveur d'une réunion du congrès du Parlement à Versailles, afin de procéder à cette réforme qui permettrait à un ministre ou à un secrétaire d'Etat quittant le gouvernement de retrouver automatiquement au bout de six mois son siège de parlementaire. Ainsi que l'avait déjà indiqué M. Jacques Chirac, le bureau du groupe a confirmé son opposition à cette réforme, que M. Giscard d'Estaing avait proposée au cours d'un déjeuner des présidents de groupes, le 2 août dernier, à l'Elysée. Selon M. Claude Labbé, le bureau du groupe n'est pas hostile au principe même d'une telle réforme, mais, compte tenu des « avatars » que ce projet a déjà connus, une étude plus sérieuse doit être entreprise, car il s'agit non seulement de régler le statut des membres du gouvernement, mais également de retoucher la Constitution. M. Claude Labbé a ajouté : « *Il ne semble pas qu'une Assemblée finissante soit en mesure, pratiquement et moralement, de régler un tel problème.* » M. Labbé a précisé qu'un certain nombre de parlementaires du groupe R.P.R., ainsi que de nombreux suppléants qui y siègent actuellement, n'y seraient pas favorables. Ce serait le même cas dans les autres groupes de la majorité. Il a conclu en disant : « *En tant que président du du groupe R.P.R., je ne suis donc pas en mesure d'engager celui-ci sur cette affaire.* »

Le bureau du groupe a ainsi entendu une communication de M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., sur les réunions de la majorité qui se poursuivent depuis le 19 juillet. Il a souligné que, après l'acceptation du « *pacte majoritaire* », les discussions pour les désignations des candidats « *se poursuivaient sur la base normale des élections primaires, accompagnées éventuellement de candidatures communes* ». « *Il n'y a pas de négociations*, a-t-il ajouté : *si un candidat unique ne s'impose pas, les primaires sont alors décidées. C'est la règle.* »

M. Claude Labbé a fait remarquer que l'idée même du pluralisme des candidatures écartait la conception d'un programme commun aux formations de la majorité. M. Labbé a ajouté : « *Nous sommes très fermes sur un point : nous voulons éviter le renouvellement d'une affaire comme celle du quinzième arrondissement de Paris, c'est-à-dire la présentation de membres du gouvernement contre des députés appartenant à la majorité, et notamment au R.P.R. Cette éventualité serait indécente.* » Il faisait ainsi allusion à la candidature de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, contre M. Edouard Nessler, député sortant R.P.R. de l'Oise, en se référant au contentieux ouvert par la présence de Mme Françoise Giroud dans la bataille municipale de la capitale.

Le bureau du groupe a invité le gouvernement à faire discuter par l'Assemblée nationale, avant le débat budgétaire, les textes relatifs aux rapatriés. Enfin, M. Claude Labbé a invité M. Raymond Barre à exposer devant les Journées d'études parlementaires du R.P.R. à Menton, dès leur ouverture, le mardi 27 septembre, les projets du gouvernement en matière économique et sociale, ainsi que le point de l'action qu'il conduit dans ces domaines.



(Dessin de PLANTU.)

DES OBJECTIFS D'ACTION

M. Raymond Barre, au cours de son voyage à Colmar mardi 23 août (voir page 19), a déclaré en fin d'après-midi à l'issue d'une conférence de presse :

« Je n'ai pas l'intention de présenter un programme commun de gouvernement aux représentants des partis. J'ai dit au mois de juillet dernier, et je répète, que le gouvernement, sous l'autorité du président de la République, présentera aux Françaises et aux Français avant les élections législatives les objectifs d'action qui, en dehors de toute démagogie, et compte tenu de l'effort de redressement à accomplir, pourraient être poursuivis au cours des prochaines années. »

Au lendemain du discours de M. Giscard d'Estaing à Carpentras, M. Barre avait notamment déclaré le 9 juillet à Rouen qu'il lui appartiendrait courant septembre « de fixer les conditions dans lesquelles un programme d'action pourrait être proposé au pays par la majorité ».

M. DOUFFIAGUES : un corps sans tête.

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, a déclaré mardi 23 août à France-Inter :

« *Sans programme de gouvernement, et c'est la responsabilité du premier ministre, l'édifice construit par la majorité pas à pas depuis cinq séances maintenant, ne serait jamais qu'un corps sans tête.*

» *Il n'appartient pas aux partis politiques de préparer un programme de gouvernement. Ce serait effectivement la IVe République. Mais, il me semble encore plus inconvenant qu'un chef de parti, quel qu'il soit, dicte sa conduite au premier ministre, car c'est effectivement mettre le gouvernement sous la coupe des partis.*

» *Le manifeste des partis de la majorité a pour ambition de fixer les objectifs d'action de la prochaine législature et qu'il appartiendra au gouvernement de déterminer les voies et moyens pour parvenir à ces objectifs.* »

M. GUÉNA : le « manifeste » devrait être adopté mercredi.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., s'exprimant devant le groupe parlementaire, réuni mardi 23 août à l'Assemblée nationale, a espéré que « *dès mercredi 24 août une décision serait prise en ce qui concerne le manifeste politique commun à la majorité* ». Il a ajouté : « *Les discussions pour les désignations des candidats se poursuivent sur la base normale des élections primaires, accompagnées éventuellement de candidatures communes. Il n'y a pas de négociations, si un candidat unique ne s'impose pas, les primaires sont alors décidées.* »

LE P.S. GUYANAIS ÉVOQUE L'INDÉPENDANCE

(De notre correspondant.)

M. Raymond Tarcy, maire (P.S.G.) de Saint-Laurent en Guyane, a récemment déclaré, au cours d'une interview accordée à un hebdomadaire local : « *La politique actuelle du gouvernement ne nous laisse plus le choix et nous pousse à envisager l'indépendance.* » De même, M. André Lecante, président de l'Association des maires de Guyane et membre du P.S.G., avait affirmé, dans le même hebdomadaire : « *Les autonomistes sérieux ne peuvent nier que, à plus ou moins brève échéance, la Guyane pourra avoir un siège à l'ONU. Les idées autonomistes et indépendantistes vont dans le même sens* »



POLITIQUE

Polémique à propos de l'anniversaire de la libération de Paris

Le programme des cérémonies organisées le jeudi 25 août par la mairie de Paris, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de la libération de la capitale (« le Monde » daté 19 août), provoque une vive réaction du Comité parisien de la libération. Son président, M. André Tollet, écrit à M. Jacques Chirac qu'il n'assistera pas aux cérémonies officielles, « compte tenu du caractère partisan d'un programme qui méprise la vérité historique » et ignore le rôle joué par le peuple de Paris et les F.F.I. du colonel Rol Tanguy. Ce comité organise une cérémonie le dimanche 4 septembre, à 16 heures, place du 18-Juin-1940.

La fédération de Paris du P.S., quant à elle, reproche à M. Chirac de vouloir faire de la célébration de l'anniversaire de la libération de Paris « une opération publicitaire dans un but électoraliste ». Elle ne s'associera pas à cette « mascarade » et participera à la cérémonie organisée par le Comité parisien de libération.

D'autre part, les élus communistes de Paris organisent une cérémonie à l'Hôtel de Ville le 25 août, à 11 heures, afin de « rendre hommage à toutes les forces qui libérèrent la capitale » et notamment aux huit conseillers communistes qui furent fusillés. M. Henri Fiszbin, député communiste et conseiller de Paris, fera une déclaration.

Pour sa part, le Centre féminin d'études et d'information « Femmes-avenir » invite, dans un communiqué, « toutes ses responsables gaullistes de Paris et de la région parisienne à participer nombreuses avec leur famille et leurs adhérentes, aux cérémonies commémoratives de la libération de Paris ».

Le programme annoncé par M. Chirac, qui souhaitait « fêter avec un éclat particulier » cet anniversaire, prévoit des dépôts de gerbes par le maire de Paris près de la statue du maréchal Leclerc, puis place du 18-Juin-1940 ; un défilé militaire de la Porte-d'Orléans à l'Hôtel de Ville ; un spectacle audio-visuel retraçant l'épopée de la 2e D.B., place de l'Hôtel-de-Ville, et un feu d'artifice.

En réponse aux critiques qui visent le maire de Paris, M. Denis Baudouin, directeur général de l'information de la mairie de Paris, nous a précisé, ce mercredi 24 août : « M. Jacques Chirac, maire de Paris, s'est refusé à toute polémique au sujet de la libération de Paris. Cependant, il a tenu à rappeler que, comme chaque année, toutes les cérémonies traditionnelles marquant cette date importante pour l'histoire de la capitale se dérouleront normalement en présence du maire ou d'un de ses représentants. Ainsi, il sera rendu hommage à tous ceux qui ont participé à la libération de la capitale, à la résistance intérieure et à la 2e D.B. S'il est exact que M. Jacques Chirac et la municipalité ont décidé de rendre un hommage plus particulier à la 2e D.B., c'est pour marquer le trentième anniversaire (1) de la mort tragique de son chef prestigieux, le maréchal Leclerc. »

(1) Le maréchal Leclerc de Hauteclocque est mort le 28 novembre 1947 dans un accident aérien au Sahara.

— Libres opinions —

Histoire, célébrations et actualité

par ANDRÉ TOLLET (*)

EN ce mois d'août, qui connaît les commémorations multiples de la libération de Paris, il n'est pas possible de laisser passer des oublis tendancieux du rôle des travailleurs et de tout le peuple de Paris. Quelques années après la libération, il nous fut répété cent fois que l'hommage devait se limiter aux morts et que les célébrations devaient exclure les rappels

Les résistants se sont, en général, élevés contre cette conception, car cette guerre ne fut pas une guerre comme les autres, et ceux qui l'ont faite n'ont obéi à aucun « ordre » de mobilisation. Ils l'ont faite en conscience, pour sauver le pays et son peuple, et pour garantir l'avenir de leurs descendants. Le programme du Conseil national de la résistance témoigne de ce souci.

Quelques années plus tard seulement, les entorses à la vérité s'amorçaient, timidement d'abord, puis avec plus d'audace, en passant même par la légende d'un bon général allemand qui avait protégé Paris, même malgré les Parisiens.

Chemin faisant, les campagnes se développaient pour la réhabilitation de Pétain. La porte était ouverte aux falsifications importantes, et celles-ci ouvraient la voie aux actes de ceux que l'on voulait réhabiliter, et nous y sommes aujourd'hui.

Il convient donc de rappeler, même sommairement, que l'insurrection de Paris se développa autour de la classe ouvrière par la grève des cheminots du 10 août, par la préparation de la grève générale et de l'armement du peuple, puis la grève elle-même, qui permit au comité parisien de la libération, composé des représentants de tous les mouvements, partis et syndicats résistants, de lancer l'appel à l'insurrection et aux barricades.

Il n'est pas inutile de rappeler l'appréciation du général de Gaulle, citant la Ville de Paris à l'ordre de la nation :

« Le 19 août 1944, conjuguant ses efforts avec ceux des armées alliées et françaises, s'est dressée pour chasser l'ennemi par une série de glorieux combats commencés au cœur de la cité et rapidement étendus en tous les points de la ville. Malgré les lourdes pertes subies par les F.F.I. levées en son sein, s'est libérée par son propre effort, *puis, unie à l'avant-garde de l'armée française venue à son secours a, le 25 août, réduit l'Allemand dans ses derniers retranchements et l'a fait capituler. »*

On comprend mal que, en 1977, la cérémonie de la Ville de Paris élimine la résistance. La mise à l'honneur exclusivement de la 2e D.B. n'est pas seulement une offense aux soldats sans uniforme, mais estompe un événement qui devrait exalter la fierté nationale : *l'union en combat du peuple et de son armée.*

Le programme des fêtes de la mairie s'entête encore cette année à rayer le nom du colonel Rol Tanguy de la reddition allemande à côté de celui du général Leclerc.

Ce n'est pas non plus grandir la mémoire du chef de la 2e D.B., qui avait, en faisant participer à l'acte de reddition le chef des insurgés, senti la grandeur du symbole.

Comment ne pas rapprocher ces « oublis », ces infidélités à l'histoire et au peuple, de la décision présidentielle de ne plus célébrer la victoire du 8 mai 1945 ?

Il semble que tout le monde n'apprécie pas également la victoire de la France et de ses alliés, et la défaite des criminels de guerre hitlériens.

Ainsi, de silences en oublis, de falsifications en réhabilitations, on en est arrivé aux actes fascistes.

Rares sont les jours sans attentats contre les partis, les mouvements et les hommes qui firent de la résistance. Les profanateurs se multiplient au nom du fascisme, d'Hitler, de Peiper ou de Goering.

Nouvelle renonciation, aucun auteur de ces dizaines d'attentats n'a été arrêté.

Nous ne pouvons croire que la police soit si mal faite qu'elle n'ait pu en identifier un seul.

C'est pourquoi la cérémonie de la *Résistance, le dimanche* 4 septembre, sur les lieux de la reddition allemande, entre les mains du général Leclerc et du colonel Rol Tanguy, sera une cérémonie du souvenir de la fidélité, de la vigilance

Elle signifiera que les résistants exigent des mesures pour que soient mis hors d'état de nuire ceux qui veulent, en créant un climat de violence, tenter de fausser le jeu de la démocratie.

(*) Président du Comité parisien de la libération.

ÉQUIPEMENT

AU COURS DE SON VOYAGE DANS LE PARC DES ÉCRINS

M. Valéry Giscard d'Estaing annonce la création d'un « conseil d'information électronucléaire »

Au cours de l'après-midi qu'il a passé le mardi 23 août dans le parc national des Ecrins, le président de la République a prononcé, à Vallouise (Hautes-Alpes), un discours tour à tour consacré à la politique de la montagne et à l'écologie. Le chef de l'Etat souhaite que la montagne (20 % du territoire et 6 % de la population) soit à la fois « vivante, active et protégée ».

Il a annoncé que le gouvernement allait prendre un série de mesures réglementaires, sociales, économiques et fiscales tendant à revitaliser la montagne, tout en la protégeant contre les grands projets irréalistes et destructeurs de l'environnement. A cet égard, M. Jean-Pierre Fourcade devait présenter ce mercredi, au conseil des ministres, une directive réglementant plus sévèrement l'urbanisme en montagne.

Elevant le propos dans la seconde partie de son allocution, le président a indiqué selon quels principes il entendait poursuivre sa politique en faveur de l'écologie : détermination, précision scientifique, concertation avec les associations et information la plus large possible.

M. Giscard d'Estaing a annoncé la création d'un « conseil d'information électro-nucléaire » auquel écologistes et scientifiques seront appelés à participer. Il a donné son sentiment sur la passion avec laquelle se manifeste — notamment chez les jeunes — la contestation écologique. « La passion de l'écologie est justifiée, a-t-il dit, mais elle doit refuser la violence et reconnaître l'existence d'autres droits. »

Une « première » pour le président

C'est a 14 heures precises, mardi 23 août, que l'hélicoptère présidentiel venant de Grenoble s'est posé à proximité d'Ailefroide, à 1 500 mètres d'altitude. Ce hameau, qui fait partie de la commune de Pelvoux (Hautes-Alpes), est situé à la limite de la zone centrale et de la zone périphérique du parc national.

A l'abri d'une tente militaire, le président troqua son complet contre un chandail, un battle-dress et une paire de chaussures de montagne. Puis, escorté de trois secrétaire d'Etat — MM. Jacques Blanc (agriculture), Bernard-Reymond (budget) et Paul Dijoud (jeunesse et sports), — il gagna le vallon de Claphouse, qu'il parcourut à pas rapides pendant une heure et demie.

Après ce bain de nature — première visite présidentielle dans un parc national, — M. Giscard d'Estaing gagnait la maison du parc, récemment construite quelques kilomètres plus bas à Vallouise. Deux compagnies de chasseurs alpins de Briançon rendaient les honneurs. Quatre ministres, MM. Jean-Pierre Fourcade (équipement), Michel d'Ornano (culture et environnement), Pierre Méhaignerie (agriculture) et Christian Bonnet (intérieur), attendaient le président, au milieu des parlementaires et des maires des Hautes-Alpes.

Après le discours prononcé en plein air, face au décor des pics baignés de soleil, le chef de l'État visitait la maison du parc, s'entretenait avec les élus, puis parcourait à pied les rues de Vallouise sous la conduite de son maire, M. Yves Coquillat. Malgré le retard pris sur l'horaire officiel, M. Giscard d'Estaing a tenu à monter jusqu'au hameau de Villard pour y converser avec un montagnard « polyvalent », à la fois éleveur de moutons, cafetier et loueur de gîtes ruraux.

● *Le parti républicain*, commentant la visite du président de la République au parc national des Ecrins, a précisé, dans une déclaration remise à la presse mardi 23 août, qu'une politique globale de la montagne doit se substituer à des actions sectorielles. De plus, le P.R. « *s'oppose fermement aux tentatives de collectivisation de la montagne, et souhaite que soit donné un véritable statut à la pluriactivité* ». Enfin, M. Jean-Charles Simiand, *secrétaire de la fédération de* l'Isère, a été nommé conseiller à l'activité montagnarde du P.R.

Des armes pour un « combat »

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à Vallouise, le chef de l'Etat a, d'abord défini les cinq *« branches » du combat qu'il entend* mener pour la montagne : *« Un combat pour faire reculer le désert humain qui menace, pour créer des activités suffisamment variées, pour aider davantage les collectivités locales, pour mieux entretenir et mieux protéger le patrimoine naturel, un combat qui est un des volets de la politique d'ensemble en faveur de l'environnement et de l'écologie. »*

● LES LIMITES DU TOURISME.

Le président de la République a ensuite énuméré les diverses mesures qui seront prises pour atteindre ces objectifs. *« Le gouvernement va mettre au point des mesures sociales ou fiscales qui permettront l'exercice normal* [par la même personne] *de plusieurs activités : agricoles, artisanales, de tourisme ou de sport. »* Sur le tourisme *« parfois chargé de toutes les vertus »*, M. Giscard d'Estaing a mis les choses au point : *« Affirmons clairement l'utilité du tourisme, mais pas de n'importe quel tourisme. Trop de résidences secondaires s'éparpillent au gré des ventes de terres agricoles. Trop de stations de ski furent implantées sans tenir suffisamment compte des besoins des populations locales et des contraintes de l'environnement. L'effort de l'Etat portera dorénavant vers un tourisme intégré aux autres activités, bénéficiant à la population locale, accessible au plus grand nombre, respectueux des sites et paysages. »*

Pour aider l'installation *« des jeunes du pays et de ceux venus d'ailleurs, les départements de montagne seront dotés d'un bureau d'accueil et de renseignement »* Une aide de l'Etat destinée à alléger les garanties bancaires exigées des jeunes emprunteurs va être mise à l'étude.

● UN SMIC POUR LES COMMUNES.

Pour faciliter la vie sociale, *« des services publics polyvalents seront mis en place dans les communes de montagne : ainsi des bureaux de postes permettant aux habitants d'accomplir les formalités administratives courantes »*. En outre, *« dès 1978, la ligne budgétaire permettant d'aider au déneigement des communes les plus pauvres sera rétablie et des crédits suffisants seront dégagés ». (...) « Faudra-t-il aller jusqu'à assurer un plancher de ressources minimales aux communes les plus démunies ? Le ministre de l'intérieur est chargé d'étudier la question. »*

Pour les investissements futurs, le chef de l'Etat incline à la prudence : *« Tout projet sera désormais jugé en fonction de son efficacité à maintenir la population et à développer la vie locale. (...) Je demande qu'on n'hésite pas à remettre en cause des projets souvent séduisants mais irréalistes. »*

Au chapitre de la protection du patrimoine naturel, le président *« souhaite que l'aménagement des zones périphériques des parcs nationaux et celui de leur zone centrale soient mieux harmonisés. Les parcs ne doivent pas seulement être des protecteurs intransigeants de la nature vierge mais aussi des organismes d'aménagement de tout un périmètre d'action ».*

● L'URBANISME SOUS SURVEILLANCE.

Le chef de l'Etat a annoncé qu'une directive d'aménagement du territoire concernant la montagne fixera les nouveaux principes suivants : *« On ne construira plus sur les terres que l'agriculture peut mettre en valeur ; on regroupera les constructions nouvelles soit en hameaux neufs soit en continuité avec les villages actuels ; on proscrira les routes nouvelles qui éventrent la montagne sans nécessité ; tout projet de nouvelle station d'altitude sera soumis à la décision du gouvernement. »*

Le président a souligné à cet égard que *« la haute montagne devait être désormais particulièrement sauvegardée. (...) Les stations existantes pourront continuer à se développer mais avec prudence. Quant aux sites vierges, il est souhaitable qu'ils le restent ».*

● LA CHARTE DE LA QUALITE DE LA VIE.

Abordant le thème de l'écologie, *le chef de l'Etat a indiqué que la* nouvelle politique de la montagne qu'il venait de tracer à grands traits, est *« un volet de la politique en faveur de l'écologie et que cette politique sera poursuivie dans tous les domaines avec détermination et précision et sera entourée d'une large information »*. Elle se fera en concertation avec les élus, l'administration et les associations *« dont les suggestions sont souvent d'utiles stimulants pour les pouvoirs publics »*. Elle s'appuiera sur des connaissances scientifiques aussi précises que possible. Devra-t-elle rejeter toute contestation ? Sur ce point, le président de la République a été tout à fait explicite : *« Les problèmes d'écologie soulèvent souvent des mouvements de passion, notamment parmi les jeunes. C'est une dimension nouvelle de notre vie collective Je m'en réjouis. C'est bien un mouvement de passion qui m'a fait, voici trois ans, protéger la Cité fleurie et arrêter la mutilation de Paris La passion de l'écologie est une passion justifiée. Tant mieux si la jeunesse française l'éprouve. Elle doit respecter deux impératifs : le refus de la violence et la reconnaissance des autres droits.*

« Il y a contradiction de nature entre l'écologie et la violence. C'est la même agressivité de l'être humain qui le pousse ici à saccager et à mutiler la nature, ailleurs à se déchaîner en manifestation de violence. L'écologie appartient aux passionnés et aux non-violents. »

Cependant, le chef de l'Etat, faisant allusion à l'affaire de Naussac, estime que, *« éviter des crues, assurer en eau l'approvisionnement des villes peuvent rendre nécessaires la construction d'un barrage, même si des considérations d'écologie militent en sens inverse ».*

Pour faciliter la *« plus vaste information »*, M. Giscard d'Estaing a annoncé la création d'un *« conseil de l'information électronucléaire où pourraient siéger des membres d'associations écologiques à côté de savants et d'experts pour étudier et proposer toute mesure permettant d'assurer l'information complète du public »*. Il envisage d'associer à ces réflexions l'Académie des sciences.

« C'est dans cet esprit, a-t-il conclu, *que la charte de la qualité de la vie que le gouvernement élaborera et proposera aux Français pour les cinq ans à venir, sera étudiée en liaison étroite avec les associations de l'environnement. »*

AÉRONAUTIQUE

Lors d'un meeting à Toulouse

LES COMMUNISTES RÉCLAMENT LA MISE EN CHANTIER IMMÉDIATE DE L'AVION A-200

A la veille de la visite de M. Barre à Toulouse, du 25 au 27 août, *une centaine d'ouvriers*, de techniciens et de cadres de la Société nationale des industries aérospatiales (SNIAS) ont réclamé, au cours d'un meeting, la mise en chantier immédiate de d'avion court - moyen - courrier A-200 dont l'Aérospatiale doit être le maître d'œuvre, en collaboration avec Dassault.

Le meeting, que présidait M. René Piquet, secrétaire du comité central du P.C., a eu lieu devant les usines de la *SNIAS* et les plans et maquettes de l'appareil étaient présentés sur un *podium.*

[Retenu par le gouvernement français, de préférence au Mercure-200 de Dassault, le projet A-200 de moyen-courrier pour cent trente-deux à cent soixante-quatorze passagers fait actuellement l'objet de négociations au plan européen, l'investissement — 3 milliards de francs — excédant les possibilités nationales. Un accord dans ce sens a déjà été conclu le 17 juin entre la France et l'Allemagne (« le Monde » daté 19-20 juin). Des discussions sont aussi en cours avec le groupe nationalisé British Aerospace Corporation, qui propose d'autre part un projet concurrent, le BAC X-11. Ce groupe britannique est, en outre, sollicité par Boeing pour participer à la construction d'une version évoluée du biréacteur 737.]

SPORTS

NATATION

Après les championnats d'Europe

A QUI LA FAUTE ?

Il est bien rare que la responsabilité d'un revers sportif soit revendiquée, surtout en France. Aussi, après les championnats d'Europe de Jönköping, toutes les parties concernées se renvoient la balle, comme de coutume.

Pour que la natation française en soit arrivée à ce point, il faut, à l'évidence, que chacun y ait mis du sien. On ne s'attardera pas trop sur le manque de moyens financiers, et sur l'absence d'une politique cohérente voulue par les pouvoirs publics. S'il est vrai que d'autres pays, aux systèmes politiques différents, assurent une meilleure promotion de l'élite sportive que ne le fait la *France, il est tout aussi vrai que de* biens meilleurs résultats ont été obtenus avec de moindres moyens comme, par exemple, en Suède ou en Italie.

Pour une bonne part, ce sont les structures de la natation française qui se sont donc révélées inefficaces et, bien entendu, au premier chef, les nageurs. De quelque manière que l'on aborde le problème, force est de constater que l'équipe de France ne constitue plus du tout une élite compétitive au plan international. Elle est *renvoyée, et pour un temps*, au rang de faire-valoir. Restent les entraîneurs — de clubs et nationaux — *et le directeur technique national*, M. Gérard Garoff. Leur travail s'effectue de manière chronologique. La base repose sur les entraîneurs de clubs, dont le rôle prend fin aux championnats nationaux. Il leur est demandé de préparer leurs nageurs du mieux possible, et ceux qui sont retenus par la *suite dans l'équipe* nationale sont confiés aux entraîneurs nationaux. Le plus souvent, le *relais n'est pas pris* dans de bonnes conditions pour la bonne raison que les uns et les autres n'ont pas les mêmes objectifs et les mêmes intérêts. La réussite d'une entraîneur de *club se juge aux résultats qu'il* obtient aux championnats de France. On lui demande avant tout de remporter le plus grand nombre de titres nationaux de manière à ce que le club compte parmi les meilleurs. Peu importe que les nageurs soient engagés dans un nombre excessif de courses, *l'essentiel est de dresser* un bilan qui satisfasse et flatte l'orgueil des dirigeants et, éventuellement, des municipalités. C'est donc quelquefois des nageurs trop tôt en forme, aux activités dispersées, *qui* sont confiés aux entraîneurs nationaux. On a eu la preuve à Jönköping, *où presque tous* ne sont pas parvenus à renouveler leurs performances des championnats de France.

Prendre la suite n'est pas aisé pour les entraîneurs nationaux. Ils connaissent mal les nageurs — la réciproque est vraie — et leur travail qui consiste, en peu de temps, à les conduire à ce *qu'on appelle* la « *forme de pointe* », repose pour une bonne part sur la chance. La chance *de bien se comprendre*, de saisir ce qui va ou, au contraire, ce qu'il convient d'améliorer, bref, peu d'hommes de bassins sont à même de réussir ce tour de force. Il faut beaucoup d'expérience, quelques trucs, du flair, et ce petit quelque chose — le don ? — qui fait la différence entre les entraîneurs de premier plan et les autres. Dans cette perspective, un *entraîneur national* trop jeune, quelles *que soient ses* qualités, porte sans doute un handicap. A ce jour personne, en France, *n'a su encore* remplacer M. Lucien Zins, qui n'avait pas son pareil pour tirer le meilleur parti d'un nageur dans un laps de temps très court.

Tout en haut de la pyramide, le directeur technique national doit se contenter d'un contrôle éloigné, sauf quand il est, comme ce fut le cas pour M. Zins, à la fois directeur et entraîneur. M. Gérard Garoff, qui occupe, depuis 1973, le plus haut poste de la *natation française, doit* donc s'en remettre à ses entraîneurs *nationaux* — qu'il a choisis, — lesquels sont en partie liés par le travail des entraîneurs de clubs. Au bout de la chaîne, le nageur, surtout quand il est fragile, est à coup sûr perdant.

FRANÇOIS JANIN.

JEUX UNIVERSITAIRES. — A Sofia, la Française Jacky Curtet a remporté le concours du saut en longueur des Jeux universitaires avec un bond à 6,38 m. Paul Poaniewa s'est classé deuxième (2,19 m) du concours de saut en hauteur gagné par le Polonais Wszola (2,22 m). Au fleuret féminin par équipes, la France a pris la troisième place derrière l'Union soviétique et la Roumanie.

SUR LA PEINE DE MORT

(Suite de la première page.)

J'écrivais (1) : « *On a peine à croire que la condamnation à mort soit encore admise dans des pays qui prétendent fonder en raison leurs institutions. Il faudrait abolir non le présent et l'avenir du criminel — ce que fait justement le bourreau, — mais son passé : seul le coupable peut effectuer ce meurtre par le repentir... Qu'un juge condamne à mort un criminel, ou qu'un criminel perpètre son crime, est également criminel... La cité et sa sécurité obligent seulement à mettre hors d'état de nuire celui qui a déjà nui.* » Je suis toujours resté fidèle à cette conviction de mes vingt ans. Il faut néanmoins examiner soigneusement les mobiles et les conditions d'application d'un tel choix.

***

L'existence de la peine de mort repose sur deux raisons très différentes. La première est la vieille idée médiévale que la mort purifie la vie : cette idée paraît aujourd'hui difficilement acceptable. La seconde, c'est que toute législation répressive doit comporter à son sommet un châtiment à la fois neutralisant et intimidant. Il *neutralise*, parce qu'il protège les citoyens en les mettant à l'abri d'un individu dangereux ; il *intimide*, en ce que sa rigueur exerce un effet dissuasif sur des imitateurs éventuels.

L'exécution capitale a longtemps joué ce rôle de clé de voûte du système répressif. Ce n'est plus le cas. L'application de la peine de mort est devenue l'exception. Comparons les exécutions de condamnés de droit commun au lendemain de la guerre et vingt ans plus tard. En 1946 : 33 ; 1947 : 31 ; 1948 : 21 ; 1949 : 25 ; 1950 : 16 ; 1951 : 14 ; soit 130 en six ans — 22 en moyenne par an. Voici, au contraire, ce que sont devenus ces chiffres à vingt ans de distance : 1966 : 0 ; 1967 : 1 ; 1968 : 0 ; 1969 1 ; 1970 : 0 ; 1971 : 0 ; soit 2 en six ans : soixante-cinq fois moins !

La peine de mort ne *neutralise* plus : elle est le plus souvent commuée. Le public ne se sent plus protégé, puisqu'il a le sentiment que, par le jeu combiné des grâces, des réductions de peine, des libérations conditionnelles, des permissions, les assassins se retrouvent dans la rue, quelques années après leur crime, avides de recommencer. La peine de mort n'*intimide* pas davantage. Il se commet, en moyenne, par an mille cinq cents homicides volontaires (ou tentatives caractérisées) ; la probabilité pour un meurtrier d'être condamné à mort est devenue minime, de l'ordre de un sur deux mille ou un sur trois mille ; ainsi, l'effet dissuasif devient presque nul.

Cet effet ne serait sensible que si l'on procédait, chaque année, à un nombre significatif d'exécutions : quelques centaines ou, en tout cas, quelques dizaines. Le vrai débat serait donc de choisir non pas entre le maintien d'une peine de mort à peu près tombée en désuétude et son abolition, mais entre sa suppression complète de droit, en accord avec la tendance de fait, et sa réactivation vigoureuse. Consciemment ou inconsciemment, ceux qui demandent le maintien de la peine de mort souhaitent qu'elle soit appliquée bien plus énergiquement qu'elle ne l'est. Mais y a-t-il beaucoup de Français pour aller jusqu'au bout de cette logique ?

D'autres raisons plaident encore en faveur de l'abolition. Si l'on conçoit les sanctions pénales comme des moyens d'amendement et de réinsertion sociale, l'existence d'une peine définitive est privée de sens.

La peine de mort est, en outre, contraire à l'équité dans la distribution des sanctions : selon le hasard de leur composition, les jurys d'assises se montrent plus ou moins sévères ; une pareille inégalité devient dramatiquement choquante dès lors qu'elle est irréversible.

Enfin, si la France n'abolissait pas la peine de mort, elle resterait bientôt seule en Europe occidentale avec l'Espagne..., qui, depuis qu'elle se démocratises, songe sérieusement à mettre fin à la pratique du garrot que lui a léguée le Moyen Age.

Alors, notre pays ne s'honorerait-il pas en renonçant tout à fait à une pratique devenue rarissime et donc sans effet ? Pour rompre l'engrenage de la violence, la société ne gagnerait-elle pas à donner elle-même l'exemple de la non-violence ?

Reconnaissons néanmoins que, malgré sa force, cette argumentation n'est pas absolument décisive.

Est-il, d'abord, totalement démontré que tout criminel finit par ne plus être dangereux et peut être amendé ?

D'autre part, certains estiment que l'effet dissuasif de la peine de mort n'est pas en proportion de son application effective. Que la possibilité de cette peine existe suffit peut-être, nonobstant tout calcul de probabilité, à faire réfléchir plus des hommes tentés par le crime. On l'a souvent noté : lorsque la peine de mort était systématiquement appliquée dans le cas où le criminel avait tué un policier ou un gardien de prison, les truands se gardaient bien, le plus souvent, de commettre de tels meurtres — ou même évitaient de placer des projectiles dans leur arme.

Si l'exécution capitale disparaît au profit de la réclusion criminelle, que perdra le meurtrier à tenter de s'évader en tuant ses gardiens ? Et il n'est pas impossible que l'application systématique de la peine de mort pour des meurtres d'enfant ait pour effet de restreindre cette catégorie de crimes.

En outre, le caractère exceptionnel de l'application de la peine de mort ne doit pas nécessairement conduire à son abandon juridique. La Belgique, le Luxembourg, la Grèce, abolitionnistes en pratique, ont maintenu la peine de mort dans leur législation.

De surcroît, seule une minorité de pays européens sont abolitionnistes en droit pour l'ensemble des infractions : la Suède, depuis 1921 ; l'Islande, depuis 1928 ; la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, depuis 1945 ; la Finlande, depuis 1949. Plus nombreux sont les pays qui ne sont abolitionnistes en droit que pour les crimes de droit commun, mais maintiennent la possibilité de principe de la peine de mort pour les crimes relevant de la justice militaire ou du crime politique : Danemark, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

Enfin, les arguments tirés des exemples étrangers se retournent. Abolition et démocratie avancée ne sont pas nécessairement synonymes. Le premier pays d'Europe qui ait aboli la peine de mort est, voici plus d'un siècle, en 1867, le Portugal, qui était aussi le plus arriéré. Le régime soviétique a suivi, dès 1917 ; ce qui ne l'a pas empêché de faire mourir, dans les décennies qui ont suivi, des dizaines de millions de citoyens... Enfin, on a pu récemment constater, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, un puissant mouvement en faveur du rétablissement de la peine de mort — qui a été remise en vigueur aux Etats-Unis.

On voit combien le problème est complexe ; seuls des esprits abusivement simplificateurs ou naïfs peuvent prétendre le trancher sans angoisse. Le comité a réfléchi des mois durant, avant de se prononcer pour l'abolition. Mais il faut préciser qu'elle est recommandée comme un objectif humainement souhaitable à terme, comme un principe directeur qui doit orienter les transformations de notre justice, non comme une mesure d'application immédiate.

Cette recommandation n'est pas isolée ; elle a notamment comme corollaire la proposition d'instituer une *peine de sûreté*, qui remplacerait la peine capitale dans sa fonction de clé de voûte du système pénal. Cette peine serait prononcée pour les crimes les plus graves (rapt d'enfant et prise d'otage, quand la victime n'est pas rendue vivante ; assassinat d'un citoyen concourant directement ou indirectement au fonctionnement d'un service public ; récidive de crime de sang ; assassinat d'une personne choisie comme victime en raison de sa faiblesse). Elle consisterait en ce que, pendant une longue durée à compter de son prononcé — de l'ordre de vingt à quarante ans, selon ce que déciderait le législateur — cette peine ne serait susceptible d'*aucune* modification, ni administrative, ni juridictionnelle.

Ainsi, la fonction *neutralisante* de la peine la plus élevée serait rétablie : la loi garantirait le public qu'il serait protégé de risque de récidive, jusqu'à une date où l'expérience montre que l'agressivité du criminel est usée. La fonction *dissuasive* serait également assurée. Les jurés d'assises seraient moins tentés de reculer devant la sanction, comme ils le font souvent devant l'horreur de la peine capitale ; les criminels ne pourraient plus spéculer sur les commutations de peine — et il suffit, pour mesurer la gravité de l'emprisonnement de longue durée, de se rappeler que l'on compte en moyenne quarante suicides par an dans les prisons, sans compter les tentatives.

***

Voilà quelles furent nos réflexions. Chacun constate qu'on ne peut les résumer en disant que le comité préconise l'abolition immédiate de la peine capitale. C'est pourtant ce qu'une partie du public a compris. J'ai donc estimé de mon devoir de préciser : « *Je ne suis pas sûr que le moment soit venu d'abolir la peine de mort.* »

Il faut rappeler, en effet, qu'une telle modification dépend exclusivement du législateur, par nature sensible à l'opinion. Or, les sondages montrent qu'une forte majorité de Français sont hostiles à la suppression de la peine de mort. Ce qui est plus préoccupant encore, c'est que cette majorité, qui était minorité voici quinze ans, s'accroît au fil des années : 34 % en 1962, 51 % en 1964, 63 % en 1972, 67 % en 1977. La tendance est claire ; elle s'explique aisément par l'aggravation d'un sentiment d'insécurité, dû à la montée de la violence. Dira-t-on que le propre de l'homme d'Etat est de ne pas hésiter à déplaire, et que seul le politicien court à la recherche de ce qui plaît ?

Osons répondre qu'il serait vain et dangereux de prendre, à contrepied, sur un tel sujet, l'évidente volonté populaire. Selon le mot de Saint-Simon, « *il ne faut pas pousser le dédain du peuple jusqu'à la grossièreté* ». Des hommes responsables ne peuvent accepter d'agir précipitamment, quand les conditions concrètes sont aussi évidemment défavorables. On doit, bien plutôt, travailler à transformer les mentalités : faire en sorte que la couche de l'opinion, devenue de plus en plus défavorable à l'abolition depuis une douzaine d'années, y redevienne favorable ; et faire prendre conscience aux citoyens du fait que la peine de mort, telle qu'elle est pratiquée, ne représente plus une sécurité. Avant de proposer au Parlement d'abolir la peine de mort, il faut y préparer les Français — au lieu de les provoquer.

Sinon, dans un climat hostile à l'abolition, on susciterait à peu près fatalement des réactions passionnelles qui conduiraient à l'inverse du but recherché. Certains se feraient justice eux-mêmes.

Aurait-on gagné si, en supprimant une exécution tous les dix-huit mois ou tous les deux ans, on entraînait des dizaines de règlements de compte sauvages par an ? Si on favorisait la vengeance immédiate de celui qui saurait que la justice ne le vengera pas ? ou le geste instinctif d'un membre des forces de l'ordre qui, un peu vif, se dirait, au cours d'une opération : « *Je ne fais pas de prisonnier* » ? Si on transformait ce pays en une *société de vendetta* ? Si on produisait un de ces effets-boomerang qui suivent presque inévitablement les décisions adoptées au mépris de l'opinion ?

***

Ce que nous avons voulu, c'est faire évoluer l'esprit public, pour que puisse être enfin correctement résolue une question pour le moment insoluble. Je déplore qu'il ne soit pas possible d'aller plus vite. Mais la prudence et le réalisme ne nous laissent pas d'autre voie.

La décision de notre comité — la première recommandation semblable exprimée en France par une instance officiellement constituée — devrait inciter les relais d'opinion à réexaminer le problème. Et l'ensemble de nos recommandations devrait réduire la peur ou la haine qui animent, hélas, la majorité de nos compatriotes ; bref, faire mûrir la question de la peine de mort, en créant des conditions favorables à l'abolition. J'ai le ferme espoir que ce grave débat s'approfondira sereinement et que, le moment venu, il pourra être tranché dans le sens de l'humanité, sans heurter de front le sentiment populaire.

La prochaine législature devra donner lieu à un grand débat national sur ce problème. Si j'en ai l'occasion, je compte m'y employer de tout moi-même.

En attendant, songeons à la remarque profonde qu'Albert Camus place dans la bouche d'un de ses personnages (2) : « *Tu as bien fait de nous calmer. Il est trop tôt pour agir ; le peuple, aujourd'hui, serait contre nous. Veux-tu guetter avec nous le moment de conclure ?* »

ALAIN PEYREFITTE.

(1) Dans le *Mythe de Pénélope*, écrit en 1946-1947, paru chez Gallimard en 1949, p. 170-171.

(2) Le premier patricien, dans *Caligula*, acte II, scène 2.

● *Mandat de dépôt pour le patron des établissements Deffrenne.* — Après l'inculpation du P.-D.G. des établissements Deffrenne, une usine du groupe Schlumpf installée à Roubaix (*le Monde* du 24 août), qui a été placé sous mandat de dépôt, le syndicat C.F.D.T. a déclaré : « *C'est grâce à l'occupation que les malversations ont été révélées, et il est vraisemblable que, si les comités d'entreprise avaient réellement accès aux comptes des entreprises, ils feraient des découvertes semblables.* »

● *Un panneau Decaux incendié à Antibes.* — L'un des nombreux panneaux publicitaires installés par la société Jean-Claude Decaux dans la plupart des villes de la Côte d'Azur a été incendié à Antibes dans la nuit du 22 au 23 août. Le panneau avait été arrosé d'essence et a totalement été détruit.

Le meurtre d'un travailleur algérien à Marseille

Racisme ou démence ?

De notre correspondant

Marseille. — *Crime raciste ou bagarre ayant mal tourné ? « Ratonnade » consciente ou crise de démence imprévisible ? Une semaine après le meurtre d'un ressortissant algérien, M. Abdelmalek Nasri, trente-trois ans, chauffeur-livreur, tué d'un coup de fusil de chasse par un docker chef d'équipe, M. Richard Navarro, devant le bar d'Anjou, situé dans le quartier nord de Marseille, on se pose toujours la question.*

Le corps de M. Nasri a été rapatrié vers l'Algérie ce mercredi matin. L'enquête se poursuit le temps de déterminer la chronologie des deux altercations qui ont abouti à l'expédition punitive, à travers des témoignages divergents. Les policiers de la police judiciaire tentent également de cerner la personnalité de l'assassin. Les frères Richard et Joachim Navarro ont été inculpés et écroués à la prison des Baumettes. Il apparaît de plus en plus nettement que la victime ne se trouvait pas dans l'établissement au moment où les frères Navarro et plusieurs de leurs amis ont tiré les coups de feu et frappé le frère du propriétaire, mais qu'elle passait simplement sur le trottoir.

Pour l'Amicale des Algériens en Europe, il ne fait pas de doute que « *l'assassinat a été l'ignoble besogne d'un commando raciste* ». Elle précise dans un communiqué : « *Le nommé Navarro (...) avait déjà menacé à plusieurs reprises le propriétaire sous prétexte qu'il ne pouvait supporter la présence des Arabes ni leur musique.* »

Pour Me Jean Dissler, qui s'est porté partie civile lundi dernier « *il n'y a pas d'autre explication que le racisme à ce geste* ». A l'heure actuelle, explique l'avocat, « *le racisme se manifeste sous une forme si violente que nous aboutissons à mort d'homme. Dans ce meurtre, où je ne vois pas d'autre explication qu'une attitude raciste (...) il semble bien, d'après les premières constatations que le seul tort de la victime a été d'être algérien et de passer par là au moment où la scène de violence se produisit. On peut penser que s'il s'était agi d'un Européen, il n'aurait pas été abattu de cette façon.* »

Calmer les esprits

Pour sa part, M. Abdelkader Brahimi, propriétaire du bar, a déclaré que Richard Navarro n'en aurait pas été à sa première agression contre des Algériens. A plusieurs reprises, il aurait proféré des menaces de mort contre certains d'entre eux, menaçant de les massacrer avec l'aide de ses frères et de ses amis. Il appartiendra à l'enquête de déterminer la part de vérité dans ces accusations.

De son côté Me Antoniotti, défenseur de Richard Navarro, au cours d'une conférence de presse destinée « *à calmer les esprits* », a précisé que son client, membre du syndicat C.G.T., et qui embauche des ressortissants algériens dans ses équipes, sans discrimination, n'était pas un raciste (à l'appui de ses dires Me Antoniotti se propose de fournir des certificats d'embauche), mais un homme à bout de nerfs.

« *C'est la suite tragique d'une dépression nerveuse* », a précisé l'avocat « *un geste regrettable mais en aucune façon une ratonnade. M. Navarro était depuis sept mois dans cette rue, se levait le matin à 4 heures et avait besoin de sommeil. Depuis cinq mois il n'a pratiquement pas fermé l'œil. On ne compte plus les démarches qu'il a accomplies auprès de cet établissement pour obtenir du propriétaire qu'il baisse le volume sonore de son juke-box. Pour dormir, M. Navarro était obligé de prendre des somnifères. Je pense qu'excédé, il est devenu fou furieux. Mais je vous en prie, ne parlons pas de commando ni d'expédition punitive contre des travailleurs immigrés. Dans l'état où il était M. Navarro aurait agi de même contre un établissement qui aurait diffusé à pareille puissance de la musique chinoise, russe ou marseillaise.* »

● *L'ambassade d'Algérie a envoyé une note au Quai d'Orsay* pour exprimer la préoccupation du gouvernement algérien après le meurtre de Nassi Abdel Malek (*le Monde* du 23 août).

Cette note attire l'attention du gouvernement français sur la « [illegible] *préoccupation* » du [illegible]nement algérien à la suite de ce crime. L'ambassade d'Algérie demande à être informée des suites judiciaires qui seront données à cette « *tragique affaire* ».

● *Le mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* (M.R.A.P.) demande, pour sa part, « *que rien ne soit négligé dans l'enquête de la police judiciaire qui se poursuit ; exige que les auteurs soient jugés de façon exemplaire ; réclame que des mesures soient prises pour mettre un terme à l'insécurité dans laquelle vivent les travailleurs immigrés et l'ensemble de la population* ».

● *La C.F.T.* « *exige* » *des explications publiques immédiates* » de M. Georges Séguy après le meurtre de Marseille. Selon la C.F.T., « *le meurtrier de Marseille travaillait comme chef d'équipe docker sur le port, où la C.G.T., grâce au monopole d'embauche dont elle bénéficie, règne en maître* ». Enfin, la C.F.T. demande « *que soit publiquement révélée l'appartenance syndicale du chef du commando, qui, après avoir saccagé le mobilier d'un café, a assassiné un travailleur algérien* ».

Faits et jugements

L'enlèvement de M. Mallet : deux nouvelles arrestations.

La police belge, agissant sur mandat d'arrêt international, a arrêté, lundi 22 août, à l'aéroport de Bruxelles, deux ressortissants français, M. Daniel Leleu, âgé de trente ans, et son amie Mlle Régine Degryse, âgée de vingt-cinq ans, habitant tous deux à Bruxelles. Le couple, qui revenait d'un voyage en Espagne, est soupçonné d'être impliqué dans l'affaire de l'enlèvement de M. Bernard Mallet (*le Monde* du 11 août). Ces arrestations portent à douze le nombre de personnes appréhendées pour ce rapt (*le Monde* du 19 août).

Les policiers belges ont également découvert à Bruxelles une villa où une cave similaire à celle de la rue Guy-Moquet avait été aménagée. Les policiers pensent que cet endroit était destiné au baron Henri Hottinguer, victime d'une tentative d'enlèvement le 2 décembre dernier (*le Monde* daté 5-6 décembre 1976).

Pension d'État indexée sur le coût de la vie.

Le tribunal administratif de Dijon vient de prendre une décision qui risque de bouleverser la jurisprudence en matière d'indemnisation, en indexant une pension d'État sur le coût de la vie. La victime bénéficiaire est l'enfant infirme d'une institutrice, laquelle avait contracté la rubéole quelques mois avant la naissance de son fils, le 28 décembre 1960, alors qu'elle était en poste à Montbard (Côte-d'Or). L'enfant était né sourd-muet et les experts médicaux, commis dans le cadre d'un procès intenté contre le ministère de l'éducation nationale, devaient évaluer l'incapacité permanente partielle au taux de 80 %. Les conseillers dijonnais ont attribué à la victime une somme totale de 452 000 F, moitié en capital, moitié en pension mensuelle. Celle-ci a été fixée à 1 051,96 F indexée sur le SMIC. — (*Corr.*)

ÉDUCATION

L'UNEF ET LA C.G.T. PROTESTENT CONTRE LE BLOCAGE DES INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES A PARIS.

Une délégation de l'UNEF ex-Renouveau a récemment rencontré une délégation de la C.G.T. conduite par M. Georges Séguy. Au cours de cette rencontre, le secrétaire général de la C.G.T. a réaffirmé son soutien aux étudiants qui protestent contre le blocage des inscriptions dans les universités. La C.G.T. approuve les quatre propositions formulées par l'UNEF (*le Monde* du 12 août) : ouverture des dossiers au rectorat, arrêt des discriminations envers les étudiants étrangers, réouverture des inscriptions, rencontre entre les syndicats d'enseignants, d'étudiants, les présidents d'université et le secrétariat d'Etat aux universités.

Dans les seules académies de Paris, la clôture des registres a, dès à présent, empêché près de dix mille bacheliers de s'inscrire. Selon l'UNEF et la C.G.T., cette situation accrédite, par la pagaille qu'elle occasionne, l'idée d'une sélection nécessaire à l'entrée de l'université « *Des mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la politique anti-sociale du pouvoir* », affirment les deux organisations.

Néanmoins, M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF ex-Renouveau, s'est félicité des propos récemment tenus par Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités (*le Monde* daté 21-22 août) d'après lesquels tous les bacheliers des universités parisiennes trouveraient place dans la région. M. Mano demande cependant aux étudiants de rester vigilants.

L'UNEF-Unité syndicale, de son côté, affirme dans un communiqué que « *le rectorat de Paris incite actuellement les étudiants non encore inscrits à se rendre en province* ».

MISE EN FICHES OU SOUTIEN PÉDAGOGIQUE ?

La création d'un dossier scolaire pour chaque élève provoque une polémique

Une polémique s'est engagée entre, d'une part, la Confédération syndicale des familles et le Mouvement des radicaux de gauche, et, d'autre part, le ministère de l'éducation, à propos de la décision prise par ce dernier de créer un dossier scolaire qui « suivra » chaque élève pendant sa scolarité (« le Monde » daté 21-22 août).

M. Dominique Vastel, délégué national à l'éducation du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré : « *Une fois de plus M. René Haby a passé outre aux mises en garde des parents d'élèves et des enseignants. La constitution d'un dossier complet sur chaque élève comportant des renseignements d'ordre scolaire, familial, social, médical et psychologique représente une grave atteinte au secret professionnel et à la vie privée des familles. L'alibi pédagogique derrière lequel se retranche le ministre ne trompe personne. Il s'agit bien, en fait, de mettre tous les élèves en fiches. Quand on sait l'usage qui peut être fait de tels fichiers, il est légitimement permis de s'inquiéter. Pour notre part, nous demandons à M. Haby de surseoir à l'aplication d'une telle disposition qui achève de discréditer une réforme combattue par la majorité des familles.* »

La confédération syndicale des familles a, pour sa part, déclaré : « *Après les pouvoirs importants donnés à la commission d'éducation spéciale chargée de traiter tous les handicaps, tous les « cas » d'élèves à problèmes, ce dossier scolaire qui va ficher tous les enfants dès la maternelle est une pièce maîtresse de la réforme Haby. En effet, l'expérience des dossiers actuels est déjà parlante.*

» *Demain tous parcours scolaires « non conformes » aux normes de l'école : élève lent, élève âgé, enfant passif, enfant indiscipliné, pèseront lourd au moment du passage des classes, au moment des évaluations prévues par la réforme, au moment des orientations comme pèsent déjà lourd la profession des parents, le fait d'appartenir à une famille immigrée ou à une famille de parents seuls, le fait d'habiter une ZUP, etc. Ce dossier « raffiniste » est sans doute indispensable pour justifier les décisions de non passage en sixième, les envois en sections d'éducation spécialisée les orientations vers le pré-apprentissage sur le tas ou vers la « vie active » et le chômage.* »

« *Comment ne pas rappeler que le VIIe Plan a prévu de doubler le nombre des jeunes sortant de l'école sans formation professionnelle (43 %). Enfin, ce dossier risque de figer des situations passagères. Les parents pourront consulter le dossier, mais aucun pouvoir ne leur est donné non plus qu'aux adolescents (non majeurs), de contester des appréciations arbitraires.* »

Répliquant à ces critiques, M. René Haby a fait diffuser, mardi 23 août, le communiqué suivant :

« *M. René Haby, ministre de l'éducation, s'élève de la façon la plus nette contre les termes des communiqués (...) diffusés par la Confédération syndicale des familles et les radicaux de gauche. En prétendant que ce dossier scolaire serait la base d'une* « sélection organisée » *et renforcerait le poids* « déjà lourd de la profession des parents » *dans l'orientation, les signataires du communiqué attaquent gravement l'objectivité et les compétences des enseignants, des psychologues, des conseillers auxquels appartiennent les propositions d'entrée en sixième, des passages de classe et d'orientation. Le ministre regrette ce manque de confiance, qui rejoint celui qu'exprimait la demande de maintien obligatoire de l'examen du B.E.P.C pour les élèves admis en classe de seconde, alors que l'expérience prouve que les conseils de classe examinent les demandes d'admission avec beaucoup de sérieux, en s'efforçant de bien connaître les capacités réelles des candidats. C'est précisément pour donner aux maîtres une connaissance plus approfondie et plus personnalisée des élèves, en ne s'arrêtant pas seulement à leurs résultats scolaires bruts, que le dossier scolaire a été innové et généralisé par l'arrêté publié vendredi dernier au* Journal officiel *Bien entendu, ce dossier ne comportera la mention d'aucun secret professionnel, médical ou autre. L'expression de basse politique* (« mise en fiche des élèves ») *n'honore pas ceux qui l'utilisent pour critiquer les intentions du ministère. L'administration de l'éducation donne suffisamment l'exemple de l'intégrité et de souci des problèmes humains pour ne pas se sentir concernée par une attaque aussi peu justifiée.* »



Le Monde de L'ÉTÉ

Un chien de saison

Troisième tableau : survivre avec Néron !

APRES une semaine de cohabitation avec Néron, boxer bringé, je savais ce que signifie l'expression « *une vie de chien* ». (Voir *le Monde* des 23 et 24 août.)

Dès le jour de son arrivée chez moi, mon pensionnaire avait inspecté soigneusement l'appartement, flairant chaque meuble, évaluant le moelleux des tapis, contournant avec une grâce pataude des guéridons chargés de bibelots, enjambant *in extremis*, pour me donner des frissons, les fils électriques reliés à des lampes d'albâtre, essuyant ses babines baveuses sur les fauteuils et les canapés, levant un regard sceptique sur les éditions rares de la bibliothèque, insistant pour pénétrer dans la salle de bains avant de s'allonger avec la désinvolture de l'odalisque de M. Ingres, sur un kairouan précieux, la tête entre les pattes et me fixant avec l'insistance d'un matou auquel on a confié la surveillance de l'ennemi public numéro un !

Le premier repas, qui lui fut servi suivant les ordres écrits de sa maîtresse, dut paraître suspect au boxer. « *Quand on s'appelle Néron, on ne doit pas avoir peur du poison* », dis-je pour encourager l'animal. J'avais compté stimuler ainsi son orgueil, mais je fus déçu. D'un coup de museau rapide et précis, il renversa le contenu de sa gamelle sur le carrelage de la cuisine et s'en fut s'asseoir, le dos au public, devant une fenêtre ouverte, guettant le vol des pigeons comme le prisonnier de la tour bâillant aux étoiles.

Un peu plus tard, ayant découvert la réserve de légumes, il dispersa courgettes, oignons, poivrons, navets et pommes de terre à travers la maison. Houspillé par Pilar, il crut à un jeu, se mit à sauter comme un cabri, renversa la table de repassage, provoquant ainsi la chute du fer à repasser (à vapeur) qui se disloqua dans un bruit de catastrophe ferroviaire.

« *C'est dommage*, dit Pilar, réaliste, *la garantie, elle a fini hier !* »

Comme la jeune fille s'efforçait, à coups de torchon, de chasser le chien de l'office, l'animal s'empara, sans aucune méchanceté, d'un tablier de dentelle que Pilar passe pour servir, les soirs où l'on met les petits plats dans les grands. Il en fit de la charpie.

J'espérais secrètement que le bon toutou s'en prendrait à la jupe de la demoiselle, me promettant déjà le plaisir d'un strip-tease malicieux... mais les cris de Pilar me forcèrent à intervenir.

Néron fut enfermé dans l'office, où, hors de surveillance, il décida de répandre le contenu d'une grande boîte de lessive, ce qui le fit éternuer violemment... et l'incita peut-être à mordre le tuyau d'alimentation en eau de la machine à laver. Quand *l'inondation* gagna *le salon*, nous comprîmes que ce chien avait horreur de la solitude et qu'il était bien comme l'avait dit Henry, un toutou espiègle et fort distrayant.

Au lendemain de cette soirée agitée, Pilar m'informa par téléphone *qu'elle filait* en Espagne, me laissant avec « *lo gentil perro* ».

Dès lors, je fus le domestique du chien, lui consacrant mes journées suivant un horaire strictement établi. Henry m'avait prévenu : « *Néron « tient » six heures... il faut donc « le sortir » quatre fois par jour.* »

L'animal choisit de faire sa première sortie à 6 heures du matin, ce qui est tôt. Il se réveillait en général au moment où, étant moi-même assez éveillé pour jouir du fait que je ne le suis pas tout à fait, j'imaginais le martyre du Père Noé à bord de son arche-zoo. On me rencontrait donc sur l'avenue à 6 heures, à midi, à 18 heures et à minuit, tiré par mon compagnon, de platane en compteur de stationnement, de borne (pour la propreté de Paris !) en réverbère, *attentif* à interdire toute approche aux teckels hargneux, aux papillons ébouriffés et même aux épagneuls et aux bergers allemands, toutes races ennemies du boxer qui ne rêve que plaies et bosses.

Comme il est impossible d'entrer chez les commerçants en pareil équipage, je pris l'habitude de passer mes commandes en hurlant au milieu du trottoir : « *Deux croissants, s'il vous plaît !* » « *Un camembert et trois yoghourts !* » Les vendeuses qui, jusque-là, m'avaient toujours considéré comme une pratique aimable me *tendaient* mes paquets à bout de bras au seuil des boutiques.

« *Il est méchant, votre chien ? — Pas du tout, mais...* » La discussion se trouvait généralement interrompue par une traction brutale de Néron sur sa laisse, une roue d'automobile en stationnement inspirant subitement sa vessie jamais vide et pareille au tonneau des Danaïdes.

« ... *paierai plus tard...* »

C'est tout ce que je trouvais le temps de lancer, emporté au pas de gymnastique par l'animal appelé ailleurs par son *instinct* exigeant. Les gens hochaient la tête, se retournaient pour suivre *mes évolutions*, s'attendant à me voir passer sous un bus, le boxer ayant entre autres originalités celle d'être daltonien, puisque traversant les rues quand le feu est vert pour les automobiles et refusant de s'engager sur la chaussée comme un écolier bien éduqué quand les véhicules sont retenus par un feu rouge.

Entre la madeleine du matin, les pâtes du midi et du soir, les quatre promenades quotidiennes, la distribution des vitamines à 11 heures, celle du vermifuge à 16 heures, le gant de crin avec « lotion pour le poil » avant le *coucher, mes journées se trouvèrent* vite consacrées à Néron, ma vie privée réduite à néant, mes *sorties supprimées*, mes repas réglés sur ceux du chien, car j'en vins rapidement à cuire du riz, des carottes et des pâtes pour deux... et à déguster un plat unique en même temps que l'animal engloutissait sa pâtée, souvent plus appétissante que la mienne !

Un matin arriva d'Edimbourg une carte postale signée par Irma, Henry et leurs *enfants* : « *Nous espérons que Néron sait te distraire et que vous vous entendez bien !* »

Je la fis renifler au boxer, croyant qu'il trouverait au verso de la statue de Walter Scott le parfum familier de la main de sa maîtresse.

Or c'est ma main qu'il balaya d'un grand coup de langue affectueuse... *J'en eus* les larmes aux yeux, nous étions amis !

MAURICE DENUZIÈRE.

Prochain tableau :

LA PHILOSOPHIE DANS LE CHENIL

PETIT GLOSSAIRE

Voyager en français

C'EST une affaire entendue : il est irritant de s'entendre proposer un « open-jaw » pour Istanbul-Le Caire, avec un « open » d'Orly, un « fly-and-drive » à Istanbul et un « stop-over » à Tunis. Irritant de se retrouver en « stand-by » à Marseille dans l'espoir qu'un « no show » vous laissera son « seat » ; de savoir que les « tour operators » sont toujours « subbookés », les entreprises à la recherche d'un « Incentive » en « inclusive » ; et que les agents d'Air France travaillent au « welcome » plutôt qu'à l'accueil.

Mais ne prenez pas au sérieux cette caricature facile du jargon aéro-touristique. De façon générale, les professionnels n'encouragent pas l'usage du « franglais » dans leur domaine. Une bonne partie de la terminologie du tourisme existait déjà, à l'usage du train ou de la route, et se trouvait disponible.

Soucieux cependant de résister à l'anglicisation de ce vocabulaire particulièrement sensible, le gouvernement avait créé en 1972 une « Commission de terminologie du tourisme », dont les travaux sont restés remarquablement discrets. La commission de terminologie a, de son côté, proposé quelques équivalents, avec un bonheur inégal. C'est ainsi que « boutique franche », pour « duty free shop », ne s'est jamais imposé vraiment ; l'usage a préféré « boutique hors taxes », ou hors douane.

Plus récemment, l'Association française de terminologie a entrepris de recenser les anglicismes professionnels du tourisme, surtout aérien, et de faire le point de l'usage dans ce domaine (1). Le petit « glossaire » ci-encadré, établi avec son aimable collaboration, pourra rendre quelques services. Sous le titre pessimiste « Jargon », « Le Guide de la deuxième semaine mondiale du tourisme et des voyages », offre un bon glossaire de cinquante termes usuels, 6 F, éditions Touristiques internationales, 40, rue du Colisée, 75008.

L'Académie internationale du tourisme (Villa Girasole, 16, bd de Suisse, Monte-Carlo) a réédité en 1969 un utile « Dictionnaire touristique international ».

JACQUES CELLARD.

(1) Association française de terminologie (AFTERM), 32, rue de Babylone, 75007 Paris.

● BILLETS

OPEN. — L'usage de « billet ouvert » est à encourager.

OPEN-JAW. — *Aller et retour* dont le retour peut se faire, au choix du passager, soit à partir d'un autre aéroport que celui d'arrivée, soit vers un autre aéroport que l'aéroport de départ. *Aucun équivalent* efficace n'a été encore proposé. *Libre tour* ou *retour libre* feraient l'affaire.

PREPAID. — Billet payé à l'avance par un tiers (organisme, ministère, etc.). A encourager : (billet) *prépayé*.

TICKETING. — L'usage de *billetterie*, aussi bien pour l'opération d'établissement du billet que pour le guichet, se répand.

CHECKER (prononcé « tchèquer »). — Enregistrer ses bagages. Regrettable, mais usuel.

STICKER (prononcé « stikère »). — Contre-marque autocollante apposée *sur un billet pour confirmer ou* modifier une réservation. Pas d'équivalent efficace. *Collant ?*

● PASSAGERS

GO-SHOW. — Passager éventuel qui « vient voir », se présente sans réservation au guichet. Pas d'équivalent.

LATE-SHOW. — Passager qui se présente « en retard », après l'heure *fixée, au guichet. Un retardataire ou* même un *retard* est à encourager.

NO-SHOW. — Passager qui *n'a* « pas été vu » en temps voulu au guichet. Il est *défaillant*. On peut suggérer : un *pas-vu*.

STAND-BY. — Passager sans réservation pour le vol, qui se tient *en attente* au guichet.

● VOYAGES

TOUR OPERATOR. — Organisateur de voyages et/ou de vacances. Ce professionnel conçoit, prépare, coordonne l'ensemble des prestations qui constitueront un « tour » (vol ou déplacement, hôtellerie, etc.). Il « vend » le voyage ainsi préparé *à des agences qui, à leur tour*, le proposent au public.

Non traduit, ou traduit assez platement par « fabricant de voyages », « *organisateur de voyages* ». L'équivalent *voyagiste*, sur le modèle « paysagiste », séduirait-il la profession ?

INCLUSIVE TOUR (IT). — Forfait voyage et séjour, « tout compris ».

PACKAGE. — Sens voisin, mais *peut ne comprendre qu'un « lot »* séjour (sans le voyage). *Forfait* est courant.

BOOKING, SURBOOKING. — Réservation, *sur-réservation*. Aboutit aux charmants : j'ai *boucqué* Mme Untel, je suis *surboucquée* pour Tunis, etc.

REROUTING. — Modification d'itinéraire à la demande du voyageur. *Déroutage* ferait l'affaire.

VOUCHER. — Bon remis par l'organisateur ou l'agence à son client, *pour le règlement de l'hôtel, des* repas, etc. C'est tout simplement un *bon*.

FLY-AND-DRIVE. — Formule avion + auto. Un véhicule de location est tenu à l'aéroport d'arrivée à la disposition du client. Choix possible entre *air et route* ou *avion plus auto*.

CHARTER. — Il paraît difficile de revenir sur le mot, entré dans l'usage. Vol *nolisé* ne paraît pas pouvoir réussir en France. Vol *affrété* ou *affret* n'ont guère plus de chances.

VOYAGE INCENTIVE. — Voyage, parfois sous un prétexte d'études, offert par une firme à ses employés *les plus* « méritants » pour les encourager à mieux faire au retour. Dit aussi : *voyage de stimulation*. « Voyage susucre » serait un bon équivalent.

● SIGLES

(Tarif) APEX (Avance Purchase Excursion). — Tarif réduit en *contrepartie d'une réservation et d'un* paiement au moins partiel soixante jours au minimum avant le départ, et d'un séjour vingt-deux - quarante-cinq jours.

(Tarif) IPEX (Instant PEX). — Tarif réduit pour vol réservé vingt-quatre heures seulement à l'avance, et accès en fonction des places libres.

(Classes). — F = first (1re), Y = économique (economy), YL = éco*nomique en basse saison* (Low), YH = économique en haute saison (High).

(Vol) VARA. — Vol-Affrété-Réservation-à-l'avance. Obligation pour les passagers (ou leur organisation) de réserver et de payer soixante jours *à l'avance*.

(Passagers) VIP. — Personnalité très importante (Very Important Personnality). La transcription française TIP a peu de succès.

FEUILLETON N° 39 — 25 AOUT

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya, accompagnée désormais du célèbre voyant Hincz, s'est lancée à la poursuite de Waltchak, qui, d'après Hincz, court un grave danger. Ils l'ont retrouvé dans une auberge *près de Polyka*, mais son comportement totalement « anormal » provoque la colère des paysans. *Après une première fuite où le garçon* est sauvé par l'astuce de Hincz, un paysan qui a reconnu Maya vient lui dire *que* Waltchak *se trouve dans sa ferme*, dans un état d'hébétude totale. Hincz décide de le transporter discrètement à *Polyka et envoie Maya préparer les choses*.

L'ARRIVEE de Maya à Polyka avait *semé un trouble profond* parmi les hôtes de la pension. Dans la chambre du haut, les stores *étaient baissés. Waltchak dormait.*

Vers le soir, un médecin se présenta. Hincz procéda avec lui à un tour d'ho*rizon complet*.

« L'organisme n'est pas atteint. Les blessures sont superficielles. Les symptômes dont vous parlez peuvent avoir une cause nerveuse. Il serait judicieux d'appeler un psychiatre. »

Hincz n'était pas de cet avis. Il soupçonnait que cette maladie n'était pas d'origine nerveuse, mais spirituelle.

Il demanda au médecin un somnifère pour Maya ; lui-même prit une potion calmante. Il leur fallait avant tout reprendre des forces. Le silence s'étendit donc sur Polyka jusqu'à l'après-midi *suivant*. C'est le moment où Waltchak reprit conscience.

« Où suis-je ? murmura-t-il en se frottant les yeux.

— Ne bougez pas, dit Hincz, qui ne laissait toujours pas entrer Maya. Vous êtes tombé malade.

— Mais où suis-je ?

— A Polyka. »

Tout dut soudain lui revenir en mémoire, car il s'assit d'un bond sur *le lit*.

« Qu'ai-je fait ? Qui êtes-vous ? Mon Dieu, ces paysans qui voulaient me frapper... Et moi ? Seigneur... »

Il s'affaiblit de nouveau et ferma les yeux.

« Etes-vous médecin ? reprit-il un instant plus tard.

— Non.

— Dites-moi la vérité. Suis-je devenu fou ?

— Pas du tout, repartit Hincz, vous vous êtes conduit hier d'une manière un peu agitée, mais vous deviez être *énervé*. »

Et il s'évertua à le rassurer par tous les moyens.

Mais, dès que le garçon se fut rappelé *les événements de la nuit précédente*, il tomba dans une sombre apathie, ferma les yeux et garda le silence.

Hincz lui expliqua tranquillement comment ils l'avaient découvert. Il lui cacha seulement qu'il était voyant. Il dit qu'il accompagnait Maya à Polyka, et que tous deux l'avaient trouvé en entrant par hasard au restaurant.

« Alors, elle est ici ? s'enquit Waltchak.

— Désirez-vous la revoir ?

— Non », répliqua-t-il effrayé.

Et il ajouta :

« Je veux m'en aller. »

Hincz sortit le crayon de sa poche et lui demanda :

« Dites-moi où vous avez trouvé ce crayon. »

Il ne répondit pas. Ce n'est qu'après que Hincz eut réitéré plusieurs fois sa question qu'il répliqua, à regret :

« Ce crayon, mais il n'est pas à moi.

— Comment, pas à vous ? Regardez de plus près. Voici les traces de vos dents.

— Ah oui ! c'est vrai. Je l'ai trouvé.

— Où l'avez-vous trouvé ?

— Au château. J'y suis allé une fois, et je l'ai trouvé par terre dans une salle bl... »

Il s'interrompit. Il venait de se souvenir de la salle blanche qu'il voyait en rêve.

« Ce doit être la même salle que celle *dont j'ai rêvé* », *grommela-t-il à con*trecœur, et il se retourna de l'autre côté.

Waltchak ajouta :

« Je veux dormir.

— Encore un instant. Ce crayon était-il déjà mordillé quand vous l'avez trouvé ?

— Oui.

— Et vous l'avez mordillé à votre tour.

— Je ne sais pas. Si. Je fais ça d'habitude. »

Il se tut et resta allongé, les yeux grands ouverts, le regard perdu au plafond. Hincz comprit qu'il n'en tirerait plus rien.

* * *

Maya fut bouleversée par ce que Hincz lui rapporta. Ainsi, le crayon provenait du château ? Waltchak l'avait trouvé la nuit où il avait perdu son canif ! Depuis, il avait dû le laisser dans sa poche.

C'est peu de *temps après* que ses lèvres étaient devenues bleues, au cours de la promenade en forêt. De plus, il avait trouvé le crayon dans une salle *blanche ; elle aussi pensa aussitôt* à la salle blanche de leur rêve commun. Elle avait déjà songé plus d'une fois *que cette salle se trouvait au château* de Myslotch.

Y avait-il donc vraiment quelque chose d'extraordinaire dans tout cela ?

Oui, cette salle qui leur apparaissait en rêve devait être une des pièces du château. Cette découverte l'impressionna fortement.

Maya pensa à Skolinski. A aucun prix elle ne voulait mêler Kholawitski à ces histoires : il haïssait trop Waltchak. Mais Skolinski, s'il était encore à Myslotch, pourrait peut-être fournir une explication.

Hincz tomba tout à fait d'accord avec elle. D'après lui, ce crayon mystérieux, si repoussant, pouvait se révéler *la clef de l'énigme. Avant tout*, il fallait tirer cette affaire au clair.

« Ecoutez, nous allons tous deux *rendre visite au professeur. Ce châ*teau m'intéresse. Nous confierons Waltchak aux bons soins de Mariette. *C'est une fille énergique, et il est* encore trop faible pour lui opposer de la résistance. »

Ils coupèrent à travers les marécages en suivant les levées de terre, et, empruntant le couloir souterrain, Maya guida le voyant à travers le dédale des salles sombres et désertes.

Elle gardait l'espoir qu'ils parviendraient à atteindre le professeur sans rencontrer Kholawitski, à qui elle désirait cacher le plus longtemps possible son retour.

Au premier étage, elle s'arrêta :

« Attendez ici. »

Du fond de l'enfilade, des voix leur parvenaient, et ils aperçurent de la *lumière qui filtrait par une porte* entrouverte. Elle voulut reculer. Hincz la retint.

« Approchons-nous, dit-il, *même si* quelqu'un nous voyait, il n'y aurait pas grand mal, et je suis curieux de savoir ce qui se passe là-bas. »

Maya était également intriguée par ces bruits de voix, si contraires au silence auquel elle était habituée ici. Ils s'approchèrent et furent témoins d'une scène unique en son genre.

Grégoire servait à table le prince Kholawitski et le professeur, qui *échangeaient des mondanités comme* si rien ne les avait jamais séparés.

Maya se montra un instant à Sko*linski, un doigt sur la bouche. Il* comprit et vint les rejoindre peu après.

« Venez avec nous à Polyka, professeur, chuchota Maya. Nous avons à vous parler. *Je ne veux pas qu'Henri* le sache.

— Bien, je désire également vous parler, mademoiselle. »

En route, il demanda à Hincz, dont il avait entendu prononcer le nom :

« Etes-vous le célèbre voyant ? Qui vous a fait venir ici ?

— Un instant, un instant, professeur ! Dites-moi d'abord s'il se passe quelque chose d'anormal au château.

— Comment *le savez-vous ?*

— J'ai quelque raison de le supposer.

— Enfin, cher monsieur, je rencontre quelqu'un à qui parler ! s'exclama le professeur tout réjoui. Vous arrivez à point nommé. Je n'aurais pas pu résister davantage. »

Et il leur fit le récit de tout ce qui lui était arrivé dans ce séjour d'épouvante. La cuisine. La serviette. Le prince. Kholawitski. Mme Ziolkowska. Le signe. Tout se déroula devant Maya et Hincz comme un conte des *Mille et Une Nuits*.

* * *

« Je ne me suis donc pas trompé, murmurait Hincz bouleversé. Il y a ici des éléments étrangers qui agissent. »

A son tour, il rapporta à Skolinski l'histoire de Waltchak.

« Autrement dit, cette force est contagieuse et elle se jette sur les gens, murmura le professeur.

— Je peux me tromper, dit Hincz, mais, à mon avis, le sens moral et spirituel de ces étonnantes manifestations ne fait pas l'ombre d'un doute. Je pense que pour le moins énigmatique est l'agitation de cette serviette. Toute personne qui a participé à des séances de spiritisme sait que des *forces inconnues peuvent soulever des* objets, déplacer des meubles et même frapper les spectateurs. Ces faits n'ont pas nécessairement un caractère surnaturel. Ce sont certainement des forces inconnues dépendant de notre constitution psychosomatique qui entrent ainsi en action.

» Imaginons que ce malheureux François, dans une tension prodigieuse de ses forces vitales, ait communiqué à la *serviette quelques parcelles* de son énergie. N'avez-vous pas remarqué que ce mouvement est apparenté à celui d'un médium ? Ainsi on pourrait sinon expliquer cette partie de l'énigme, du moins la rattacher à des exemples connus, réalisés au cours de séances de spiritisme.

» J'ai la profonde conviction que nous sommes en présence d'un cas inouï par sa puissance. François avait dû atteindre un degré d'intensité dont l'homme normal n'a pas idée, et déchaîner ainsi des forces dont la puissance est difficile à évaluer. Une partie de ce fluide a dû imprégner le crayon et se transmettre à Waltchak. Il y a un détail extrêmement intéressant : tous les symptômes sont liés aux lèvres, d'une façon ou d'une autre.

» *Plusieurs fois, les* lèvres de Waltchak sont devenues bleues. Nous savons qu'il avait coutume de mor*diller ce crayon. Mais*, comme nous l'avons appris, le crayon l'avait déjà été auparavant. Je parierai n'importe *quoi que c'était par François* : sur ce crayon, les traces des dents de Waltchak se mêlent à celles de *François*.

— Vous affirmez cependant que la question n'est pas épuisée pour autant ? demanda Maya à Hincz.

— Justement pas. La force qui nous entoure n'est certainement pas neutre sur le plan spirituel. Elle est nettement porteuse du signe négatif. C'est une force mauvaise. Il est *fort* possible qu'elle se communique mécaniquement par le truchement des objets contaminés, mais j'ai la *conviction* qu'elle ne prend que sur un homme qui lui est spirituellement favorable. Pourquoi n'a-t-elle *encore réussi* à causer de notoire dommage, au professeur, qui a pourtant séjourné si *longtemps* à *proximité de cette salle ?* Parce que le professeur y a opposé sa force spirituelle. Et pourquoi Waltchak a-t-il été contaminé ? Parce qu'un déplorable concours de circonstances l'a fait douter de lui-même et l'a amoindri.

— C'est bien cela, avoua Maya, au désespoir.

— Ne vous laissez pas abattre, mademoiselle. Nous allons lutter.

— Que reste-t-il à faire ? »

Hincz se concentra :

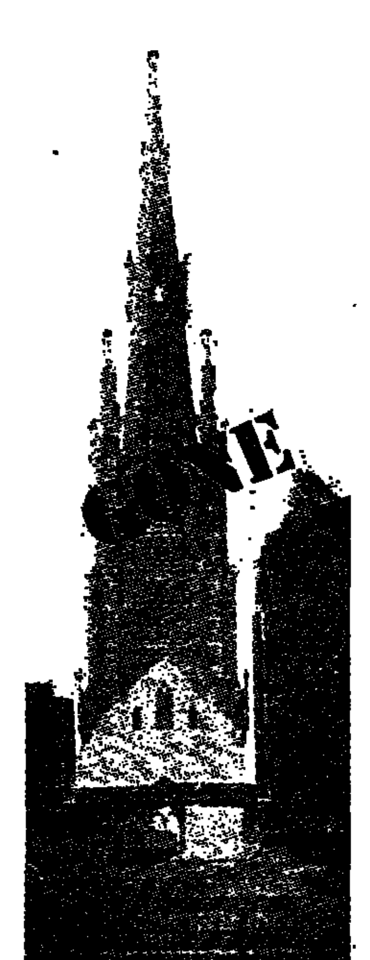
« Beaucoup de *choses. Nous devons* tendre vers l'explication de ces phénomènes. Avant tout, il va falloir sonder Waltchak. »

(A suivre.)

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Comment sauver les monuments historiques

La rose et l'églantier



EN 1974, le Victoria and Albert présentait une exposition qui, intitulée The English Country House, fit grand bruit et grand deuil outre-Manche. Elle montrait, en effet, que, depuis un siècle, dans un pays qui a plutôt bonne réputation sur le plan de la décence civique et du respect du passé, des dizaines et des dizaines, sinon des centaines, avaient été détruits de ces petits châteaux Tudor, de ces merveilleuses villas palladiennes, de ces folies gothiques, de ces demeures victoriennes d'un éclectisme parfois si savoureux qui sont l'orgueil de la campagne anglaise et dont certaines étaient dues à des architectes comme Robert Adam, Nash, Smirke, Pugin, pour ne citer que ceux du premier rang.

Elle montrait aussi que, depuis la guerre, les destructions n'avaient cessé de croître, du fait du transfert ou de la disparition des fortunes, de l'impôt, de l'urbanisation, toutes causes bien connues mais dont on n'imaginait pas qu'elles aient pu avoir des conséquences aussi désastreuses.

Sans doute fallait-il d'abord vider des taudis, construire des villes et des quartiers nouveaux. Sans doute le National Trust pouvait-il s'enorgueillir de quelques sauvetages spectaculaires, mais les efforts de cette remarquable institution avaient souvent porté sur des édifices majeurs, et, en Angleterre comme ailleurs, bien des chefs-d'œuvre avaient disparu qui, avec leurs parcs, leurs prairies vallonnées, leurs plans d'eau, étaient le tissu même d'un paysage historique, le signe majeur et partout présent d'une civilisation.

Cette année, nouvelle exposition et nouveau deuil. Il s'agit du patrimoine religieux, dont la situation paraît en Angleterre encore pire qu'elle n'est, pour l'instant du moins, en France. L'exposition rassemble un nombre impressionnant de photographies d'églises détruites ou abandonnées, elle présente quelques objets de culte qui ont échappé au vandalisme, ou, situation que nous connaissons bien, au zèle des brocanteurs. Elle montre que les églises devraient d'autant plus être protégées que, par le nombre de monuments funéraires qu'elles contiennent, elles sont le véritable musée de la sculpture anglaise, *sujet bien négligé, note-t-on mélancoliquement*, alors que l'on assiste chaque année à l'exhumation « of yet another deplorable Italian baroque master » (1). Le catalogue enfin, fort important, qui l'accompagne réunit sur les problèmes de restauration et de sauvegarde un certain nombre d'études qui sont peut-être ce que l'on a écrit de plus sensé sur la question.

Quelques chiffres. Depuis 1945, 145 églises ont été détruites à Londres, 50 à Liverpool, 45 à Manchester ; Glasgow a perdu en vingt ans 35 églises qui avaient un statut comparable à celui de nos monuments historiques, dans le diocèse de Norfolk 93 églises sur 703 sont actuellement en ruine et, en 1975-1976, les « church commissions », qui veillent en principe sur le patrimoine, ont accepté la démolition de 39 églises (une tous les neuf jours). Les soldats de Cromwell, écrit un des auteurs du catalogue, n'ont pas *fait* d'aussi beau travail.

Le « star system »

Les raisons de ce massacre ? Certaines sont les mêmes qu'en France : le déclin de la pratique et des vocations, la nouvelle liturgie, qui a vidé les églises catholiques de leurs éléments décoratifs, l'aménagement du territoire, qui fait sauter au profit d'une route un édifice jugé encombrant, l'absurde mépris de l'architecture du dix-neuvième siècle.

A quoi il faut ajouter un certain affaissement des centres urbains et le statut très particulier de l'Eglise d'Angleterre (Church of England). Alors qu'en France, depuis la loi de séparation, les églises appartiennent aux communes et les cathédrales à l'Etat, l'Eglise anglicane est tout à fait indépendante et maîtresse de ses biens : elle en dispose comme elle l'entend, entretien ou abandon, et les commissions ecclésiastiques ont dressé une liste des « redundant churches » (églises *qui font double emploi*), *lesquelles ne devront* leur survie qu'à la générosité privée ou à leur prise en charge par le département de l'environnement, lequel, ici comme ailleurs, ne peut ni tout protéger ni tout entretenir.

Et c'est pourtant ce tout, modeste, diffus, souvent anonyme, qui est peut-être l'essentiel : Proust a dit et redit cela dans la *Recherche*, où le symbole « matriciel » de l'église de Combray et des clochers de Martinville est contemporain de « la grande pitié des églises de France », et, à propos du monumental *Buildings of England*, de Nikolaus Pevsner, un des organisateurs de notre exposition proteste avec raison contre ce « star system », qui précisément ne tient compte que des monuments et oublie les « cent fleurs » qui constituent la trame, la structure affective d'un pays. Pour que vienne une rose, il faut d'abord un églantier

Dans ces conditions, que faire ? Rassembler des fonds. C'est à quoi s'emploie l'association des « friends of friendless churches ». Noble pensée ! Charmante Angleterre ! Et l'on ne dira jamais assez que les plus belles réussites en matière de sauvegarde sont souvent le fait des associations. Mais il est bien évident que l'initiative privée, encore moins que les crédits publics, ne peut résoudre l'ensemble du problème, qui est avant tout un problème de finalité. Au-delà des discussions portant sur les méthodes de conservation et de restauration, *il doit, en effet, être résumé ainsi* : un édifice devenu obsolète ne peut être sauvé que si on lui trouve une utilisation nouvelle.

C'est là qu'intervient la partie positive de l'exposition du Victoria and Albert. Pas de doctrine ni de chiffres, mais une série d'exemples qui montre à quel point peut être variée la fonction nouvelle attribuée à un édifice dont l'usage ancien n'est plus possible. La première de ces fonctions est évidemment la fonction culturelle : musée, bibliothèque, salle de concert, salle de spectacle. Mais elle peut être aussi sociale (maison de jeunes, club du troisième âge), universitaire (salle d'examens, annexe de faculté), et même sportive, pourquoi pas ? et administrative : ici une chapelle méthodiste abrite des bureaux d'Olivetti, là c'est une nouvelle poste que l'on a installée dans une chapelle non-conformiste désaffectée.

Tout cela n'est pas propre à l'Angleterre. Pour ne citer que quelques exemples, religieux ou civils, l'ancien tribunal de Greenwich-Village est devenu une annexe de la New York Public Library, la poste de Pittsburgh a été convertie en musée historique et l'église San-Salvatore de Palerme abrite désormais un auditorium.

En France, sans parler même d'entreprises majeures comme Pont-à-Mousson et Fontevraud, on peut penser aux entrepôts Lainé à Bordeaux, devenus centre culturel, au lycée de Saint-Omer, qui occupera les locaux de l'ancienne gendarmerie, à Marseille, où l'hôpital de la Charité et la criée du Vieux-Port recevront des affectations nouvelles. Et l'exemple de la Maison Dorée ou du Crédit lyonnais, *boulevard des Italiens (un des plus spectaculaires* ensembles de décoration et d'architecture intérieure du siècle dernier), montre que, même sans en modifier la fonction, on peut adapter un édifice ancien à des besoins nouveaux.

Ce qui est peut-être particulier à l'Angleterre, c'est que l'on n'y recule pas devant des transferts de fonction quelque peu excentriques. Si une église ne sert plus à rien, pourquoi ne pas en faire un hall de francs-maçons, une chapelle orthodoxe, une mosquée ? Et, à la limite, une maison particulière ou un ensemble d'appartements ? Tout cela qui suppose création de niveaux, modification des volumes, altération partielle de l'édifice, choquera sans doute l'esprit quelque peu doctrinaire et puritain qui anime parfois notre service des monuments historiques. Mais, encore une fois, vous pouvez restaurer, — et à quels frais ! — une église, un manoir, un ancien hospice : si l'église demeure vide, si le *manoir* n'est pas chauffé, habité, « vécu », il n'en restera rien au bout de cinquante ans.

Les bonnes nouvelles

Cette évidence ne s'est imposée en France que depuis fort peu de temps, devant le caractère dramatique que prend la dégradation, pour ne pas dire l'abandon, de toute une partie du patrimoine.

Mais voici de bonnes nouvelles : la rue de Valois a constitué un groupe de réflexion sur le problème et le prochain colloque de l'Icomos, qui se tiendra à Avignon en janvier prochain, aura pour thème : « Utiliser les monuments historiques. » C'est bien, ce n'est pas tout. Dans ce domaine, il n'y a pas de remède miracle, de solution universelle ; la réflexion ne peut qu'aligner de bonnes intentions, tout dépend de l'initiative privée, civique, encouragée par l'Etat et les collectivités locales.

Et encore plus d'un état d'esprit. Si l'Italie, qui ne passe pas pour être la terre d'élection de la rigueur administrative, a dans l'ensemble mieux protégé ses centres historiques que les autres pays européens (ne parlons pas du tiers-monde, où la situation est désespérante) c'est peut-être, tout simplement que, la fierté campanilliste aidant, les jeunes Italiens sont formés dès l'école à la connaissance et à l'amour de l'art.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Change and Decay. The future of our churches*. Victoria and Albert Museum. Catalogue de Marcus Binney et Peter Burman.

(1) « D'encore un autre maître italien baroque déplorable ».

AU FESTIVAL D'ANTALYA

Sans stars ni producteurs

LES camionnettes remplies de petits garçons en bel habit du dimanche, tout propres avec leur chemise blanche et leurs rubans de couleur, sont descendues lentement dans le bruit de la trompette et du tambour. Les parents suivent par autobus entiers. Ici, au bord de la mer bleue, avait lieu la cérémonie de la circoncision. Tout s'est passé selon les rites.

La fête était belle cet été encore à Antalya. Même les journaux turcs d'Istanbul ou d'Ankara ont parlé de cette journée religieuse, le seul événement important organisé par l'équipe du Festival : grâce à l'aide de la municipalité, les familles les plus modestes ont pu célébrer leur fils, selon la tradition, en grande pompe. Il y faut ce qu'il faut. Plus encore que chez nous lors de la communion si solennelle.

***

C'était le quatorzième Festival d'Antalya, un festival de cinéma sans stars ni producteurs, sans... tout l'argent du cinéma qui doit annoncer sa couleur haut et clair. Selon certains, l'équipe du maire n'aurait pas « le sens des choses » et depuis quelques années conduirait à sa perte cette manifestation, gloire de la Turquie méridionale.

Et si, précisément, dans sa clairvoyance honnête, le maire d'Antalya, un « bon maire », avait tout à fait le « sens des choses »...

Chaque soir, en un lieu différent de la ville, souvent dans les faubourgs, le « cinéma » arrivait : quelques hommes pour débarquer du camion le grand écran de toile blanche et mettre en place la machine du projectionniste, les haut-parleurs. Chaque soir arrivaient les familles entières : les voisins venaient avec leur chaise, les autres s'asseyaient par terre ou restaient debout sur l'asphalte ou dans le pré, terrain vague entre les jardins maraîchers de la périphérie. Les femmes d'un côté, avec l'inévitable enfant agrippé dans leur dos, et, autour de leur visage grave et digne, un foulard blanc bien serré. De l'autre côté, les hommes. Ils étaient nombreux à attendre 21 h. 30 que les images viennent. C'était comme cela, sous les étoiles, dans la nuit douce. Et quand c'était fini, ils repartaient contents. En tout cas, ils souriaient. Les tout-petits s'étaient endormis.

Six longs métrages et quelques courts métrages turcs ont été présentés dans les quartiers, ainsi que six films étrangers (les mêmes que l'après-midi, dans une salle de la ville) qui étaient soumis au plus consciencieux des jurys.

La Mariée au voile noir a fait l'unanimité. Vainqueur de la compétition, le film de Sürreya Duru a donc été projeté une nouvelle fois à la fin du Festival. Les gradins du stadium ont accueilli des milliers de spectateurs. Pas des touristes ou des professionnels, pas un petit noyau de personnes plus aisées que d'autres.

La Mariée au voile noir, *histoire anatolienne, est un conte sur les aléas de la réforme agraire dans les parties les plus pauvres du pays, plutôt semi-désertiques, où la réalité quotidienne est celle encore du Moyen Age. Les images ont, dans ce film, la force des choses simples. Elles n'ont guère besoin de commentaires, évitent le sentimentalisme, ne prétendent pas donner une leçon politique. Elles racontent sans fioritures la vie dure de ceux qui travaillent pour les gens de la ville, propriétaires hostiles au moindre changement. Les femmes qui tirent l'eau du puits en une interminable noria, la cuisine faite à même le sol, la danse du mariage, les risques pris aux frontières par les contrebandiers, la brutalité des rapports entre ennemis : tout cela n'est pas ici vu comme sujet de folklore ou prétexte au populisme facile. Tout cela existe.*

Doit-on reprocher à Sürreya Duru son sens de l'efficacité ? Faut-il refuser l'émotion ? La Mariée au voile noir *méritait sans aucun doute sa distinction, même si le prix du meilleur réalisateur est allé à Zeki Okten pour* le Roi des concierges, *avec Kemal Sunal. De plus,* la Mariée au voile noir *reflète assez bien ce que tentent de faire les jeunes cinéastes turcs dans les limites d'une censure encore réglementée par des textes imités de ceux de l'Italie mussolinienne. Aucun de ces cinéastes turcs n'oublie que l'un d'entre eux, Yilmaz Guney, réalisateur de* l'Espoir *et de* l'Ami *— premiers films réalistes turcs, déjà présentés en France — est en prison.*

***

Deux cents films sont produits chaque année en Turquie. Chiffre énorme, comparable au chiffre français. Bien peu sont autre chose que de modestes productions copiées des westerns, des films d'aventure américains, des comédies sentimentales d'un érotisme stéréotypé qui n'ont rien à envier d'ailleurs aux quelque trois cents films importés chaque année également (le karaté figure en bonne place).

Il semble que cette année les organisateurs du Festival aient eu de la peine à établir une sélection pour Antalya. Et si Merhaba, *d'Ozcan Arca, jeune réalisateur, ingénieur de son vrai métier, avait des qualités, si dans cette histoire d'un village de pêcheurs, comme dans* l'Honneur de la famille, *de Atle Serefi, on retrouvait le thème de l'appropriation des moyens de production, l'illustration de l'antagonisme entre le riche et le pauvre, on a senti des concessions à ce qui « marche ». A Antalya donc, un film comique et un autre, coproduit avec l'Italie, avec le grand renfort d'un cascadeur dans le rôle du bandit, tous deux d'un très relatif divertissement, représentaient davantage la production moyenne du cinéma turc.*

***

Antalya n'est pas un festival riche et la municipalité a le mérite d'assurer pendant plus d'une semaine l'animation d'une ville, la véritable et populaire animation, sans aucune subvention du gouvernement, qui garde son aide à des institutions culturelles plus établies.

Ainsi, à Antalya, il n'y a plus non plus de récompenses en argent pour les films vainqueurs. Il y a un groupe de fidèles qui, tout au long de l'année, travaillent en liaison avec la Cinémathèque d'Istanbul et croient à un autre cinéma, parce qu'ils connaissent très bien ce qui se fait ailleurs.

« Antalya est le festival de la rue », *dit Onath Kutlar, l'ancien directeur de la Cinémathèque turque,* « le cinéma aussi devrait être l'affaire du grand public. Il sait juger. » *A Antalya, c'est ce même public qui allait écouter les concerts de musique pop ou de variétés turques, applaudir aux chansons souvent politiques de celle qu'ils appellent leur Joan Baez, qui allait voir des troupes folkloriques étrangères, ou regarder* le Mariage au tambour, *une pièce de théâtre sarcastique inspirée des traditions du pays et jouée à travers la ville par une jeune troupe d'Istanbul. Les gens dans la rue ont aussi regardé travailler des sculpteurs. Au musée archéologique était présentée une exposition de quarante-deux photographes. Les visiteurs qui déambulaient n'étaient peut-être pas entrés dans un musée auparavant...*

MATHILDE LA BARDONNIE.

Hommage à un cinéaste américain

Delmer Daves était un conteur

par BERTRAND TAVERNIER

Le cinéaste américain Delmer Daves est mort le 17 août (le Monde *du 20*). *Bertrand Tavernier* (« l'Horloger de Saint-Paul », « le Juge et l'Assassin ») *le connaissait bien. Il l'avait rencontré quelques jours avant, chez lui, en Californie, et il évoque la carrière de l'auteur de* 3 h 10 pour Yuma *et de* la Colline des potences.

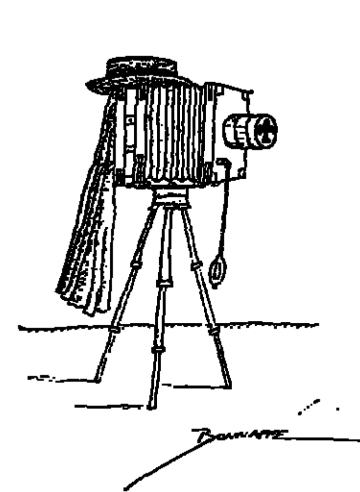
MA première rencontre avec Daves date d'août 1961. C'était une lettre de six pages répondant à des questions que je lui avais posées après la découverte émerveillée de *3 h. 10 pour Yuma* et de *la Colline des potences*. Ce fut le début d'une longue amitié, d'abord d'ordre épistolaire. Daves était un conteur infatigable, et ses lettres traitaient de milliers de sujets : de son travail, bien sûr, de ses espoirs et de ses déceptions, de la nouvelle grue qu'il avait inventée pour réussir des mouvements plus musicaux, de ses enthousiasmes ou de ses interrogations devant les films de jeunes cinéastes, mais aussi de ses collections de minéraux, de ses recherches quant à la fabrication des mosaïques byzantines, de ses voyages en Extrême-Orient. Il parlait aussi de son grand-père, qui avait travaillé avec le Pony Express et traversé l'Amérique dans une caravane de pionniers. Tout passionnait cet ancien camarade de classe de John Steinbeck, et sa bibliothèque était impressionnante. Il était lui-même très fier de l'édition originale d'*Ulysse*, de Joyce, illustrée et signée par Matisse. Quand je le vis pour la dernière fois, il terminait une étude sociologique sur les racines de certains mots et la manière dont leur signification se recoupait dans diverses langues.

Après l'échec de ses deux derniers projets, dont un western, *Jackson Hole*, qui devait être le dernier volet de sa saga de l'Ouest, et qui aurait traité des rapports sociaux entre les « cattle barons » et les fermiers, il refusa plusieurs westerns « où la violence était irresponsable » et tenta d'imposer en vain des scénarios originaux : « *La voilà, la nouvelle vague : écrire pour l'écran. Oublier tout ce qui est livresque ou théâtral. Créer de vraies émotions cinématographiques, en les prenant dans la réalité, pas dans les best-sellers.* » Sa générosité, qui n'avait rien de factice, faisait de cet humaniste libéral le trait d'union indispensable entre le populisme d'un Capra (dont il était un des metteurs en scène favoris) et le radicalisme d'un Polonsky ou d'un Biberman. « *Comprendre, c'est aimer, et chaque fois que j'ai pu j'ai essayé d'ouvrir les yeux du public sur d'autres races, d'autres coutumes, d'autres civilisations. On commence à peine à effleurer la vérité au cinéma.* » La rencontre de ce républicain fidèle, du démocrate prolétarien qu'était John Garfield et du communiste Albert Maltz nous valut l'un des plus beaux films sociaux de l'après-guerre, *Pride of the Marines*.

De ses westerns on a beaucoup parlé. De leur antiracisme, de l'utilisation lyrique des paysages. Mais là, j'ai surtout envie d'évoquer la rigueur morale des personnages féminins, la beauté et l'émotion des scènes d'amour, le visage de Felicia Farr, petite serveuse de saloon *(3 h. 10 pour Yuma)*, Maria Schell recouvrant la vue *(la Colline des potences)*. Daves refusait la misogynie, le côté « macho », le culte de la virilité, inhérents au genre : « *Ce sont les femmes qui expriment la morale de mes films.* » Ce n'est pas étonnant, venant de l'auteur de cette splendide histoire d'amour, *Dark Passage*, dont il improvise la fin *magique*, « *cette décantation d'un amour qui va par la suite se réintégrer à la vie normale* » (Yves Martin), qui fit délirer les surréalistes. En paraphrasant Bernard Shaw, on pourrait dire que l'approche de Daves était réaliste, mais qu'il l'exprimait en termes romantiques.

Il faut peut-être voir dans ce romantisme, qui s'adaptait si mal à l'Amérique actuelle, une des raisons de sa retraite prématurée. Cette confiance dans l'homme, cet optimisme qui, selon Chesterton, fait les meilleures œuvres sociales, étaient déphasés. Il ne lui restait plus que le silence, à cet ambassadeur d'une Amérique en Amérique.

Une sélection



« J.-A. Martin photographe » vu par Bonnaffé.

Cinéma

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR
de Luis Bunuel

Une nouvelle fable socio-érotique de l'auteur de Viridiana *et de* Tristana, *librement inspirée de* la Femme et le Pantin *de Pierre Louys. Un homme mûr, sûr de soi comme de l'univers, découvre la passion, l'anarchie des sens et des sentiments, cependant qu'autour de lui l'ordre bourgeois explose, jusqu'au grand boum final, corrigé peu auparavant par la vision édénique d'une harmonie retrouvée : une jeune femme trame amoureusement son ouvrage dans une vitrine du passage Choiseul, à Paris.*

LE DERNIER DES GÉANTS
de Don Siegel

Le dernier des westerns, la pérennité d'un genre que n'ont réussi à tuer ni Sergio Leone ni ses émules américains. Le vieil homme fatigué retourne à la ville pour y rencontrer son destin. Le vieil Ouest se meurt, nous sommes au tournant du siècle, et avec lui une légende. Hollywood reprend une dernière fois le flambeau, John Wayne s'avance sur la scène et dit au revoir à toute une époque.

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE
de Jean Beaudin

Un couple, au début de ce siècle. Lui est photographe. Elle s'occupe de la maison : la mère-épouse idéale. Ensemble, un jour, ils voyagent. Un voyage plein de surprises. Libérés du joug familial, les deux époux refont connaissance. Ce film sensible et délicat d'un cinéaste québécois, présenté au Festival de Cannes, en dit plus sur la condition féminine que bien des prêches libérateurs.

LES CHAINES
d'Arthur Barron

Adapté du recueil de lettres écrites de prison par George Jackson et publiées sous le titre les Frères de Soledad, *ce film rigoureux et sobre, réalisé par un cinéaste peu connu, rappelle l'affaire à laquelle fut mêlée Angela Davis. Accusée en 1970 d'avoir fourni un pistolet au frère de George Jackson qui tenta de s'emparer d'un juge pour obtenir l'acquittement des prisonniers de Soledad, Angela Davis devait être reconnue non coupable deux ans plus tard.*

— ET AUSSI : *L'Homme pressé*, d'Edouard Molinaro (90 minutes de distraction) ; *le Portrait de Dorian Gray*, de Pierre Boutron (d'après l'œuvre d'Oscar Wilde) ; *Un flic sur le toit*, de Bo Widerberg (procès de la police suédoise) ; *la Théorie des dominos*, de Stanley Kramer (la manipulation sourde du citoyen par des organismes occultes).

Théâtre

MOLLY BLOOM...

Le monologue final du roman de Joyce, « Ulysse », joué avec une distance fine et chaude par Garance, curieuse comédienne formée à New-York.

... ET LE MANUSCRIT
au Lucernaire

C'est le texte théâtral « l'Hypothèse », que Robert Pinget avait écrit pour Jean Martin, rebaptisé « le Manuscrit ». Martin était l'un des créateurs de « Godot » et le texte de Pinget est proche de Beckett, quoique d'un humour plus codé. Gérard Bayle en écrivain fantomatique se demandant pourquoi son unique manuscrit qui au fond d'un puits est d'un dandysme fraternel.

EROSTRATE
au Théâtre Mouffetard

Une nouvelle de Sartre, histoire d'un bonhomme qui n'aime pas voir les gens mastiquer leur bifteck à table, et qui, pour cette raison, tire au revolver dans la foule, rue Delambre. Mise en scène sélective de Yves Gourvil. Interprétation « hyper-mesguichienne » de Marianne Irzenski, Philippe Duclos, Jean-Louis Grinfeld. Du Dracula mental.

EN ATTENDANT GODOT
sur la Péniche

Ils n'en auront jamais fini, les clowns-clochards de Beckett, d'attendre que le monde finisse ce monde hystérique enlisé dans sa folie. Vus par Jean-Paul Farré, ils mènent dans la boue un combat qui n'en finit pas de finir et de recommencer, sans parvenir à s'épuiser (jusqu'au 27 août).

CAFÉS-THÉATRES

Au Café d'Edgar : le vrai tango kitsch et mélancolique avec Ernesto Rondo et Mosalini au bandonéon (jusqu'au 30 août).

Salle II : des histoires juives avec Popeck, *des histoires suisses avec Fernand Bersel et Alain Chevallier. Aux Blancs-Manteaux, des histoires de femmes avec Pierrette Dupoyet,* la Demarieuse, *avec Evelyne Dandry et Josiane Lévêque dans* Au niveau du chou. *A la Cour des Miracles : Marianne Sergent, et aussi des hommes : Jacques Blot, et* Arnaque 77, *avec Marc Dudicourt, Jean-Paul Rampal, Marc Cassot. A la Vieille Grille, des histoires juives encore avec Lionel Rocheman, des histoires de femmes encore avec Anne-Marie Picchiarini. Et au Plateau à 22 heures, la merveilleuse féerie cruelle et ironique de Jean Bernard Moraly,* la Nuit de noces de Cendrillon.

Musique

DÉCOUVRIR, VOIR, REVOIR
au Festival Estival

Nouveau venu parmi les quatuors à cordes anglais, le Wharton String Quartett joue Beethoven et Crumb à la Conciergerie (jeudi 25 à 18 h. 30) ; A. Vandernoot dirige la Philharmonie d'Anvers le lendemain à 20 h. 30, à la faculté de droit (Franck, Berlioz et Brahms) ; la maîtrise Gabriel-Fauré s'offre un détour par Lassus, Monteverdi, Palestrina et Mozart avant de rentrer à Marseille (mardi 30, à la Sainte-Chapelle, à 18 h. 30 et 20 h. 30), tandis que le quatuor Parrenin propose une nouvelle audition du Quatuor de Dutilleux (jeudi 1er septembre, à la Conciergerie, à 18 h. 30). Deux heures plus tard, à l'église des Billettes, Gustav Leonhardt retrouve J.-S. Bach...

AUTOUR D'UNE HARPE
à Gargilesse

Nicanor Zabaletta le 26 août, à 21 h., le quatuor Via Nova et Christian Lardé le samedi 27 dans un programme Mozart, et jeudi 1er septembre, à 14 h. 30, la finale du concours international de harpe M.-A.-Cazala. Pour son dixième anniversaire, Gargilesse est plus que jamais la capitale de la harpe puisque le Festival organise, du 28 août au 2 septembre, un congrès international des harpistes : l'enseignement, la musique contemporaine sont à l'ordre du jour. (Renseignements : 277-99.63).

PIANO, SOLISTES ET ORGUES
à La Chaise-Dieu

En dix ans, le Festival de La Chaise-Dieu, au nord du Puy, a atteint son objectif : le relevage de l'orgue de l'abbaye, construit en 1725-1727 et restauré par la maison Dunand. Jacques Charpentier l'inaugurera avec le Livre d'orgue *de Jacques Boyvin (le 31 août) ; fidèle à l'idée initiale de son festival, Cziffra ne se contente pas de jouer lui-même (dimanche 28 août), mais invite son fils à diriger l'Orchestre symphonique d'Ile-de-France avec un quatuor de solistes à découvrir (samedi 27) (Rens. : 71-09.22.74.)*

— ET AUSSI : Marie-Claire Alain au Festival de Comminges (église Saint-Bertrand, vendredi 26, rens. : 61-88.32.00) : Bach, Dandrieu, J. Alain. Grace Bumbry chante Schumann, Brahms et Duparc sur le parvis Saint-Michel, à Menton (mardi 30, 21 h. 30), en clôture du Festival, qui accueille également le Cleveland String Quartett (dimanche 28).

A l'étranger, trois grands festivals de septembre : Stresa, sur le lac Majeur, *du 28 août au 19 septembre* (téléph. : 0323-31 095 et rens. à l'Office national italien du tourisme) ; Lucerne avec un *récital Pollini-Schubert* (le 28 août) et la Philharmonie de Berlin, dirigée bien sûr par Karajan (mardi 30, rens. : 041-22.82.12) ; Montreux-Vevey enfin, qui ouvre un programme Beethoven avec la représentation de *Pimpone* de Telemann et *la Serva Padrona* de Pergolèse (les 30 et 31 août).

Expositions

TENDANCE DES ANNÉES 20
à Berlin

La quinzième exposition du Conseil de l'Europe, autour d'un thème — les années 20 — qui convient bien à la ville où elle se tient : Berlin, qui fut, à cette époque, un grand centre artistique et intellectuel. Réalisée grâce aux prêts de nombreux musées américains et de la plupart des grandes collections européennes, elle comprend quatre parties : Du constructivisme à l'art concret (à la Nouvelle Galerie nationale) Dada en Europe, De la cité futuriste à la cité fonctionnelle *(à l'Académie des arts) et* Surréalisme et néoréalisme *(à l'Orangerie du château de Charlottenbourg).*

CLAES OLDENBURG
au Centre Georges-Pompidou

Deux cent vingt-six numéros pour une rétrospective des dessins, aquarelles et estampes du plus démystificateur des pop'artistes américains, bien connu pour ses sculptures coloriées en plâtre et en vinyl d'objets gourmands : hot dogs, sandwiches, côtelettes... grandeur Gargantua.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
à Carnavalet

L'art et l'histoire d'un grand moment en France, à travers les instruments de propagande et d'action révolutionnaire que sont les gravures et caricatures de l'époque.

MOTHERWELL
à l'ARC

Une rétrospective des peintures et collages depuis 1941 d'une des figures-clefs de l'expressionnisme abstrait et de la peinture américaine de l'après-guerre.

WILLEM DE KOONING
à Grenoble

Autour de cinq tableaux récents, un ensemble de sculptures datées de 1969, 1972, 1973 et des lithographies. Pour découvrir comment un des grands peintres américains de l'« action painting » peut en sculptant, rester peintre, expressionniste, gestuel et, plus que jamais, fidèle à sa passion pour la figure humaine.

RUBENS
à Anvers...

Le quatrième centenaire de la naissance de P.P. Rubens, célébré à Anvers, la ville d'attache de l'artiste. Au centre de cette commémoration, marquée par de nombreuses manifestations, une exposition au Musée royal des beaux-arts ; elle comporte une centaine de tableaux et d'esquisses à l'huile, et une soixantaine de dessins illustrant l'évolution de l'œuvre de Rubens.

... et à Caen

Des peintures et des gravures destinées à évoquer le maître et les artistes qui ont gravité autour de lui et plus ou moins subi son influence. L'exposition présente notamment des œuvres appartenant au musée de Caen ainsi qu'à des musées et à des églises de la région, contribuant ainsi à mettre en valeur les richesses artistiques de la Basse-Normandie.

ADAMI
à Marseille

Œuvres récentes de Valerio Adami, cet été, au musée Cantini de Marseille. Après Balthus et Bacon sur ces mêmes cimaises, un regard froid sur la vie quotidienne et sur des personnages de la mythologie moderne : Freud et Gorki, Joyce et Gandhi.

— ET AUSSI : *Klee*, à Saint-Paul-de-Vence (un panorama de deux cent cinquante peintures et dessins) ; *Chagall*, à Nice (les œuvres récentes : rêveries poétiques sur des thèmes bibliques) ; *Dufy*, aux Ponchettes de Nice (peintures pour le soleil du Midi) ; *Van Dongen*, au musée Chéret à Nice (tous les Van Dongen de Nice réunis) ; *le Drapeau*, à Saint-Tropez (bannières, étendards et fanions dans la peinture) ; *Mathieu*, à Valréas et à Ostende (en France et en Belgique, une trajectoire flamboyante) ; *Maximilien Luce*, à Albi (rétrospective du peintre néo-impressionniste) ; *Fernand Léger*, à Montauban (une soixantaine de peintures, gouaches, aquarelles et dessins d'un constructeur) ; *Alan Shield*, à Strasbourg (toiles non tendues, couleurs raffinées, agrémentées de piqûres et de broderies, d'un jeune artiste américain) ; *Voyage aux île Fortunées*, à Sainte-Suzanne (une évocation des voyages des grands navigateurs du dix-huitième siècle).



Hollywood triomphe avec « la Guerre des étoiles »

Princesses et robots de nouvelles galaxies

A l'ère des conglomérats et des multinationales, le cinéma est plus que jamais une industrie et une série de coups de poker : il semble fonctionner pesamment selon la seule économie du gain sans limite, il implique en même temps un tel degré de hasard, de fantaisie, il exige une telle complicité de la part du public, que moins il ressemble au « septième art » dont rêvent les *happy few*, plus il est lui-même, délirant, mythique. *La Guerre des étoiles (Star Wars)*, le nouveau film de George Lucas, est en train de redonner à Hollywood une confiance longtemps perdue et s'apprête à battre les records de recettes de tous les temps de l'histoire du cinéma avec 100 millions de dollars (la part du producteur) prévus pour les seuls Etats-Unis, surpassant ainsi les deux précédents monstres, *le Parrain*, de Francis Ford Coppola et *les Dents de la mer*, de Steve Spielberg.

Selon une politique inconcevable en France, à supposer que la France ait le potentiel du marché nord-américain, le film a été lancé à la veille de l'été. Loin de subir la concurrence des plaisirs estivaux et malgré la vague de chaleur qui a sévi sur une partie du pays — mais les cinémas climatisés américains font les délices du spectateur, — il a très vite mobilisé l'attention générale comme *les Dents de la mer*, il y a deux ans.

L'hebdomadaire *People*, publié par le groupe Time Inc., dans son numéro du 18 juillet, écrit que « la Guerre des étoiles *est une joyeuse récapitulation de l'héritage national hollywoodien* », mais admet que son phénoménal succès a surpris tout le monde : « *Inévitablement, un phénomène aussi spontané et populaire a provoqué un froncement de sourcils collectif des grosses têtes et des vieux penseurs de tous âges.* » L'allusion semble viser le critique Richard Corliss, rédacteur en chef d'une des revues de cinéma américaines les plus cotées, *Film Comment*, qui, un mois plus tôt, dans l'hebdomadaire *New Times*, s'était risqué à prédire que le succès ne durerait pas, que le large public indispensable à ce genre de performance, toutes générations mêlées, et pas seulement les jeunes, ne suivrait pas. Or ce n'est plus un succès, c'est un triomphe.

Time magazine, il est vrai, avait donné le feu vert, dès le 30 mai, en considérant *la Guerre des étoiles* comme le meilleur film de l'année, alors que 1977 n'était encore qu'à mi-course. Il y célébrait un mélange des genres d'une infinie richesse, où on retrouve, combinées, les influences de la bande dessinée, du *Magicien d'Oz*, des films de cape et d'épée d'Errol Flynn. D'autres critiques renvoient au western, à Walt Disney.

George Lucas lui-même donne une première explication, en guise d'appendice à sa version romancée du film, publiée en livre de poche dès le mois de décembre 1976 : « *Je pense que quiconque va au cinéma aime y faire une expérience émotionnelle. C'est fondamental, que vous ayez sept, dix-sept ou soixante-dix ans. Plus intense est votre expérience, plus réussi est le film.*



« Mon Dieu, je veux voir ça ! »

» *J'ai toujours aimé les films d'aventures. Après avoir fini* American Graffiti, *j'en vins à réaliser que, depuis la mort du western, il ne reste plus grand-chose d'accessible au spectateur dans le genre de la fantaisie mythologique. Aussi, au lieu de faire des films du type « n'est-ce pas terrible ce qui arrive à l'humanité » — c'était mon point de départ, — j'ai décidé de combler ce vide. Je réaliserais un film à ce point ancré dans l'imaginaire que les spectateurs, en entrant au cinéma, abandonneraient les graves problèmes de leur vie quotidienne. En d'autres termes, deux heures durant, ils oublieraient.* » Le metteur en scène Preston Sturges, dans un film célèbre de 1942, *les Voyages de Sullivan*, définissant la mission de Hollywood, disait exactement la même chose

« *J'essaie de redonner vie à un genre aujourd'hui perdu, de lui conférer une nouvelle dimension*, conclut George Lucas dans le même texte, *de telle sorte que les éléments d'espace, de fantaisie, d'aventure, de suspense et de drôlerie agissent et réagissent l'un sur l'autre. D'une certaine façon*, la Guerre des étoiles *s'adresse à ce qui reste en nous de l'enfant.* »

Le projet remonte assez loin. Dans un entretien paru au printemps 1974 dans la revue californienne *Film Quarterly* — au lendemain de l'extraordinaire succès d'*American Graffiti* (1973), — George Lucas annonce son intention de tourner ce qu'il appelle « *a space opera* » (un opéra de l'espace), par référence au film de Stanley Kubrick *2001 : l'Odyssée de l'espace* (1968), qui a connu aux Etats-Unis une splendide carrière, mais que la France, jusqu'à ces deux dernières années, a boudé. « *Je vois déjà comme en flash des images dans ma tête*, déclare alors le cinéaste. *Il faut que je réalise ces scènes. J'éprouve le besoin impérieux de filmer ce plan fantastique des deux aéronefs se mitraillant en même temps qu'ils plongent dans l'espace. Mon Dieu, je veux voir ça. L'image est dans ma tête, je ne m'arrêterai pas que je la voie à l'écran.* »

George Lucas, comme Steve Spielberg, et plus encore que son ami Francis Ford Coppola, est l'enfant prodige de Hollywood, le risque-tout venu tardivement au cinéma après avoir failli mourir à dix-huit ans, dans une course de voitures. Né le 14 mai 1944, il grandit à Modesto (Californie), travaille dans une ferme. Il est d'abord lui-même l'adolescent qu'il décrira, sous divers modèles, dans *American Graffiti*, ce film sur le « pop-rock » que la France, du moins les plus jeunes spectateurs, redécouvrent seulement cet été dans les salles Gaumont, la première sortie, comme dans le cas du film de Kubrick, ayant été un échec. *American Graffiti*, tourné avec un budget dérisoire, 750 000 dollars, dont 80 000 dollars pour acheter les droits des quarante et une chansons entendues au cours du récit, est un hommage à une génération grandie dans l'insouciance de l'ère d'Eisenhower et inventant la « culture populaire », comme on dit aujourd'hui : une génération qui « *veut vivre pour le plaisir, la liberté, le sexe, la joie d'être jeune* », comme le remarquait ces jours-ci un journaliste américain, ami d'Elvis Presley.



Des performances insurpassables

Après son accident de voiture, George Lucas, repenti, retourne achever ses études, obtient un diplôme de sociologie et, à l'instigation du grand opérateur Haskell Wexler (entre autres, il a photographié *Medium Cool*, qu'il réalise également, *Painters, Painting* et *En route pour la gloire*, vu à Cannes cette année), il s'inscrit à U.S.C. (University of Southern California), rivale de U.C.L.A. (University of California in Los Angeles). Il tourne huit films courts, dont *THX 1138 : 4 EB*, film de science-fiction qui servira d'ébauche pour son premier long métrage, *THX 1138*, tourné en 1969 avec la caution de Francis Ford Coppola, dont il a fait la connaissance sur le plateau des studios Warner, à Burbanks. *THX 1138* ne sortira qu'en 1971, connaîtra un succès de prestige, mais l'insuccès commercial le plus total.

Coppola et Lucas vont devenir très proches, s'installeront tous deux définitivement à San-Francisco, où est créée en 1969 une sorte de studio alternatif, l'American Zoetrope, pour permettre à de jeunes metteurs en scène de travailler dans une atmosphère amicale, non compétitive. Warner, au départ, a appuyé l'entreprise, puis se retire devant l'insuccès des films « orientés vers la jeunesse ». *American Graffiti*, produit par Universal grâce à la caution de Coppola qui vient de triompher avec le premier *Parrain*, prouve l'erreur de jugement de Warner. Mais Universal refuse de soutenir l'aventure de *la Guerre des étoiles*, Fox prend le relais.

Quatre versions successives du scénario seront élaborées avant que le chef de production de Fox, Alan Ladd Jr, le fils d'Alan Ladd, ne donne le feu vert. Au départ, George Lucas avait fourni un court traitement de douze pages. Le budget final du film n'atteindra pas 10 millions de dollars, ce qui avait été le coût, en dollars non touchés par l'inflation, du film de Stanley Kubrick en 1968. Film relativement bon marché, vu le genre choisi, les moyens mis en œuvre. Le tournage, il est vrai, sera « basé » non pas en Californie, mais en Grande-Bretagne : la Grande-Bretagne, qui n'a pratiquement plus de cinéma national, héberge en permanence Stanley Kubrick, qui y a tourné ses derniers films. L'équipe technique de *la Guerre des étoiles* sera en majeure partie britannique. Outre deux semaines et demie d'extérieurs, en Tunisie, quinze semaines d'intérieur mobiliseront neuf plateaux des studios d'Elstree, près de Londres, plus un bref passage aux studios de Shepperton.

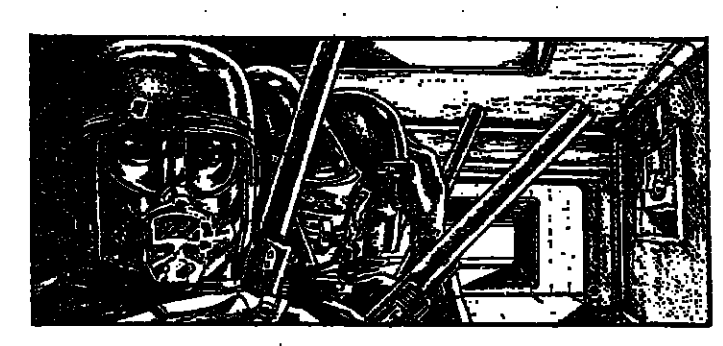
Les performances techniques atteintes dans *la Guerre des étoiles* semblent insurpassables. Le film ne comporte pas moins de trois cent cinquante-trois plans réalisés à l'aide d'effets spéciaux. Une nouvelle caméra a été mise au point, capable de tourner autour de n'importe quel axe tout en se déplaçant le long d'un rail, on pense, avec une moindre liberté, au procédé utilisé par Michael Snow dans *la Région centrale*, avec sa caméra lancée dans l'espace comme une planète. Les aéronefs du film peuvent ainsi être filmés sous tous les angles, avec une liberté de découpage inconnue dans *2.001*. L'ordinateur permet de mémoriser les prises de vues successives qui enregistrent les divers éléments entrant dans la composition d'un même plan. L'illusion de mouvement est totale.



Pour la grande bataille finale, George Lucas a d'abord étudié les combats aériens de la dernière guerre mondiale, les a reconstitués en studio, ou plutôt en a reconstitué le mouvement en détail pour donner une plus grande impression de réalité, toujours selon la méthode de trucages successifs déjà mentionnée. Le montage de cette séquence par Marcia Lucas, la femme du metteur en scène, d'une durée de dix minutes, a pris à lui seul huit semaines. Tout l'argent de la production investi dans le film apparaît sur l'écran, selon une expression chère aux producteurs américains. Le public ne s'y est pas trompé.

Il faut tout de même parler du sujet, mince au possible, inexistant, tant la technologie semble tout envahir. Dans une lointaine galaxie, à des millions d'années-lumière, un tyran a pris le pouvoir et supprimé la démocratie. Les démocrates se rebellent à l'appel d'une princesse. Un vieux sage, ultime détenteur de « la force », élan vital engendré par la nature, sort de sa retraite et convainc un jeune fermier de partir à travers l'espace renverser la dictature. L'audace de George Lucas est d'avoir matérialisé cette historiette à travers tout un arsenal de planètes, d'aéronefs, de robots, de gadgets innombrables, d'avoir repris les clichés les plus éculés pour leur donner une seconde jeunesse grâce à l'électronique, d'avoir parsemé son récit de gags, avec, en contrepoint apparent à un récit austère, le couple de robots C-3PO et R2-D2 : le premier, imperturbable agent de relations publiques, capable de décoder les innombrables parlers galactiques, le second, un nain qui ne s'exprime que par de sourds grognements.

Le sage, le détenteur de « la force », Ben Kenobi, dernier survivant de l'ordre des chevaliers Jedi (Alec Guiness), devient le mentor du jeune fermier Luke Skywalker, blond redresseur de torts lancé à l'aventure pour libérer l'empire et la princesse Leia Organa. Ils quittent la planète Tatooine (les scènes tournées en Tunisie), rencontrent l'Etoile de mort, où règne le sinistre Darth Vader, noiraud sans visage humain, sbire du gouverneur de l'empire, le super-méchant Grand Moff Tarkin (Peter Cushing, le baron Frankenstein des films de Terence Fisher). Un duel au sabre électronique oppose le vieux Ben et Darth Vader, Ben meurt. Leia libérée, Luke gagne la base de Yavin pour organiser la résistance. Avec son aéronef, il fonce sur l'Etoile de mort, qui explose. Luke, son complice, l'aventurier Han, et un troisième larron, sont accueillis en triomphe à leur retour à Yavin, où la princesse les décore.



Comme autrefois Hitler

Techniquement, et la presse américaine est unanime, *la Guerre des étoiles* est une merveille, coupe le souffle, supprime toute résistance chez le spectateur — lors des premières projections, les jeunes spectateurs, transportés d'enthousiasme, applaudissaient interminablement après l'apparition du mot fin, — certains critiques n'en formulent pas moins de graves réserves. Ainsi, dans le dernier numéro de la revue *Film Comment* (juillet-août), deux critiques, à tour de rôle, dénoncent le mélange des genres, l'incohérence du scénario, relèvent le style de la dernière scène, repris du *Triomphe de la volonté* de Leni Riefenstahl — George Lucas a vu tous les films et n'est pas à une citation près, même parodique, — où les trois rescapés de la bonne cause, Luke, Han et leur compagnon Wookie, s'avancent en grande pompe pour être couronnés, comme autrefois Hitler, Himmler et un tiers comparse à Nuremberg. Jouant la folie douce, *la Guerre des étoiles* respire l'humour, mais un des deux critiques s'inquiète de cette exaltation du mysticisme, de ce nouveau « *combat épique entre Mammon et l'idéalisme, la matière et l'esprit* », tandis que l'autre critique reproche l'absence d'ambition, le choix de la facilité, le recul par rapport aux deux premiers films du metteur en scène.

Pour George Lucas, il n'y a pas à rougir de s'adresser au grand public. « *Je ne suis pas un metteur en scène intellectuel* », expliquait-il il y a quatre ans. « *Certains de mes amis sont plus préoccupés par l'art, le désir d'être considérés comme un Fellini ou un Orson Welles, je n'ai jamais eu ce problème. George Cukor aime à dire :* « Je ne suis pas un fabricant de film *(filmmaker)*, » je suis un metteur en scène. » *Moi, je ne suis qu'un fabricant. J'aime voir les choses bouger, et j'aime les faire moi-même.* »

LOUIS MARCORELLES.



CABARETS

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale. — ■ Orchestre. — P.M.R. : prix moyen du repas. — J... h. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES, 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE. F/Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner Sug. 50 F. Sa carte. Poissons, grill et spéc. du Sud-Ouest. PARKING
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fin d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE CHALEUIL. F/sam. et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e. 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rouget, Saumon, Sandre, etc.).
LE ROI DE CŒUR 522-86-90 6, rue de la Pépinière, 8e. T.l.jrs	J. 23 h. vous invite à la table de la Rôtisserie de la REINE PEDAUQUE avec ses menus à 62 et 90 F vins à discrétion, service compris. Piano
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières

DINERS... DANS UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 11, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	En août, le soir seulement 3 salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Cassoulet de l'Océan. Lotte Bréval. Salmis de canard aux cèpes
LA TRUITE VAGABONDE 387-77-80 17, rue des Batignolles, 17e. F/dim.	Jusq. 22 h. Dans la verdure de la plus riante terrasse couverte de Paris Fruits de mer, poissons : arrivages directs tout l'été

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi Dans un cadre typique
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. mat. Moules bouchot 9 F Pied, oreille porc 9 F. Boudin 9 F Grillades 19 F Gratinée 8 F. etc
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24.70 snc (28.40 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
LA SALAMANDRE 359-35-07 54, rue P.-Charron, 8e. T.l.jrs	A deux pas des Champs-Elysées, cadre feutré, planiste, salle climatisée Spéc Grillades. Buffet hors-d'œuvre. MENUS 59 à 74 F, vin, serv. comp.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24,70 snc (28.40 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, salle climatisée
R. PLEGAT, LA WESTPHALIE 8, av. Fr.-Roosevelt, 8e. ELY. 91-20	De midi à 2 h. du matin Ses « Diners 1900 ». Spéc. du Rouergue et Périgord. L'omelette Brayaude. MENUS 39-80 Vin à discr. Serv. compr
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse aux grands boulevards. Ses grillades poissons et fruits de mer. MENUS 26.30 et 34 F. boiss. et serv compr
DOUCET EST 208-10-62 8, rue du 8-Mai, 10e. T.l.jrs	A 50 m. Gare Est. J 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie Menu 22 F et carte. Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plats du jour 1er étage : restaurant panoramique. Spécialité du chef et POISSONS
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-St-Denis, 10e. T.l.jrs	Dans son cadre « fin de siècle », sa formule « plats chiffrés, entrées comp. ». Ses fabuleux « bouillons » Foie gr P.M.R. 50 F. Ouv. en août
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Spécialités d'Alsace. On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
LA PERGOLA (près de l'Etoile) 144, Champs-Elysées. 359-70-52	Restaurant des provinces françaises. Spécialités régionales Dégustation. Brasserie : 21 F. Grill : 80 F S.C. Ouvert tout le mois d'août
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Banc d'huîtres t.l.j. renouvelé. Bon plat du jour. ses spécialités : Choucroute 26. Gratinée 9.50. Ses grillades flambées Buffet froid. Spéc. : Bière LOVENBRAU MUNICH
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécialités portugaises Tous les soirs FADO et guitare. Morue à la Bras. 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F
DARKOUM 742-53-60 44, rue Ste-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons On sert jusqu'à 23 h. 30.

RIVE GAUCHE

BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER : 3 hors-d'œuvre, 3 plats 25,80 snc (29,65 s.c.). Décor classé monument historique. Terrasse d'été Salle climatisée
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés. 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24.70 snc (28,40 s.c.) Jusq 1 h. 30 du mat. av. amb. mus., le soir terrasse d'été, salle clim
LE JACQUES-CŒUR T.l.jrs 6, place Saint-Michel, 6e. 326-81-13	Jusqu'à 6 h. Cuis. fr. trad. : Pointes de filet pommes sarladaises 40 Poularde Argenteuil 33. Barbue Vallée d'Auge 36 Ses glaces
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/Lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée Poulette mousserons Canard cidre. Pâtisserie maison, Sancerre Roland Salmon, Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F

DINERS - SPECTACLES

DON CAMILO 260-20-31 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Et dansant prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes Menu T.C. (boiss., café, serv.) 145 à 160 F., vend., sam., veille de fêtes
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot, 16e T.l.jrs	Spectacle « Non Stop » animé par J.-F Durand, avec les Ballets de l'Orée du Bois. Choreg. O. Briac, J. Davis, Tiffany, les Pachacamacs. Sacha et Evelyn. M. Lebb av. le Trio Luc Harvet. Menu 135 F vin comp

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	A 35 min. de Paris. Vue panor sur Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé, piscine chauff. Salons récept. week-end forfait 200 F. Tél. 479-91-24.
Cottage La Métairie, r. de l'Oise, l'Isle-Adam - Rens. : 469-01-14.	Changement de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets Fermé le mercredi

SOUPERS APRES MINUIT

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute. Spécialités

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e. 265-27-67
Rez-de-ch PUB. Grill. Jr et Nt. 1er ét. restaur. vue panoramique.

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES PAYSANNES

JULIEN Jusq. 1 h. 30 (sf dim.) Tous les soirs. 770-12-06
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
OUVERT EN AOUT

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE 79-34
Huîtres - Poissons - Vins de Pays

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
OUVERT EN AOUT
23, rue de Dunkerque, 10e

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

ANDRE MORAIN. — Musée national d'art moderne. Jusqu'au 29 août.

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 16 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle

SOUVENIRS DE PARIS. Jusqu'au 18 septembre.

TATOUAGES. Jusqu'au 18 septembre.

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri - **LE CROCRODROME.** — Jusqu'au 31 décembre.

Bibliothèque

PARIS-NEW-YORK. Echanges littéraires au XXe siècle. — Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'en septembre.

MUSEES

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 août

SOIXANTE ANS DE PEINTURE SOVIETIQUE. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 septembre.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre

GUILLAUME DE MACHAUT. — Conciergerie du Palais, 1, quai de l'Horloge (033-30-06) Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 août.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26) Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITION AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

POST-IMPRESSIONNISME. Peintures, sculptures, dessins, objets d'art des collections nationales. — Palais de l'Alma (ancien Musée national d'art moderne), 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

BERNARD POMEY (1928-1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 12 septembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages 1941 - 1947. — **RENATE PONSOLD.** Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

VISEUX. Sculptures et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 septembre.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 septembre.

OSCAR JESPERS (1887 - 1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

BRODERIES AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 septembre. Les lundi et mercredi, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

SCULPTURES DE NOTRE-DAME DE PARIS RECEMMENT DECOUVERTES. — Musée de Cluny, salle des Thermes, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817 - 1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F Jusqu'au 13 octobre.

LE CULTE ET SES OBJETS. — Vus par des artistes et artisans en France de nos jours. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (277-12-33, poste 42-16). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

LE LIVRE ET L'ARTISTE. Tendances du livre illustré français 1967-1976. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 11 septembre

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727-35-74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, BOUTIQUE D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du musée de Bucarest. — Galerie de l'esplanade à la Défense (775-86-08). Jusqu'au 25 septembre

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expérience. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14) Tous les jours, de 10 h. à 19 h Jusqu'au 11 septembre.

STEINLEIN. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

CENTRES CULTURELS

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 septembre.

RELIEFS DE MARIO MEROLA. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus) Du 25 août au 4 septembre

ASPECTS DU PAYSAGE. Œuvres récentes de dix artistes britanniques. Jusqu'au 11 septembre. — Naissance d'un art, exposition-cinéma. Jusqu'au 4 septembre. Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52).

EN PROVINCE

« Le Monde » du 23 juin a publié une liste d'expositions d'été en province.

AIX-EN-PROVENCE. Musée des tapisseries : Don Quichotte vu par un peintre du dix-huitième siècle : Natoire. Jusqu'au 21 septembre. — Vie du Christ, vie de la Vierge. Jusqu'au 1er décembre.

ANGERS. Tissus coptes des collections françaises — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 11 septembre.

ALBI, Maximilien Luce. — Rétrospective. — Musée Toulouse-Lautrec. Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC (Yonne). Les chemins de la création : A. Artaud, Allan, R. Conte, S. Szafran. — Hommage à Julien Alvard, par les artistes qu'il a défendus : Assar, Beurath, Dubuffet, Laubiès, Hartung. — Château. Jusqu'au 11 septembre.

ANTIBES. — Les grandes expositions des cinquante dernières années, premiers Grands Prix de Rome. — Musée Picasso. Jusqu'en octobre.

ARLES. Gustave Singier. — Peintures, œuvres graphiques, affiches. Musée Réattu. Jusqu'à fin septembre — Le signe de Mésopotamie. Cent vingt pièces du trésor du musée de Bagdad. Cloître Saint-Trophime. Eté.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE, Serpan. — Peintures, sculptures, œuvres graphiques, livres, de 1946 à 1976. Abbaye. Jusqu'au 12 septembre.

BORDEAUX, La peinture britannique, de Gainsborough à Bacon. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

CAEN, Autour de Rubens. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 10 octobre.

CALAIS. La peinture flamande au temps de Rubens. — Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 31 août.

CHARTRES, Le portrait de profil et de face. Collections du musée et peintures de Zeimert. — Musée. Jusqu'au 17 septembre.

CHATEAUDUN. Dix-sept sculptures du Salon de mai. — Centre nautique (45-11-91). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX, La jeune gravure contemporaine et ses invités yougoslaves. — Palais des congrès. Jusqu'au 13 septembre.

COLMAR, Nicolas de Staël. Peintures. — Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre.

HONFLEUR, Grau-Sala. — Salles d'exposition du Grenier à sel. Jusque fin août.

GRENOBLE. Willem de Kooning. Sculptures et dessins préparatoires. — Musée. Jusqu'au 12 septembre.

LA ROCHELLE, Cafés, bistrots et Cie. — Maison des jeunes et de la culture. Août.

LYON, Tissus et création. Les peintres. — Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 9 octobre.

LUNEVILLE. Victor Prouvé et la Tunisie, 1888-1890. — Musée du château. Jusqu'au 26 septembre.

MARSEILLE, Valério Adami. Œuvres récentes. — Musée Cantini. Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN, Fernand Léger. Rétrospective. — Musée Ingres. Jusqu'au 11 septembre.

NICE. Raoul Dufy. Pour le centième anniversaire de sa naissance. Galerie des Ponchettes. Jusque fin septembre. — Marc Chagall. Peintures bibliques récentes, 1966-1976. Musée national, Message biblique Marc Chagall. Jusqu'au 26 septembre. — Bernard Réquichot. Rétrospective 1929-1961. Galerie de la Marine. Jusque fin septembre. — Hommage à Kees Van Dongen (1877-1968) - La fête, l'affiche 1900. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Jusque fin septembre.

ORLEANS, Dessins de Dufy. Vingt-cinq ans d'acquisitions au musée d'Orléans. Musée des beaux-arts. Eté.

POITIERS. Béatrice Casadesus : 1972-1977, faire le point. Musée Sainte-Croix. Jusqu'au 20 septembre.

RATILLY (Yonne). Espace-lumière. Sculptures contemporaines françaises et étrangères. — Château. Eté.

ROUEN, Jean Bazaine. Rétrospective. — Musée des beaux-arts (71-38-40). Jusqu'au 30 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE, Paul Klee. Peintures et aquarelles. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SAINTE-SUZANNE (Mayenne). Voyage aux îles Fortunées. Découvertes des navigateurs du dix-huitième siècle et œuvres qu'elles ont suscitées. — Château. Jusqu'au 1er septembre.

SEDAN. Weirig. Peintures et dessins. Château fort (29-03-28). Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. Alan Shields. De Monet à Arp. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 4 septembre.

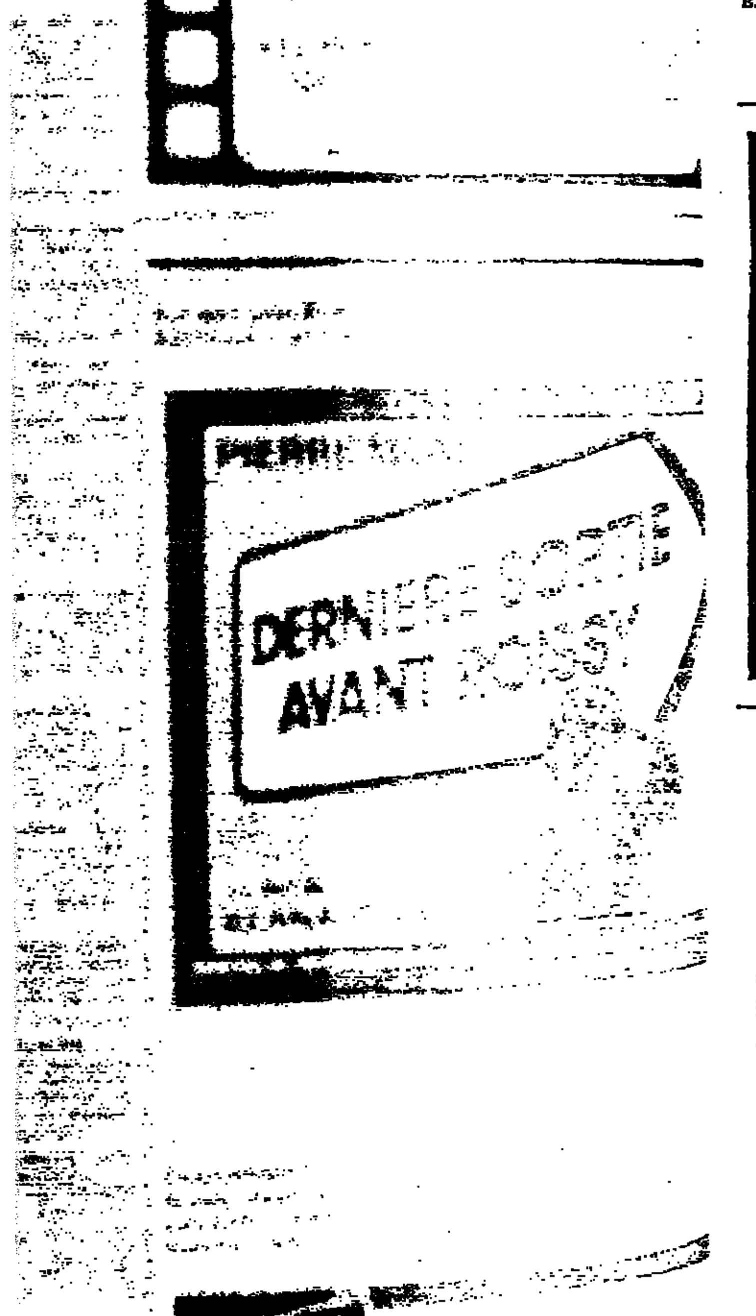
TROYES, La collection Pierre Lévy. — Hôtel de ville. Jusqu'au 29 août. Valentine Hugo. Peintures, gravures et dessins. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Août.

VALLAURIS. Magnelli, peintures, dessins, gouaches et collages. — Musée. Jusqu'en septembre.

VALREAS (Vaucluse), Georges Mathieu. — Château. Jusqu'au 11 septembre.

VENCE, Folon. — Galerie Alphonse Chave. Jusqu'au 9 septembre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



Festivals

A Paris

XII° FESTIVAL ESTIVAL (location : 633-61-77).

Musique : Faculté de Droit, le 24 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonie d'Anvers, soliste J. Martin, piano et M. Drobinsky, violoncelle, dir. A. Rosen (Brahms, Strauss, Schumann) ; le 26 à 20 h. 30, même orchestre, direct. A. Vandernoot (Frank, Berlioz, Brahms).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 25 à 20 h 30 : même orchestre, dir. A. Boulfroy, soliste R. Bollen, alto (Beethoven, Mahler).

Conciergerie, le 25 à 18 h. 30 : Wharton String Quartet, quatuor à cordes (Beethoven, Crumb).

Théâtre Récamier, le 27 à 18 h. 30 : Camerata d'Amsterdam (Danzi, Dufay, Mozart, Hindemith).

Sainte-Chapelle, le 29 à 18 h. 45 : M. Debost, flûte, et J. Pontet, clavecin (Haydn, Mozart) ; le 30, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : maîtrise Gabriel Fauré (Palestrina, Fauré, Monteverdi, Mozart).

Eglise Saint-Séverin, le 29 à 20 h. 30 : F.-H. Houbart, orgue (autour de la famille Bach).

Hôtel de Sully, le 28 à 18 h. 30 : Camerata d'Amsterdam : le 28 à 11 h., O. Pietti, C. Caillard, P. Pelissiev et B. Hayward.

Bateaux-Mouches (D.), 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin-des-Prés.

Péniche - Théâtre, jusqu'au 27, à 20 h. : Concert burlesque.

Hôtel Hilton, le 28 à 21 h. : Collegium musicum d'Aquitaine (Haendel, Vivaldi, Bach, Haydn).

Théâtre : Péniche, jusqu'au 27 à 22 h. : En attendant Godot.

Dans la région parisienne

Sceaux, IX° Festival (661-06-71) à l'Orangerie du château, le 26 à 20 h. 45 : I. Beyer et H. Dagul, piano à quatre mains (Schubert) ; les 27 et 28, à 17 h. 30 : R. Milosi, violon et M.-C. Pinget, clavecin (intégrale des sonates de J.-S. Bach).

En province

SUD

ANTIBES. — X° Eté musical (loc. (93) 61-04-98), place du Château, le 29 à 21 h. 30 : Y. Boukoff (piano) ; le 26 : Tashi Quartet.

BARBAZAN. — Festival de Comminges (loc. : (61) 88-32-00), Saint-Bertrand-de-Comminges, le 25 à 21 h. 15 . M. C. Alain, orgue (Bach, Dandrieu, J. Alain).

GORDES. — Village des Bories (loc. : (90) 72-03-48), le 26 : J.-P. Surget, L. Kulwin, O. Kocher (Quantz, Bach, Britten, Dubois, Beethoven).

HYERES. — Du 30 août au 6 septembre : Festival du jeune cinéma.

MENTON. — XXVIII° Festival de musique de chambre (loc. : 35-72-72), parvis St-Michel, à 21 h. 30 : le 25 : Tashi Quartet (Beethoven, Stravinsky, Messiaen). Le 28 : Cleveland Quartet (Brahms, Schubert)

VALREAS. — Les nuits de l'enclave, (loc : 35-04-71), église des Cordeliers : le 25 à 21 h. : Quintette à cordes Pro Musica.

SUD-EST

CLUNY. — Cloître de l'Abbaye, le 27 à 21 h. : Orchestre de chambre du Sud-Ouest de l'Allemagne (musique allemande et italienne des XVIII° et XIX° siècles).

EST

COLMAR. — Cloître des Dominicains, le 25 à 21 h. : Orchestre de chambre du Sud-Ouest de l'Allemagne, dir. : P. Angerer (Geminiani, Stravinsky, Haendel, Telemann, Donizetti).

CENTRE

X° FESTIVAL DE LA CHAISE-DIEU. — (loc. : (71) 09-22-74), Abbaye, le 27 à 19 h. : Orchestre symphonique de l'Ile-de-France, dir. : Cziffra junior (Chopin, Tchaïkovski, Haydn, Schubert, Debussy) ; le 28 : G. Cziffra (Chopin, Liszt, Ravel, Dohnanyi) ; le 30 à 20 h. 30 : Pro Cantione Antique, dir. : M. Brown musique du Moyen Age et de la Renaissance) ; le 31 à 20 h. 30 : J. Charpentier, orgue (extraits du Livre d'orgue, de J. Boyvin).

OUEST

DEAUVILLE, Casino (88-29-55), le 29, à 21 h. : Michael Rudy (Beethoven, Chopin, Moussorgsky).

TROUVILLE, Casino, du 29 août au 3 septembre : 1er Festival du jeune cinéma français.

VANNES, Semaines musicales (66-24-34), salle de la Cohue, le 25, à 18 h. 30 et 21 h. : Ensemble instrumental P. Sagnier (musique italienne) : le 26, à 18 h. 30 et 21 h. : M. Gonzales, harpe, et S. Bricard, flûte (concert aux chandelles, musique des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles) ; le 27, à 18 h. 30 et 21 h., cathédrale Saint-Pierre : Orchestre de chambre des S.M.V. Chorale, dir. : P. Bourguin (musique profane et religieuse)

SUD-OUEST

GATINAIS, Semaines musicales église de Ferrières-en-Gâtinais, le 27, à 21 h. : Ensemble vocal et instrumental du centre musical de l'abbaye de Ferrières, collegium Antoine de Baïf (Bach).

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h 30 : Volga.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : les Parents terribles.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. D. 15 h : le Faiseur.
ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus.
CLOITRE DES BILLETTES (272-38-79) (D.), 21 h 45 : le Maître de Santiago.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h 10, mat D. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. : Pepsie.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45: la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I., 20 h. 30 : Molly Bloom; 22 h. 30: C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; II., 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h : le Manuscrit
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D. : 15 h. : Peau de vache.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. D. 15 h 10 : Au plaisir, madame
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D soir), 21 h., mat. D. 16 h : Divorce à la française.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), à partir du 30, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (L.), 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix, en alternance avec Zut
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 22 h. 30 : l'Amour en visite

Les cafés-théâtres

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D). 20 h. 30 : la Demarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D), I : 20 h. 30 . J.-M. Thibault ; 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h. : Patrick Abrial ; 22 h. : Theatr'en poudre (jusqu'au 27).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D). 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.) : 20 h. 30 : Béatrice Arnac. A partir du 25 (D.), 22 h. 30 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.). 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. : De l'autre côté de la vie ; 23 h. : les Amuse-Gueules. — II. : 23 h. : M. Haumont et A. Giroux.

Concerts

(Voir les FESTIVALS)

MERCREDI 24 AOUT

CLOITRE - DES - BILLETTES (272-38-79), 20 h. : Sonates et cantates (Marais, Scarlatti, Vivaldi, Battistin).
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. : Pierre Laniau (Bach, Villa Lobos).

JEUDI 25 AOUT

CLOITRE-DES-BILLETTES, voir le 24, à 20 h.
LUCERNAIRE, voir le 24, à 21 h.

VENDREDI 26 AOUT

CLOITRE-DES-BILLETTES, voir le 24, à 20 h.
LUCERNAIRE, voir le 24, à 21 h.

SAMEDI 27 AOUT

CLOITRE-DES-BILLETTES, voir le 24, à 20 h
LUCERNAIRE, 21 h. : B. Engeder (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann).

DIMANCHE 28 AOUT

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : Dale Krider (Vierne, Bach, Dirksen, Sowerby).
LUCERNAIRE, voir le 27, à 21 h.
BATEAUX-MOUCHES, 10 h. 30 : R. Dyens (guitare classique et brésilienne).

LUNDI 29 AOUT

LUCERNAIRE, voir le 27, à 21 h.

MARDI 30 AOUT

LUCERNAIRE, voir le 27, à 21 h.

Variétés

Le music-hall

BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57), 21 h : Bruno Brel.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. D à 14 h. 30 : Parisline
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h : Oh ! Calcutta
FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 . Folie, je t'adore
TOUR EIFFEL (550-32-70), 21 h. : Tout va très bien, madame la marquise

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Plan, rate plan.. et re plan plan.

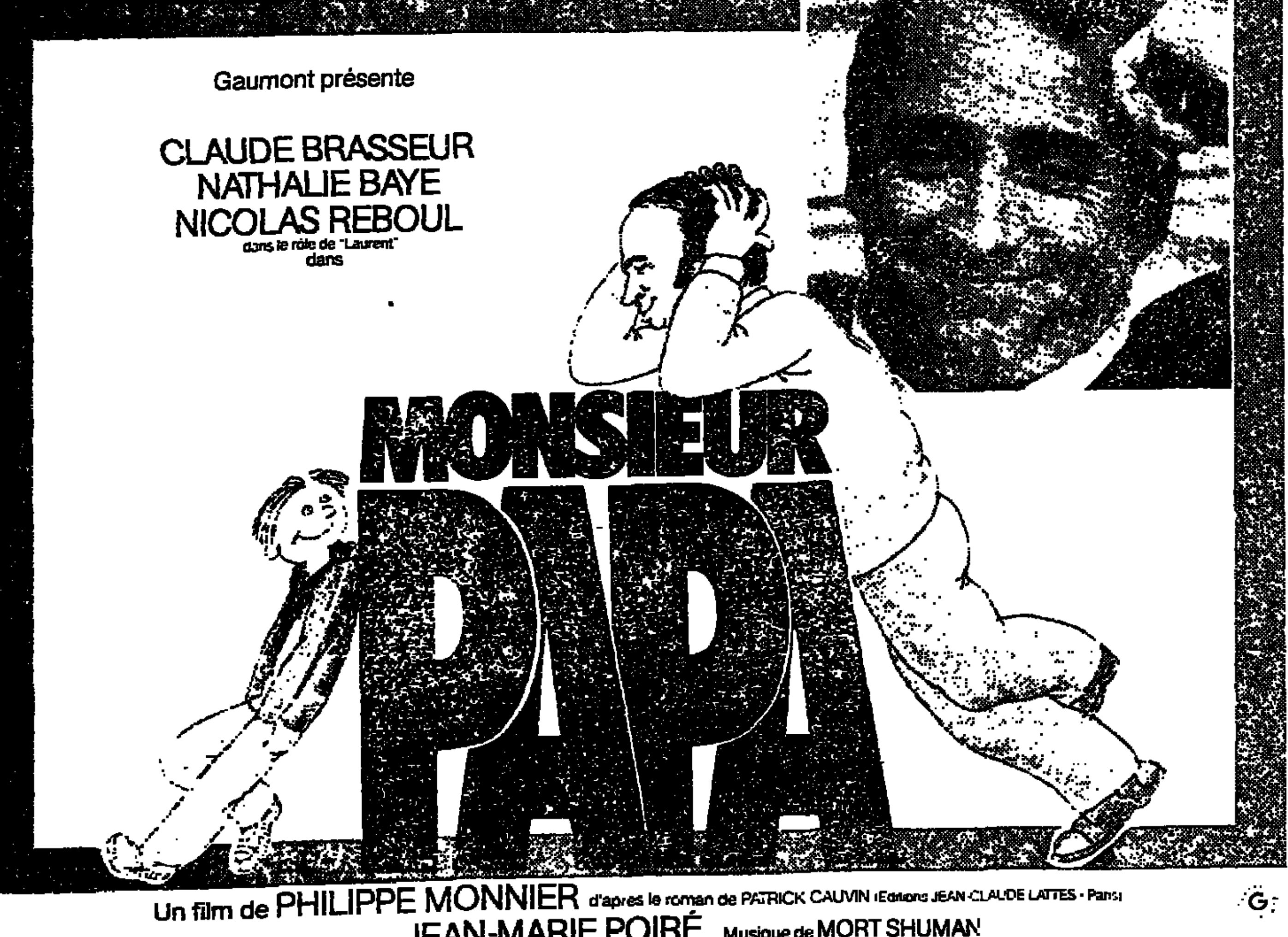
La danse

HOTEL DE BONDEVILLE (278-60-56), V., S. et D. à 20 h. 30 : les Ballets historiques du Marais

Jazz, pop', rock et folk

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h 45 : Saheb Sarbib et ses invités
CLUB DE LA HUCHETTE (633-65-05), 21 h 30 : Michel Attenoux.





Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 AOUT. — 15 h., Steam boat bill Junior, de C. F. Reisner ; Tramp, tramp, tramp, de F. Capra ; 18 h. 30, l'Odyssée du Kon-Tiki, d'après T. Heyerdall ; 20 h. 30, Enamorada, de E. Fernandez ; 22 h. 30, Saga of the great buddha, de T. Kinugasa.

JEUDI 25. — 15 h. le Testament du docteur Mabuse, de F. Lang ; 18 h. 30, le Plaisir, de M. Ophuls ; 20 h. 30, Stazione termini, de V. de Sica ; 22 h. 30, le Génie du mal, de R. Fleischer.

VENDREDI 26. — 15 h., la Dixième Symphonie, de A. Gance ; 18 h. 30, la Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J. M. Straub et D. Huillet ; 20 h. 30, Muriel, de A. Resnais ; 22 h. 30, Monsieur Verdoux, de C. Chaplin.

SAMEDI 27. — 15 h., Can-Can, de W. Lang ; 18 h. 30, Alexandre Newski, de S. M. Eisenstein ; 20 h. 30, la Rupture, de C. Chabrol ; 22 h. 30, les Contes de la Lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 28. — 15 h., Cléopâtre, de J. L. Mankiewicz ; 18 h. 30, Toni, de J. Renoir ; 20 h. 30, Orfeu Negro, de M. Camus ; 22 h. 30, Zorba le Grec, de M. Cacoyannis.

LUNDI 29. — Relâche.

MARDI 30. — 15 h., Flesh and the devil, de C. Brown ; 18 h. 30, la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 20 h. 30, El, de L. Bunuel ; 22 h. 30, Fenêtre sur cour, de A. Hitchcock.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.-Belg.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v. F.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

BLACK SUNDAY (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v. F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Athéna 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CAR WASH (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

LE CASSE-COU (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v. F.) : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02 ; Mistral, 14e (538-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DERSOU OUZOULA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES FRISSONS DE L'ANGOISSE, (It., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'HOMME PRESSE (Fr.) : Quintette (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55).

J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), la Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).

JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).

MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82).

LE MAESTRO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE MESSAGE (A., v. arabe) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

L'OMBRE D'UN TUEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) : v. ang.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56). A partir du 25.

SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).

SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).

TRANSAMERICA EXPRESS (Amér., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

ELVIS ON TOUR (A.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).

MALICIA (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MAMMA-ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

MORE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PHASE IV (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

SSSNAKE LE COBRA (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-82-93), U.G.C.-Opéra, 2e (225-47-19), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

STAGE COACH (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) (*) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les films nouveaux

MONSIEUR PAPA, film français de Philippe Monnier. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JULIE ETAIT BELLE, film français de René Sorel. Panthéon, 5e (033-15-04) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

BISON BLANC, film américain de John Lee Thompson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN, film américain de Richard Attenborough. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DONALD ET DINGO AU FAR-WEST, film américain de Walt Disney. V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Mer., S. : Plumes de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mar. : la Pêche au trésor.

CARNE - PREVERT - RENOIR : la Pagode, 7e (705-12-15). Mer. : la Règle du jeu ; J. : la Marseillaise ; V. : Boudu sauvé des eaux ; S. : Lola Montes ; Mar., D. : les Enfants du paradis ; L. : le Testament du docteur Cordelier.

P. PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h., 22 h. : le Décaméron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : les Mille et Une Nuits.

I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71), Mer. : Jeux d'été ; J. : les Communiants ; V. : le Silence ; S. ; la Nuit des forains ; D. : le Septième Sceau ; L. : la Honte ; Mar. : Persona.

HOMOSEXUEL (v.o.) (**), Bilboquet, 6e (222-87-23), 14 h., 22 h. : Hommes entre eux ; 16 h. : Docteur Jekill et sister Hyde ; 18 h. : Homme de désir ; 20 h. : la Meilleure Façon de marcher.

ETRANGE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. : Solaris ; 22 h. 30 : la Nuit des morts-vivants.

EROTISME ART ET ESSAI (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), I. : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu ; II. : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), Mer. : les Quatre Malfrats ; J. : Panique en plein ciel ; V. : le Désir et la Corruption ; S. : les Sorciers de la guerre ; D. et Mar. : Rocky.

COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mar., Mer. : Ziegfeld Follies ; J. : Roberta ; V. : Broadway Melody ; S. : Born to dance ; D. : Dancing Lady ; L. : Banana Split.

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer., J. : Taxi Driver ; V. : la Cité des dangers ; S. : Rosemary's Baby ; D. : Marathon Man ; L. : la Ballade sauvage ; Mar. : Meurtres sans importance.

LE THRILLER A LA FRANÇAISE, Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : Police Python ; S., V. : Barocco ; D., L., Mar. : la Chair de l'orchidée.

POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Repulsion ; 18 h. et 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.

H. BOGART (v.o.) : La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : le Trésor de la Sierra Madre ; J. : les Anges aux figures sales ; V. : la Caravane héroïque ; S. : la Comtesse aux pieds nus ; D. : les Passagers de la nuit ; L. : le Faucon maltais ; Mar. : Across the Pacific.

CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : le Grand Couteau ; V., S. : Pendez-moi haut et court ; D., L., Mar. : le Maudit.

BOITE A FILMS (v.o.) (754-51-50) I : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Jour de fête ; 15 h. 45 : les Vacances de M. Hulot ; 17 h. 45 : Amarcord ; 19 h. 45 : Carrie ; 21 h. 45 : Zardoz ; V. et S. à 21 h. : le Lauréat ; II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (1re époque) ; 17 h. 30 : 1900 (2e époque) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 24 h. : Délivrance.

CHATELET-VICTORIA (1er) (v.o.) (508-94-14) I : 11 h. 40 et 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 23 h. : Love ; V. et S. à 1 h. : Cabaret ; II : 12 h. : Satyricon ; 14 h. 10 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Driver ; 20 h. 20, V. et S. à 22 h. 45 : Music Lovers.





Cinéma

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine. 5e (325-95-99). 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr) : Olympic. 14e (542-67-42) 18 h. (sauf S. et D.).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Acacias. 17e (754-97-83). 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg. 6e. 10 h., 12 h. et 24 h.
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt. 14e. 18 h. (sauf S. et D.)
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine. 5e, 12 h. 20 (sauf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Lucernaire. 6e (544-57-34) : 12 h. et 24 h.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic-Entrepôt. 14e. 18 h. (sauf S. et D.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire. 6e. 12 h. et 24 h.
LA MORT D'UN BUCHERON (Can.) : Les Tourelles. 20e (636-51-98). Mar. 21 h.
MUSIC LOVERS (Ang., **, v.f.) : Les Tourelles. 20e. Sam., 17 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic. 14e. 18 h. (sauf S. et D.).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt. 14e. 18 h. (sauf S. et D.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg. 6e. 10 h., 12 h. et 24 h
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts. 6e (326-48-18). 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts. 6e. 12 h. et 24 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Emmanuelle ; l'Ombre d'un tueur ; le Continent oublié.
LA CELLE-SAINT-CLOUD. Paramount-Elysées II (969-69-56) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc.
LE CHESNAY. Parly II (954-54-00) : Monsieur papa ; Donald et Dingo au far-west ; Treize Femmes pour Casanova ; le Casse-cou ; Black Sunday.
MANTES. Domino (092-04-05) : le Continent oublié ; Un pont trop loin ; le Passé simple.
LES MUREAUX. Club A et B (474-04-53) : le Bison blanc ; Un éléphant ça trompe énormément ; Club X et Y (474-94-46) : Plus ça va, moins ça va ; Donald et Dingo au far-west
POISSY. U G.C (965-07-12) Plus ça va, moins ça va ; l'Ombre d'un tueur ; le Continent oublié ; Emmanuelle.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. C2L (963-04-08) : le Bison blanc ; l'Homme pressé
VELIZY. Centre commercial (946-24-26) : le Passé simple ; Un pont trop loin ; Monsieur papa ; le Continent oublié.
VERSAILLES. Cyrano (950-58-58) : le Passé simple ; l'Homme pressé ; le Continent oublié ; Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; Un pont trop loin. — C2L (950-55-55) : Cet obscur objet du désir.
LE VESINET. CAL (976-32-75) : le Pont de Cassandre ; Car Wash.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE. Buxy (900-50-82) : Plus ça va, moins ça va ; Lucky Luke ; le Bison blanc ; Emmanuelle.
BURES-ORSAY. Ulis (907-54-14) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; l'Homme pressé ; Donald et Dingo au far-west.
CORBEIL. Arcel (088-06-44) : Il était une fois la révolution ; le Bison blanc ; le Sixième Continent.
EVRY. Gaumont (077-06-23) : le Passé simple ; Black Sunday ; Un pont trop loin ; le Bison blanc ; l'Homme pressé.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. Les Perray (016-07-36) : King-Kong ; le Casse-Cou ; More.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES. Tricycle (793-02-13) : le Passé simple ; Un pont trop loin ; Donald et Dingo au far-west.
BOULOGNE. Royal (605-06-47) : Cannon Ball ; Alexandre le bienheureux.
NEUILLY. Village (722-83-05) : Plus ça va, moins ça va.
RUEIL. Ariel (749-48-25) : Un pont trop loin ; le Passé simple. — Studios (749-19-47) : le Continent oublié ; Une si gentille petite fille ; Lâche-moi les baskets.
VAUCRESSON. Normandy (970-22-60) la Montagne sacrée ; Jerry chez les cinoques ; l'Empire des sens (sam. : v.o.) ; Marathon Man (mar. : v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS. Parinor (931-00-05) : Emmanuelle ; Dernière sortie avant Roissy ; le Passé simple ; le Continent oublié. — Prado : le Maestro ; la Femme du dimanche.
BOBIGNY. centre commercial (844-69-70) : le Retour du dragon ; les Sept Mercenaires ; Une si gentille petite fille.
DRANCY. Trianon (284-00-10) : le Pont de Cassandra.
EPINAY-SUR-SEINE. Epicentre (243-89-50) : Monsieur Papa ; Jambon d'Ardenne ; Frankenstein junior.
LE BOURGET. Aviatic (284-17-86) : le Dernier des géants ; Monsieur Papa ; l'Homme pressé.
MONTREUIL. Méliès (858-45-33) : le Bison blanc ; le Continent oublié ; Plus ça va, moins ça va
PANTIN. Carrefour (843-38-02) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; le Continent oublié ; Lucky Luke ; Treize Femmes pour Casanova.
ROSNY. Artel (876-11-31) : le Bison blanc ; Plus ça va, moins ça va ; Treize Femmes pour Casanova ; Madame Claude ; l'Homme qui venait d'ailleurs

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN. la Pléiade (253-13-58) : Treize femmes pour Casanova
CHAMPIGNY. Multiciné (706-03-04) : l'Homme pressé ; Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; le Passé simple.
CRETEIL. Artel (898-92-64) Treize femmes pour Casanova ; Emmanuelle ; le Casse-Cou ; Dona Flor et ses deux maris ; Jambon d'Ardenne ; L'homme qui venait d'ailleurs.
LA VARENNE. Paramount (883-59-20) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; Terreur sur le monde.
LE PERREUX. Palais du Parc (324-17-04) : le Continent oublié.
MAISONS-ALFORT. Club (207-71-70) : le Dernier des géants ; Black Sunday ; Astérix et Cléopâtre (en mat.) ; Dernière sortie avant Roissy (en soirée).
NOGENT-SUR-MARNE. Artel (871-01-52) : le Casse-Cou ; Cet obscur objet du désir ; Jambon d'Ardenne ; le Bison blanc — Artel Port : Plus ça va, moins ça va.
ORLY. Paramount (726-21-69) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc
THIAIS. Belle-Epine (686-37-90) : le Passé simple ; Un pont trop loin ; Monsieur Papa ; l'Homme pressé
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Artel (922-08-54) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; le Continent oublié.

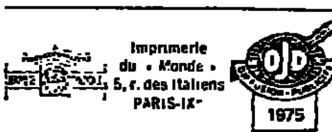
VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL. Alpha (981-00-07) : Plus ça va, moins ça va ; l'Homme pressé ; Dona Flor et ses deux maris ; le Casse-cou ; Julie était belle ; le Continent oublié — Gamma (981-00-03) : le Bison blanc ; Monsieur Papa ; King-Kong ; le Jour de gloire
CERGY-PONTOISE. Bourvil (030-46-80) : Plus ça va, moins ça va ; Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa
ENGHIEN. le Français (417-00-44) : Treize Femmes pour Casanova ; Cet obscur objet du désir ; Un Pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Plus ça va, moins ça va — Marly : le Passé simple
SARCELLES. les Flanades (990-14-33) : Plus ça va, moins ça va ; Rollerball ; Donald et Dingo au Far-West ; le Bison blanc ; Black Sunday

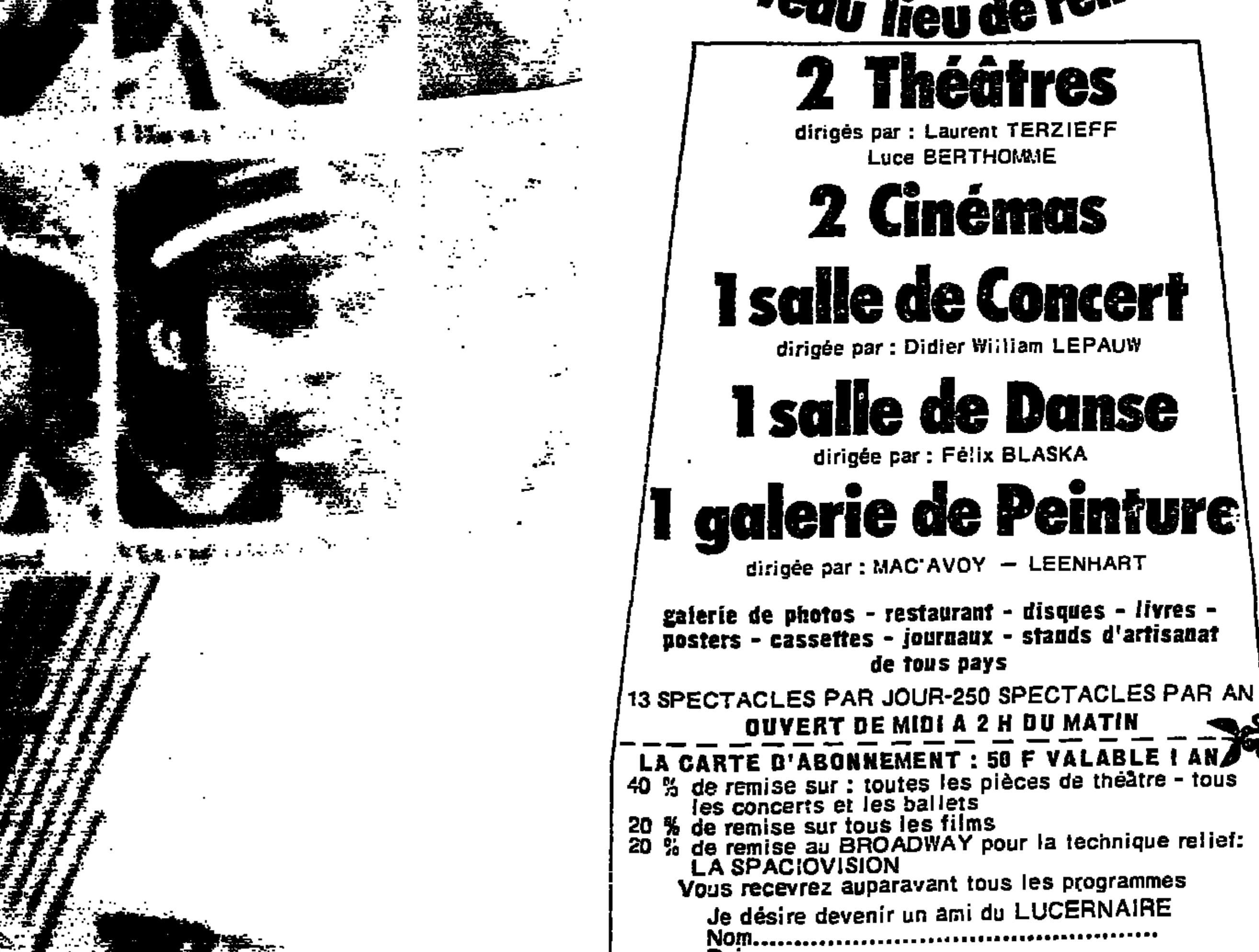
Les exclusivités en province

AIX-EN-PROVENCE. — Le casse-cou : Cinévog (26-04-06) ; Comme sur des roulettes : Cézanne (26-04-06) ; la Fiancée du pirate : Cézanne ; les Fougères bleues : Cézanne ; l'Héritage : Cézanne ; les Impitoyables : Paris (26-04-06) ; *la Loi de la haine* : Mercœur (26-04-06) ; les Naufragés de l'île de la Tortue : Cézanne ; Un pont trop loin : Cézanne
BORDEAUX. — A nous les petites Anglaises : Concorde (91-77-86) ; le Bison Blanc : Français (52-69-47) ; Le casse-cou : Ariel (44-31-17) ; le Continent oublié : Ariel ; Les dix commandements : Ariel ; Dona Flor et ses deux maris : Marivaux (48-43-14) ; Donald et Dingo au Far-West : Club (52-24-17) ; Frankenstein Junior : Gaumont (44-13-38) ; l'île du docteur Moreau : Ariel ; la Jeune lady Chatterley : Français ; le Maestro : Marivaux ; More : Gaumont ; Le passé simple : Gaumont ; Parfum de femme : Concorde ; La pluie du diable : Marivaux ; Soldat bleu : Concorde ; Treize femmes pour Casanova : Français ; Un pont trop loin : Gaumont ; Un taxi mauve : Français.
GRENOBLE. — LE Bison Blanc : Royal (96-33-33) ; Grand-Place (09-67-10) ; Black Sunday : Gaumont (44-16-45) ; Bons baisers de Hongkong : Paris (44-05-27) ; casse-cou : Stendhal (96-34-14) ; le Continent oublié : Ariel (44-22-16) ; la Dentellière : Club (44-53-24) ; le Dernier Dinosaure : Grand-Place ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont ; Dona Flor et ses deux maris : Gaumont ; l'Emmerdeur : Paris ; Frankenstein Junior : Club ; la Guerre des boutons : Rit's (87-19-85) ; l'Homme pressé : Paris ; More : Gaumont ; Nous nous sommes tant aimés : Club ; Le passé simple : Gaumont ; Plus ça va, moins ça va : Eden (44-06-72) ; Grand-Place ; Treize femmes pour Casanova : Stendhal, Grand-Place ; Un pont trop loin : Gaumont ; Un taxi mauve : Club ; les Valseuses : Grand-Place ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Club.
LILLE. — Ambulances tous risques : Concorde (57-22-05) ; le Casse-Cou : Concorde ; la Dentellière : Pathé (57-32-71) ; Docteur Popaul : Ariel (54-68-35) ; Donald et Dingo au Far-West : Métropole (51-21-12) ; Frankenstein Junior : Métropole ; l'île du docteur Moreau : Ariel ; Laurence d'Arabie : Métropole ; Treize femmes pour Casanova : Cinéac (55-02-01) ; Un été 42 : Ariel ; Un pont trop loin : Ritz (55-23-57) ; Un taxi mauve : Ariel ; les Valseuses : Capitole (54-78-16)
LYON. — Adieu, poulet : Gémeaux ; Allez dans les villes : C.N.P Lyon (27-26-25) ; Black Sunday : Comoedia (58-58-98), Tivoli ; le Bison blanc : U.G.C Scala (42-15-41), U.G.C Concorde (42-15-41) ; Bullit : Zola (84-36-28) ; Buster s'en va-t-en guerre : C.N.P. Lyon ; Cabaret : Canut (28-34-91) ; le Casse-Cou : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Cousin, Cousine : Ambiance (28-14-84) ; les Damnés : Canut ; la Dentellière : Pathé (42-61-03) ; le Dernier Nabab : C.N.P Grolée (37-28-87) ; le Dernier des géants : Tivoli ; le Dernier Dinosaure : U.G.C Scala ; Dona Flor et ses deux maris : Tivoli ; Donald et Dingo au Far-West : Comoedia, Pathé ; le Fantôme de Barbe-Noire : U.G.C Part-Dieu ; festival Woody Allen : C.N.P Lyon ; le Graphique de Boscop : C.N.P Lyon ; L'homme qui aimait les femmes : C.N.P Villeurbanne (68-23-07) ; l'Homme pressé : Comoedia ; l'île du docteur Moreau : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; la Jeune Lady Chatterley : U.G.C. Scala ; More : Bellecour (37-09-05) ; Nucléaire, danger immédiat : Canut ; le Passé simple : Royal (37-31-49) ; Plus ça va, moins ça va : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Rapt à l'italienne : C.N.P. Lyon ; le Reptile : Canut ; Sinbad et l'œil du tigre : Tivoli ; Soleil vert : Gémeaux ; la Théorie des dominos : Tivoli ; Treize femmes pour Casanova : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Un taxi mauve : U.G.C. Concorde ; Un flic sur le toit : C.N.P Villeurbanne ; Un pont trop loin : Palais des Congrès (24-15-83), Pathé ; les Vacances de Monsieur Hulot : C.N.P. Grolée ; les Valseuses : Duo (37-05-55)
MARSEILLE. Le Bison blanc : Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32) ; Borsalino : Capitole (48-27-64) ; Black Sunday : Paris (33-15-59), Pathé (48-14-45) ; le Casse-Cou : Capitole ; la Castagne : Capitole ; le Continent oublié : Capitole, Ariel (33-11-65) ; la Dentellière : Chambord (77-15-24) ; Dona Flor et ses deux maris : Paris ; Donald et Dingo au Far-West : Rex (33-82-57), K-7 (48-42-79), Drive in (54-16-00) ; Emmanuelle : César (37-12-80) ; le Fantôme de Barbe-Noire : Hollywood (33-74-93) ; Frankenstein Junior : Pathé (48-14-45) ; Harold et Maude : Chambord ; l'Homme qui venait d'ailleurs : Pathé ; l'île du docteur Moreau : Capitole, Ariel ; Love Story : Capitole ; la Marquise d'O : Breteuil (37-75-89) ; Modesty Blaise : Breteuil ; More : Paris ; l'Ombre d'un Tueur : Capitole ; Orange mécanique : César ; le Passé simple : Rex, Pathé ; le Passager de la pluie : Chambord ; Plus ça va, moins ça va : Odéon, K7, Hollywood ; le Retour de la panthère rose : Hollywood ; Sinbad et l'œil du tigre : Pathé ; Soleil vert : Ariel ; la Théorie des dominos : César ; Tommy : Breteuil ; un Pont trop loin : Rex, Pathé ; Un taxi mauve : Hollywood ; Une si gentille petite fille : Odéon.
NANCY. — A nous les petites Anglaises : Rio (52-80-95) ; le Casse-cou : Rio ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (24-56-83) ; En voiture Simone : Colisée (52-79-75) ; Harold et Maude : Caméo (40-35-68) (du 27 au 30) ; l'Homme pressé : Gaumont ; l'île du docteur Moreau : Rio ; Lucky Luke : Rio ; Orange mécanique : Gaumont ; Plus ça va, moins ça va : Paramount (24-53-37) ; Psychose : Caméo (du 24 au 26) ; Parfum de femme : Gaumont ; Quand les aigles attaquent : Rio ; Treize femmes pour Casanova : Paramount ; Un pont trop loin : Pathé (24-54-31) ; les Valseuses : Rio
NANTES. — A nous les petites Anglaises : Apollo (71-03-56) ; Cet obscur objet du désir : Apollo ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (71-06-93) ; Histoire d'O : Gaumont ; l'Homme pressé : Gaumont ; l'île du docteur Moreau : Apollo ; le Maestro : Gaumont ; Monsieur Papa : Gaumont ; l'Ombre d'un tueur : Apollo ; le Passager de la pluie : Apollo ; Un pont trop loin : Gaumont.
NICE. — Black Sunday : Gaumont (88-39-88) ; le Casse-cou : Rialto (88-08-41) (sous réserves) ; Cet obscur objet du désir : Forum (88-55-80) ; le Continent oublié : Variétés (87-74-97) ; la Dentellière : Méliès (55-37-27) ; Délivrance : Rio (85-88-95) ; Donald et Dingo au Far-West : Balzac (85-18-34), Concorde (88-39-88) ; Little Big Man : Rio ; More : Mercury (55-32-31) ; Monsieur Papa : Concorde ; Plus ça va, moins ça va : Paramount (87-71-60), Escurial (88-10-12) ; Providence : Méliès ; Salo : Rio ; Treize femmes pour Casanova : Paramount ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Méliès.
RENNES. — Le Bison blanc : Bretagne (30-56-23) ; Cet obscur objet du désir : Club (30-86-20) ; Donald et Dingo au Far-West : Paris (30-25-55) ; l'Homme pressé : Ariel (79-00-56) ; l'île du Docteur Moreau : Ariel ; Inframan : Ariel ; Plus ça va, moins ça va : Club ; Quand les aigles attaquent : Zem (30-09-85) ; Un pont trop loin : Ariel.
ROUEN. — A nous les petites Anglaises : Club (30-86-20) ; Bugsy Malone : Eden (71-24-00) ; Cet obscur objet du désir : Club ; Donald et Dingo au Far-West : Gaumont (71-84-98) ; l'Homme pressé : Gaumont ; L'homme qui venait d'ailleurs : Club ; l'île du Docteur Moreau : Club ; le Maestro : Gaumont ; Salo : Le France (71-41-98) ; Un pont trop loin : Gaumont ; les Valseuses : Eden ; le Veinard : Eden.
SAINT-ETIENNE. — Astérix et Cléopâtre : Gaumont (32-30-65) ; Black Sunday : Gaumont ; le Bus en folie : Eden (32-68-79) ; le Casse-Cou : Eden ; le Continent oublié : Eden ; la Dernière Folie de Mel Brooks : Gaumont ; le Faucon blanc : Lux C.N.P (32-40-49) ; Festival Bronson : Gaumont ; les Fougères bleues : Méliès (32-83-47) ; l'île du Docteur Moreau : Eden ; la Jeune Lady Chatterley : Eden ; More : Gaumont ; le Passé simple : Gaumont ; Un pont trop loin : Eden, Gaumont ; les Valseuses : Méliès.
STRASBOURG. — Le Casse-Cou : Capitole (32-13-32) ; la Conquête de l'Ouest : Capitole ; Donald et Dingo au Far-West : Arcades (32-45-28) ; En voiture Simone : Capitole ; Emmanuelle : Rit's (32-45-51) ; la Flûte à six schtroumpfs : Capitole ; l'Homme pressé : Vox (32-15-11) ; L'homme qui venait d'ailleurs : Rit's ; l'île du Docteur Moreau : Capitole ; le Passé simple : Rit's ; Un pont trop loin : Capitole, ABC (32-17-66).
TOULON. — L'aventure, c'est l'aventure : Strasbourg (92-20-30) ; A pleins tubes : Raimu (92-21-42) ; American Graffiti : Raimu ; Black Sunday : Gaumont (92-00-17) ; le Casse-Cou : Ariel (93-52-22) ; le Continent oublié : Ariel ; l'Emmerdeur : Gaumont ; Getaway : Royal (92-32-55) ; l'Homme pressé : Gaumont ; l'île du Docteur Moreau : Ariel ; Madame Claude : Rex (92-79-20) ; Mash : Ariel ; l'Ombre d'un tueur : Ariel ; le Passager de la pluie : Rex ; Rage : Ariel ; Une si gentille petite fille : Royal ; Un pont trop loin : Gaumont ; Un taxi mauve : Royal.
TOULOUSE. — L'aventure, c'est l'aventure : Ariel (08-07-14) ; le Bison blanc : Trianon (62-87-84) ; *le Casse-Cou : Variétés (21-73-71)* ; le Continent oublié : Variétés ; Cosa nostra : Nouveautés (22-58-23) ; le Dernier Dinosaure : Ariel ; Dona Flor et ses deux maris : Gaumont (21-49-58) ; Donald et Dingo au Far-West : Rio (21-22-11) ; les Douze Travaux d'Astérix : Gaumont ; Elisa, vida mia : A.B.C. (21-57-55) ; Frankenstein Junior : Nouveautés ; Frissons : Variétés ; la Guerre des boutons : Américains (61-21-94) ; l'île du Docteur Moreau : Variétés ; Juliette et l'air du temps : A.B.C. ; le Jour de gloire : Nouveautés ; Little Big Man : Nouveautés ; Madame Claude : Gaumont ; More : Gaumont ; les Mille et Une Nuits : A.B.C. ; le Passé simple : Gaumont ; Planète interdite : Américains ; Une femme à sa fenêtre : Nouveautés ; Un pont trop loin : Gaumont.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.







Le Monde
SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 24 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM (en hommage à Groucho Marx) : PANIQUE A L'HOTEL, de W.A. Seiter (1938), avec G. Marx, H. Marx, Ch. Marx, L. Ball, A. Miller et F. Albertson (N., rediff.).

Un producteur de théâtre s'est installé dans un hôtel luxueux avec une troupe de vingt-deux personnes. Il cherche un mécène pour régler la note et financer son prochain spectacle.

Groucho Marx et ses frères usent de stratagèmes burlesques mais ce film, mené avec nonchalance, n'est pas un des meilleurs qu'ils aient tournés.

21 h. 45, Ethnologie : Les Pygmées.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série : Un shérif à New-York, de McCloud (Enlevez le bœuf) ; *21 h. 50*, Magazine d'actualité : Question de temps (L'énergie nucléaire : le vrai choix).

Avec MM. R. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, J.-M. Pelt, directeur de l'Institut européen d'écologie de Metz ; L. Bériot, de l'Association des journalistes de l'environnement ; B. Mougel, responsable C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique ; F. Ramade, professeur d'écotoxicologie à l'université Paris-Sud ; A. Gauvenet, directeur de la protection et de la sûreté radiologique du CEA ; C. Bienvenu, directeur adjoint des études et recherches de l'E.D.F.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : FILM : UN MATIN COMME LES AUTRES, de H. King (1959), avec D. Kerr, G. Peck, E. Albert, Ph. Ober, H. Rudley.

La liaison amoureuse de l'écrivain Francis Scott Fitzgerald, dans les dernières années de sa vie, avec une journaliste anglaise venue à Hollywood.

Une émouvante et dramatique histoire traitée avec le sens du romanesque propre à Henry King. Excellente interprétation.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, au Festival d'Orange, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta. Avec J. Vickers, G. Janowitz, W. Wilderman ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par P. Estèbe et J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Royal Albert Hall de Londres : Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. A. Davis, avec M. Beroff (piano), J. Morton (ondes Martenot) : « Turangalila-Symphonie » (Messiaen) ; 22 h., En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 0 h. 35, Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 45, Mélodies.

JEUDI 25 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 40, Le monde merveilleux de la magie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé (interventions chirurgicales chez les personnes âgées) ; 13 h. 45, Série : Léonard de Vinci ; 16 h. 45, Emissions pour la jeunesse ; à 17 h., Feuilleton : Au secours Poly ; 18 h. 25, Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 40, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : L'appel de l'or... « Quat'z yeux », d'après J. London, adapt. W. Ulbrich, quatrième partie ; 21 h. 45 : Anniversaire de la libération de Paris, réal. J. Archambault et F. Ribadeau-Dumas.

Quelques épisodes de la libération de Paris racontés par des témoins.

22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : DOCTEUR JERRY ET MISTER LOVE, de J. Lewis (1963), avec J. Lewis, S. Stevens, D. Moore, K. Freeman, H. Morris (rediffusion).

Un professeur de chimie très intelligent, mais aussi très laid et maladroit, réussit à fabriquer un breuvage grâce auquel il se transforme en chanteur séduisant et sûr de lui.

Un pastiche savoureux — et parfois explosif ! — du conte de Stevenson, Docteur Jekyll et Mr. Hyde. *Avec, aussi, des moments d'émotion comme chez Chaplin.*

16 h. 45, Documentaire de création : Le Rhin des poètes ; 17 h. 30, Feuilleton : Yao ; 17 h. 55, Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce temps-là, la joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Le grand échiquier (« Il y a toujours un après »).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le club Ulysse et Carroyage ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Cycle cinéma français 1968-1976... FILM : LA BRIGADE, de R. Gilson (1974), avec B. Fossey, Ed Wojtaszek, J. Bouise, M. Cuvelier, P. Szymanowski (N.)

En 1943-1944, dans le nord de la France, l'action, dans la Résistance, d'un groupe de F.T.P., pour la plupart immigrés polonais.

Un sujet intéressant, inspiré d'une enquête historique de Claude Lévy. Mais le manque de moyens matériels rend la reconstitution insuffisante.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h. 30, Portrait de Niki de Saint-Phalle ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise : Bela Bartok ; 12 h. 5, Le mensonge, le secret, l'illusion ; 12 h. 45 : Panorama ;

13 h. 30, La vraie gloire de Georges Bizet ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture ; 16 h. 35, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Musique vocale hongroise : Kodaly ; 18 h. 30, Le plus simple appareil, par M. Louys et C. Garrigues : « Le nu, fantasme et réalité » ; 19 h. 30, Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père »... « et compagnie », de J.-R. Bloch.

20 h., Théâtre : « le Prince de Hombourg », de H. von Kleist, avec M. Bouquet, D. Ivernel, E. Hirt, réal. G. Peyrou (rediffusion) ; 22 h. 5, Humour-amer : Jacques Tati ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30, Ballade avec Pelléas et Mélisande (Debussy, Sibelius, Nono) ; 12 h., La chanson (le Québec) ; 12 h. 35, Sélection-concert ; 12 h. 40, Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive ; 16 h. 2, Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes (Pergolèse) ; 18 h. 2, Ecoute : Concert Boothy Band ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Chœurs et Orchestre symphonique de l'Etat hongrois, dir. G. Oberfrank : « Images des monts Matra » (Z. Kodaly), « Cinq Pièces pour chœur » (B. Bartok), « les Vieux », « Chanson du soir », « Danses de Galanta », « Le tzigane mange du fromage blanc » (Kodaly), « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Bartok) ; 22 h. 30, Nouveau monde ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 10, En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 1 h., Wagner on Pacific.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 AOUT

— *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, participe au magazine « Question de temps » consacré au débat sur l'énergie nucléaire, sur Antenne 2, à 21 h. 50 ;

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, intervient au cours du journal d'Antenne 2, à 20 heures ;

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est interviewé au cours du journal de TF 1, à 20 heures.

JEUDI 25 AOUT

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité d'« Inter 13 » sur France-Inter, à 13 heures.

SCIENCES

UNE MAISON D'ÉPOQUE ROMAINE DÉCOUVERTE A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les travaux préparatoires à l'établissement d'une rampe d'accès destinée à faciliter l'approche du futur centre directionnel de Marseille — situé sur les terrains de la Bourse — par les sapeurs-pompiers, ont permis la mise au jour d'intéressants vestiges archéologiques qui viennent enrichir la moisson effectuée depuis dix ans sur ce site où se dressent les remparts et le port primitif de l'antique Massilia, aujourd'hui en partie exhumé (*le Monde* du 13 juillet).

Des fouilles de sauvetage ayant été immédiatement entreprise, les spécialistes ont reconnu en juillet une partie du mur des quais de 4,75 mètres de haut, constitué de plaques de 1,40 × 0,80 × 0,45 mètres et qui complète le rempart déjà dégagé. Il ne s'agit pas à proprement parler de surprise puisque, au cours des démolitions du vieux quartier de la Bourse entreprises entre 1914 et 1927, quatre tronçons de mur avaient été reconnus par M. Bruno Roberty, alors conservateur du Musée d'archéologie de Marseille. C'est une partie du tronçon découverte en 1927 qui vient d'être rendue au jour.

Cette fouille a aussi été l'occasion d'une précieuse découverte : celle d'un élément d'habitat d'époque romaine situé directement derrière la muraille hellénistique qui défendait la cité. Jusqu'alors les fouilles de Marseille attestaient la présence de vestiges militaires (remparts), ou commerciaux (port, docks, entrepôts) et de monuments (théâtre, chapiteau et colonnes). *Désormais* des informations enrichissant la connaissance *intra muros* vont être données par cette maison.

Cette découverte complétera aussi les éléments connus qui sont liés à l'activité commerciale, élément déjà observé lors des fouilles des années 70 puisque dans les vestiges de la maison a été trouvé en place un *dolium* (sorte d'immense jarre de terre cuite enterrée où étaient stockées entre autres les céréales). A *proximité*, plus au nord et toujours en arrière des remparts, les restes de trois autres *dolia*, malheureusement éventrés par des opérations de terrassement, seront conservés *in situ* et pourront être visibles — comme la maison — lorsque les travaux d'aménagement du jardin des vestiges étant achevés, le site sera ouvert à la visite publique.

On regrettera seulement que le tracé de la rampe d'accès réservée aux sapeurs-pompiers, emprunte une partie du site des vestiges pourtant classé monument historique et qu'il n'ait pas été envisagé de faire passer cette voie ailleurs qu'à proximité du rempart grec. Le *voisinage de* blocs antiques et de certaines assises de béton — même camouflées — ne seront certainement pas du meilleur effet visuel. — J. C.

● *Le satellite d'étude de la biologie dans l'espace, Cosmos-936*, que l'U.R.S.S. avait lancé le 3 août dernier (*le Monde* du 5 août), a été ramené au sol mardi 23 août. Les expériences qu'il emportait et qui étaient dues à des scientifiques de neuf pays, dont la France et les Etats-Unis, vont maintenant être analysées ; les résultats préliminaires seront présentés, fin septembre, au congrès d'astronautique de Prague.

CARNET

Décès

— M. Maurice Bourgougnon,
M. et Mme Pierre Laffay, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Bourgougnon,
Les familles Coquelin, Philippe, Desmoulins, Calogeras, de Bretizel, Rambures, de Coniac, de Vitton,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme René BOURGOUGNON,
née Marie-Louise Coquelin,
le 22 août 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 août 1977, à 14 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, Paris-15e.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Mme Bourgougnon avait participé aux activités de la Famille adoptive française dès la création de cette œuvre, en 1947. Elle se consacrait depuis 1969 aux adoptions d'enfants libanais. De très nombreux foyers garderont le souvenir de sa bonté rayonnante et de son dévouement.]

— M. Marcel Breuzet,
M. et Mme André Breuzet,
M. et Mme Jacques Breuzet,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel BREUZET,
née Madeleine Masseron,
survenu le 19 août 1977, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le 23 août, au cimetière de Donzy (Nièvre).
13, faubourg de Bouhy,
58220 Donzy.
49, rue Alexandre-Dumas,
75011 Paris.

— Le professeur Jean Coursaget,
Le personnel du département de biologie du C.E.A.,
ont la tristesse de faire part du *décès accidentel*, à l'âge de cinquante-cinq ans, de
M. Jean MAETZ,
chef du Laboratoire de biologie marine,
survenu le 17 août, en Ecosse.

— Une cérémonie funèbre aura lieu *ce jour*, à *15 heures*, au Palais international des Festivals d'Osaka, Nakanoshima, Osaka, à la mémoire de
Nagataka MURAYAMA,
décédé le 7 août 1977.

[M. Murayama était propriétaire et président-directeur général d'« Asahi Shimbun », administrateur d'Asahi Broadcasting Company, ancien président de l'Association japonaise des directeurs et éditeurs de journaux, président, puis conseiller de l'« Asahi Evening News » et administrateur de All Nippon Airways. Il avait reçu des gouvernements d'Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Japon et autres un certain nombre de hautes distinctions, en hommage à ses contributions en faveur d'une meilleure compréhension internationale.
M. Murayama laisse sa veuve, Ofuji, et deux filles.]

— Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs,
Et les autres membres de la famille,
ont la douleur de faire part des décès de leurs très chers
Madeleine et Joseph NASH,
survenus les 15 et 18 août 1977.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse.
La famille ne reçoit pas.

— Bernard Rémusat et ses enfants Sophie, Marc, Isabelle, Pascaline et Denis,
Les familles Rémusat, Métral et Clément,
ont le très grand chagrin de faire part de la mort, le 21 août 1977, du docteur Rosine REMUSAT-METRAL.
Les obsèques ont eu lieu le 23 août 1977, en l'église de Saint-Germain-sur-Ecole (77), dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
72, rue Anatole-France,
92300 Levallois.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Christine Secouet, née Keget,
Mme Jeanine Secouet,
Mlle Michèle Secouet,
M. et Mme Keget,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves SECOUET,
inspecteur du groupe Drouot,
leur époux, fils, frère et gendre,
survenu le 15 août 1977, dans sa trente-deuxième année, à la suite d'une longue et pénible maladie qu'il a combattue avec courage et ténacité jusqu'au bout.
Il repose au cimetière de Boulogne-*Billancourt*.
Vous qui l'avez connu et apprécié, priez pour lui.
7, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Madeleine SCHULHOF,
survenu *le 17 août 1977*, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
De la part de
M. et Mme René Haas,
M. et Mme René Modiano,
Mlle Lise Schulhof,
Ses neveux et nièces.

— Mme Pierre Thiébaut,
Mlle Chantal Thiébaut,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
général Pierre THIÉBAUT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des T.O.E.,
survenu à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, à Paris, le 20 août 1977.
La levée du corps se fera à l'amphithéâtre, le jeudi 25 août 1977, à 7 h. 45.
Les obsèques auront lieu le même jour à 14 heures, en l'église de Pagny-sur-Moselle (54), sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 9 janvier 1911 à Commercy (Meuse), Pierre Thiébaut est sorti de Saint-Cyr en 1933. Pendant la deuxième guerre mondiale, il participe à la campagne d'Italie, de France, puis d'Allemagne. De 1947 à 1949 il est en Indochine. Après différents postes de commandement dans l'Est de la France, il part, en 1958, en Algérie comme commandant la 4e demi-brigade de chasseurs alpins et le secteur de Fort-National. En 1960, il est nommé chef d'état-major de la 6e région militaire (Metz), puis, en 1965, général de brigade, adjoint au général de corps d'armée gouverneur militaire de Metz et commandant la VIe région militaire. Le général Thiébaut est placé, sur sa demande, *dans la 2e section (réserve) en 1967.*]

— Nice, Alger.
Mlle Blanche Valenci,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée
Mme Reine VALENCI,
survenu à Nice le 23 août 1977, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, sœur du très regretté
Raoul VALENCI,
décédé le 6 janvier 1962, à Alger.
La levée du corps aura lieu le jeudi 25 août, à 10 heures, au domicile mortuaire.
Que ceux qui les ont connus, appréciés et aimés aient pour eux une pieuse pensée ou une prière.
32, rue de l'Hôtel-des-Postes,
06 Nice.

Remerciements

— Denise et Gérard Schalow et leur famille,
infiniment touchés par l'affection dont leurs amis les ont entourés à Aulnay et à Nubécourt à l'occasion de la mort de
Raymond,
leur disent toute leur reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de
Pierre-Louis FALAIZE,
sa famille et ses amis s'unissent en esprit dans la fidélité à son souvenir.
Une messe sera célébrée à son intention, le 24 août, à Concots, *46, Limogne-en-Quercy.*

— M. et Mme Robert Beraha,
Malka Ribowska,
Nicolas et David Ribowski,
Bella Besson,
rappellent que, le 24 août 1944, leur frère,
André RIBOWSKI,
mourait dans les combats pour la libération de Paris.
Sans oublier leurs parents,
Sarah et Simon RIBOWSKI,
morts en déportation.

Visites et conférences

JEUDI 25 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Hulot : « Pèlerinage à Watteau ».

14 h. 30, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie révolutionnaire » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 2, place du Louvre : « Le gothique flamboyant » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

15 h., 63, rue de Monceau, Mme Legregeois : « Les artisans du meuble ».

15 h., grille des Tuileries, Mme Magnani : « Les Tuileries ».

15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « *La Bourse de Paris* ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels rénovés du Marais » (A travers Paris).

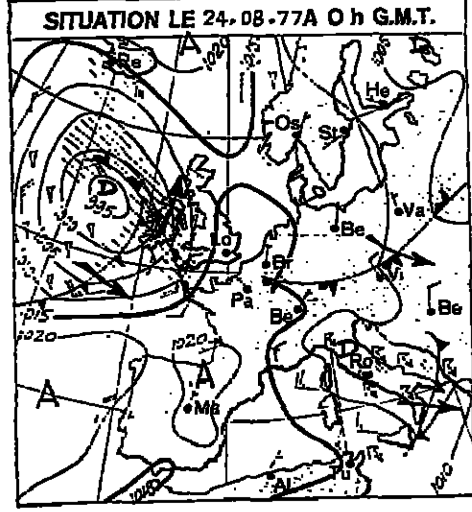
17 h., entrée, Orangerie des Tuileries, Mme Saint-Girons : « Exposition Henri Moore ».

20 h., 92, rue Saint-Martin, *Mme Legregeois* : « Beaubourg le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

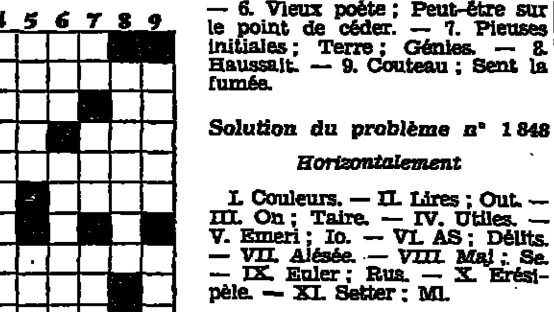
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-08-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-8-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 août à 0 heure et le jeudi 25 août à 24 heures :

Jeudi 25 août, sur les régions s'étendant des Pyrénées au sud des Alpes et à la Corse, après quelques formations brumeuses matinales (bancs de brouillard dans les vallées ou nuages bas côtiers), de belles périodes ensoleillées prédomineront encore, mais le temps deviendra orageux, et quelques orages éclateront l'après-midi ou le soir.

Sur les autres régions, des pluies passagères ou des averses se produiront. Une zone pluvieuse axée le matin du Bordelais à la frontière belge se décalera vers l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes. Cette zone pluvieuse sera suivie d'éclaircies, mais des averses parfois orageuses se développeront surtout au nord de la Loire, où les vents, de secteur des rafales.

Les températures maximales s'élèveront encore un peu dans le Midi ; ailleurs, elles seront stationnaires ou en légère baisse.

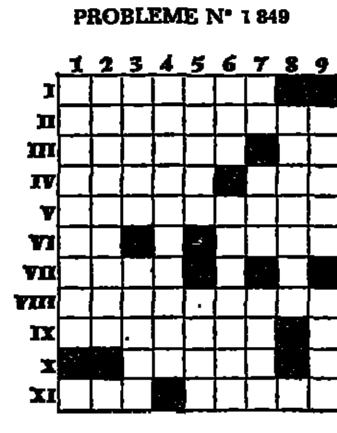
Mercredi 24 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,8 millibars, soit 762,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 août ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 21 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Brest, 22 et 14 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 18 et 12 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 20 et 14 ; Marseille, 22 et 17 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 22 et 18 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 20 et 7 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 17 et 13 ; Bruxelles, 15 et 11 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 19 et 8 ; Genève, 18 et 11 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 16 et 10 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 24 et 13 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 18 et 5 ; Téhéran, 36 et 26.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 849



HORIZONTALEMENT

I. Fait des bulles. — II. A manier avec précautions ! — III. Il n'est pas étonnant qu'elle reste froide à la niche qu'on peut lui *faire* ; *Saint*. — *IV. Signe conven*tionnel ; Le charme de certaines légendes. — V. Emise maintes fois. — VI. Au bout du rouleau ; Fièvre passagère. — VII. On l'embrasse pour le bon motif. — VIII. Appréciables quand ils sont heureux. — IX. Famille connue. — X. Où sont assurés de constants échanges. — XI. A prouvé qu'elle était capable de provoquer de sérieuses perturbations orographiques ; Progrès.

VERTICALEMENT

1. Important centre d'affaires. — 2. Dons qui se traduisent par des bosses. — 3. Ornement de chef ; Fis un procès. — 4. Comme une peine pudiquement cachée. — 5. Port étranger ; Dans le Cher. — 6. Vieux poète ; Peut-être sur le point de céder. — 7. Pieuses initiales ; Terre ; Génies. — 8. Haussait. — 9. Couteau ; Sent la fumée.

Solution du problème n° 1 848

Horizontalement

I. Couleurs. — II. Lires ; Out. — III. On ; Taire. — IV. Utiles. — V. Emeri ; Io. — VI. AS ; Délits. — *VII. Alésée.* — *VIII. Maj* ; Se. — IX. Euler ; Rus. — X. Erésipèle. — XI. Setter ; Mi.

Verticalement

1. Clou ; Armées. — 2. Ointes ; Aure. — 3. Ur ; IM ; Ilet. — 4. Le ; Lédr. . Est. — 5. Estérel ; Rie. — 6. Asiles ; PR. — 7. Roi ; Isère. — 8. Surdité ; Ulm. — 9. Te ; Ose ; Sel.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 24 août 1977 :

UN DECRET

● Complétant le décret n° 70-29 du 5 janvier 1970 réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France des ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne bénéficiant de la libre circulation des personnes et des services.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadres"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE

1, place Bir-Hakeim - El-Biar - ALGER
recherche pour son Ecole de Formation de Hassi-Messaoud

— DEUX (2) INSTRUCTEURS de FORAGE :

Profil du poste :

— Formation de base : Ingénieur
— Chef de chantier ayant au moins dix (10) ans d'expérience
— Formation pédagogique moyenne
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS en MÉCANIQUE :

Profil du poste :

— Ingénieur en mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du matériel de forage souhaitée
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS d'ÉLECTRICITÉ

Profil du poste :

— Ingénieur en électro-mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Expérience dans l'industrie pétrolière souhaitée
— Bilingue (anglais-français).

— Conditions de travail et de vie agréables
— Salaires intéressants avec possibilité de transfert de 85 % pour agents étrangers
— Rythme de travail : quatre (4) semaines de travail, deux (2) semaines de récupération au pays d'origine et frais de transports pris en charge par la Société



emplois régionaux

NOUS RECHERCHONS

TECHNICIEN TITRES-BOURSE

Le poste à pourvoir exige la prise de responsabilités, tant sur le plan Commercial qu'Administratif, au sein du Service Titres-Bourses de notre Agence Principale **(ville import. d'Alsace).**

Ecrire avec photo sous le nº 22.408 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

DANTO-ROGEAT
GENIE CLIMATIQUE
recherche pour son
DEPART. INTERNATIONAL
TECHNICIENS
CHARGES D'AFFAIRES
en conditionnement d'air et plomberie.
CHEFS DE CHANTIERS
en conditionnement d'air et plomberie.
Langue anglaise souhaitée.
Ecrire avec C.V. et prétentions, SERV. PERSONNEL, B.P. 7114, 69353 LYON CEDEX 2

SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE RECHERCHE
UN ATTACHÉ DE DIRECTION
pour étude et mise en place de procédures administratives
UN ATTACHÉ DE DIRECTION
pour étude et mise en place de réseaux de distribution.
Envoyer C.V., photo et prétent. à LA MAISON DE VALERIE, service du personnel, B.P. 23, 41350 VINEUIL.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

William SAURIN

LEADER FRANCAIS DES PLATS CUISINES
2 usines - C.A. 400 M.F.
recherche son

CHEF de DEPARTEMENT INGENIERIE

Directement rattaché au Directeur Industriel il aura la responsabilité de :
- diriger un département comprenant plusieurs ingénieurs,
- étudier matériels et procédés nouveaux,
- réaliser un important programme d'investissements
- participer au développement rapide de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Centrale ou Arts et Métiers, minimum 32 ans, expérimenté dans l'industrie alimentaire ou similaire, connaissant si possible l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

WILLIAM SAURIN
SAINT THIBAULT — 77400 LAGNY
(à moins de 30 minutes du centre de Paris par autoroute A4).

Importante Société pétrolière
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Formation mécanique et moteurs

Libérés du Service National.
Aimant vie active.

pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX
résidence province ou Paris
suivant besoins du service

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.
— Expérience et anglais appréciés.

Adresser curriculum vitae et photo à : Nº 23.894, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

AMPEX

FILIALE D'AMPEX CORPORATION
(12.000 personnes pour la France, le Benelux, les pays d'Afrique)
dans le cadre de l'expansion commerciale de ses lignes de produits :
● équipements vidéo pour la T.V. professionnelle
● équipements périphériques et mémoires d'ordinateurs,
● enregistreurs magnétiques pour l'instumentation
● bandes magnétiques,
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
INGÉNIEURS TECHNICIENS
Pour service Technique Clients

CADRE ADMINISTRATIF DE GRANDE EXPÉRIENCE
SECRÉTAIRES
Pour services techniques et commerciaux
COMPTABLE 1er échelon
MAGASINIER

Adresser C.V. et photo à :
Mr CANDELIER Directeur Général,
AMPEX
21, rue du Dôme 92100 BOULOGNE

Pour le CAMEROUN
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

— D.E.C.S. ou équivalent ;
— Expérience africaine exigée dans domaine comptable et administratif ;
— Chargé des services comptables, de l'administration (transit, stocks), des prévisions et contrôle budgétaire et de trésorerie ;
— Avantages, statut cadre expatrié.

Envoyer C.V. précisant rémunération actuelle, disponibil. et photo ss réf. 5491 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.

Les rendez-vous se tiendront à Paris début SEPTEMBRE.

● VOUS AIMEZ LES RESPONSABILITES
● VOUS AVEZ LE SENS DE LA VENTE
● VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE COMMERCIALE

Nous vous offrons un poste de

RESPONSABLE DE PROGRAMME
IMMOBILIER
chez un important Promoteur-Constructeur

Fixe + commissions + primes + frais.

Adr. C.V. manus. et photo ss nº 23.646 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE
recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour mise en place d'une gestion des stocks et problèmes comptables annexes.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé.
Le contrat serait au départ conclu pour un an, avec possibilité de prolongation.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 10.112 B à Editions BLEU Publicité,
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE B.T.P.
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour l'un de ses DEPARTEMENTS

1 CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

Basé en France où il supervisera les responsables comptables des différentes affaires du Département. Il pourra également effectuer des missions de courte durée à l'étranger.

Ce poste doit tenter un candidat de valeur parlant couramment anglais et disposant obligatoirement d'une bonne expérience dans le secteur B.T.P., si possible dans des fonctions similaires.

Ecrire avec curric. vitae et prétent. sous nº 23.754 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société versaillaise recherche
ÉLECTRONICIEN A.T. 1
possédant B. T. S. débutant ou non. — Téléphone 953 - 77 - 25.

ENGINEERING (70 km. Nord Paris) recherche INGENIEURS PROCEDE et DESSINATEURS-PROJETEURS expérim., spécialisés dans études installations NITRATE AMMONIAQ. et INDUSTRIE ENGRAIS. Possibil. logem. Adr. C.V. dét. avec prét. au nº 7.409, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses Services
COMPTABLES et FINANCIERS
Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 322, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

COMMISSIONNAIRE AGREE
recherche
JEUNES COMMERCIAUX
— Dynamiques, ambitieux ;
— Excellente présentation, pour contact clientèle haut niveau.
Rémunération en fonction des résultats.
Tél. Mme Haemmerli, 359-88-20.

Pour chantiers Moyen-Orient
A.T. PLANNING
parfaite connaissance PERT.
Téléph. 754-64-00, pr rendez-vs.

Importante Société recherche pour ses chantiers
EUROPE DE L'EST
PROCHE et MOYEN-ORIENT
INGÉNIEURS
tuyauterie, installation d'usine pour supervision et coordination.
Téléph. 754 - 64 - 00.

ÉLECTRONICIENS
AT2 B, AT3 expérience logique, contrôle et maintenance balances électroniques. BALANCES A M A P, 1, rue d'Hauteville, PARIS (10e). Téléph. 246-21-12.

Import. société de télécommunications PARIS (13e) recherche pour son service ETUDES

1) AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS
NIVEAU 4, ECHELON 1. Solide formation en électronique. Expérience d'au moins 2 ans en laboratoire dans le domaine des circuits logiques et analogiques. Expérience appréciée dans le test automatique.
POSTE OFFERT :
Dével. de données de test de sous - ensembles électroniques.

2) AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS
NIVEAU 4, ECHELON 1
et NIVEAU 5, ECHELON 1.
Solide formation en électronique, connaissances en télécommunications appréciées. Expérience d'au moins 3 ans en laboratoire.
POSTE OFFERT :
Participation a la conception et au développement d'équipement de télécommunicat. électroniq. Ecrire avec C.V. et prétent. a A.O.I.P., B.P. 301, PARIS (13e).

Société de gestion banlieue Nord-Est recherche
COMPTABLE
expérimenté, niveau 2e échelon, ayant connaissances en informatique. Env. C.V. manuscrit av. photo à M. Chidaine, 230, r. de la Convention, 75015 PARIS.

COMPTEURS
Schlumberger
recherche pour son département

TÊTES MAGNÉTIQUES

1 INGÉNIEUR grande école
attiré par l'application pratique des lois de l'électromagnétisme et les réalisations micro-mécaniques - Langue anglaise exigée.

Adr. curric. vitae et prétentions à COMPTEURS SCHLUMBERGER, 1, rue Nieuport, 78140 Velizy.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE
recherche

CHEF DE FABRICATION

Ingénieur mécanique, chaudronnerie
Pétrole si possible

Très au courant organisation planning.
Poste à pourvoir à ARGENTEUIL.
Anglais indispensable.
Poste nécessitant grande faculté d'assimilation.

Age indifférent.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 10.111 B à Editions BLEU Publicité,
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ENTREPRISE PUBLIQUE DE GRANDE DIMENSION
recrute
STATISTICIEN
de format. grande école, ayant acquis expér. confirmee d'au moins six ans dans la conception et la réalisation d'études statistiq. complexes pour diriger un groupe d'études statistiques et informatiques importantes pr leur portée.

Rémunération début 100.000 a 130.000 F.
Poss. détach. pr fonctionnaire.

Adres. C.V. manuscr. + photo nº 23.818, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

Ayt plusieurs postes à pourvoir
IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE rech.
INGÉNIEURS
DEBUTANTS
diplômes E.N.S.T., E.S.E., E.C.P., E.S.P.C.I., E.N.S.A.M.
Libérés service national.
Pour domaine physique, électronique hyperfréquence.
Adr. C.V., photo (retournée) à nº 22.795, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Société de Services recherche pour un de ses clients situé dans le Sud-Est
PROGRAMMEURS
COBOL
2 ans expérience minimum, si possible connaiss. CICS. Urgent. Ecrire nº 46.599 P.A. SVP. 37, r. Général-Foy, 75008 PARIS ou tél. 909-34-44.

Studio Création Edition publicitaire recherche
AGENT COMMERCIAL
Excell. vend. « CONTACT MAN »
Studio Création Edition publicitaire recherche
MAQUETTISTE
Ecrire J.-P. GODARD, 30, rue de Dantzig - 75015 PARIS

Société en expansion rech. pour services commercx J. H. dégagé O.M. Format. assurée. 206-63-13.

ORGANISME de FORMATION
recherche
FORMATEURS ANIMAT.
EN
EXPRESSION ECRITE ET ORALE
— Calcul ;
— Vie pratique et professionnelle.

Ayant pratiq. formation jeunes 16-25 ans et expérience du monde du travail.
● Libre début septemb. à temps plein ou à mi-temps ;
● Participation à équipe pédagogique, éventuellement responsabilité de cette équipe ;
● Lieu de trav. : 93, 92 ou 94 ;
● Véhicule personnel indispens.

Envoyer C.V. à ACEREP, 12-14, rue de l'Eglise, 75739 PARIS CEDEX 15,

avant le 30 août 1977, puis téléphoner pr r.-v. 577-84-91, p. 992.

Recherche
EMPLOYÉ CLASSEMENT
EXPEDITION COURRIER et DACTYLO. Se pres. Sté AGIR, 4, rue Brunel, 75017 PARIS.

secrétaires

Secrétaires

Sté quartier Saint-Lazare rech.
SECRETAIRE STENODACTYLO
bilingue anglais, 8 × 5, cantine, 13e mois, 5 semaines 1/2 de congés. Env. C.V., photo et prét. à Bleu sous nº 10.064 B, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

SOCIETE METALLURGIQUE IMPORTANTE
proximité gare Montparnasse
recherche
pour sa Direction financière
UNE SECRETAIRE STÉNODACTYLO
(Goût des chiffres, notions comptabilité.)
Bonnes connaissances de l'anglais.

Restaurant entreprise, 5 × 8.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 23.910, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Dactylo

UNE DACTYLO
NON DÉBUTANTE
40 h par sem. 13 m. 1/2. Se pr. Sté AGIR, 4, r. Brunel, Paris-17e

capitaux ou proposit. com.

A CEDER
SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES
en pleine expansion, installée sur LYON.
Pour tous renseignements écrire sous référence 1.608, à Publicité LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 LYON, qui transmettra.

S. C. I. cherche pour tours de table 200.000 F, garantie banque accordée. — 225 - 93 - 40.

AUTOS

vente

8 à 11 C.V.

A vendre R 16 1967, bon état. 1.500 F à débattre. Téléph. 359-53-85 le soir

demandes d'emploi

JEUNE INSTITUTEUR
recherche
EMPL. STABLE A RESPONS.
avec
POSSIBILITE PROMOTION
Paris ou banl. Nord de préfér. Ecr. Paul Soumastre, 52, r. G.-de-Gaulle, 95880 Enghien-les-B.

La fin des congés, une bonne période pr repenser au devenir de votre entreprise. Faites faire un bilan santé par des yeux neufs. Ingén. en organis. vs propose ses services sous forme de contrat a durée determinée. Ecr. nº 1.413, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANTE DROIT cherche travail mi-temps pour rentrée. Tél. Mlle ROCHE : 346-12-12 (poste 11443)

PROF MATH diplome + exper. (6 ans) ch. poste dont terminal C, rég. ou PAYS INDIFFERENT. Ecr. nº T 75.933 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 18 ans, dipl. bac secrétar., recherche EMPLOI
SECRETARIAT
Ecr. nº T 75.931 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Cherche emploi TOILETTEUSE DE CHIENS, disponible de ste. 492 - 76 - 15.

Diplômée C.A.P., employée bureau majeur, cherche emploi. Disponible de suite. — 492-76-15.

Femme 30 ans, gde expérience enseignement, maitrise géogr. + D.E.S.S., sc. de l'éducation, ch. sept. 1977 poste professeur toute région. Ecrire F. D., Clos des Valbelles, 14800 TOUQUES.

J. H. 28 ans, libéré O.M., LICENCIE LETTRES, MAITRISE D.E.A., possédant plusieurs langues, étudie toutes propositions. — Ecrire M. PAIS, 17, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e).

PROFESSEUR
RUSSE - ANGLAIS FRANÇAIS expérimentée ch poste France ou étranger Mme CHEDORGE, 43, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY Tél 747-51-83.

SECRETAIRE BILINGUE STENODACTYLO ANGLAIS
conf., 23 ans, rech. poste stable
SECRETARIAT DIRECTION
Mlle BECHERBLUT, 20, Grande-Rue, 91260 JUVISY 921 25 31.

CADRE ADMINISTRATIF
dynamiq., 31 a., D.E.C.S. compt., très bnes référ., rech. situation region Sud ou étranger. Ecr. a CLUZEL, 10, rue Jean-Jaurès, 94800 Villejuif qui transmettra

Jne exécutive, Allemand, 33 a., résidant à Paris, dipl., parfait triling., excellente exper. comm. int., marketing, finance, cherche situation intéressante. Ecr. nº 1.411, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 30 ans, SOUS-DIRECTEUR AGENCE DE BANQUE, aimant exploitation, contact clientèle, 14 ans expérience, cherche poste France ou étranger. — Ecrire nº T 075.857 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Anglaise, 23 ans, français cour., LICENCIEE ES LETTRES, expérience ASSISTANTE DE DIRECTION, libre voyager, permis conduire, ch. poste intéressant à respons. Ecr. nº T 75 894 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jne homme 24 ans dég. O.M.
CAPACITAIRE EN DROIT
recherche EMPLOI
préfér. REGION PARISIENNE, étudie toutes propos. Ecrire ou tél. M Cassagne, Bois de Bernon 33930 VENDAYS-MONTALIVET Téléphone : (56) 41-71-24

J. F. ECONOMISTE nationalité Suédoise
32 ans, parl. couramment franç., anglais, allemand, not. espagnol, références sérieuses, ch. poste à responsabilité. Libre de suite. Ecrire Mme PAPI Maud, 10 rue Jean-Bologne Paris 16e.

Hme 29 ans, désirant s'orienter vers fonction personnel, relations sociales, recherche poste évolutif à responsabilités. Libre suite. — Ecrire sous nº 67.144, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF
ANCIEN OFFICIER
SPECIALISTE
TRANSPORT
INTERNATIONAL
cherche poste administratif à l'étranger, 2 ans d'expérience de responsable adm. de chantier au Moyen-Orient et Afriq du Nord Ecr nº 1.326, « le Monde » Pub., 5 r des Italiens 75427 Paris 9e

Femme 30 ans, gde expérience enseignement, maitrise géogr + D.E.S.S., sc. de l'éducation, ch. sept. 1977 poste professeur toute région. Ecrire F. D., Clos des Valbelles, 14800 TOUQUES

Jeune fem. trent., études supér (anglais courant) et cours arts dram., ch. empl. contact public.: hôtesse, animation, réception. Ecr. nº 6.537, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

PROFESSEUR D'ANGLAIS
donne leçons d'anglais privées, à tous les niveaux, sur rendez-vous. — M. YOUNIS, 5, rue Jeanne-Hachette, PARIS (15e).

Etud. E.S.S.E.C. cherche donner cours particul. (maths, anglais, espagnol) jusqu'à terminale, en échange de toutes propositions. Tél. 655-39-62 (sauf dimanche).

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT GRATUITES SESSIONS INTENSIVES D'ÉTÉ Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e Tél 326-08-70 329-02-88 Tous les jours 9 h à 21 h.

occasions

A VENDRE
Eléments de cuisine, stratifiés blanc et bleu marine, compren. 1 armoire balai avec étagères, 1 élément bas 80 × 60 cm. avec tiroir, 1 élém. haut de 80 cm., 1 élém. haut de 40 cm., 1 élém. dessus de hotte. Bon état. Prix 1.000 F. Une cuisinière Arthur Martin tout électrique, 4 plaq. + four, neuve, jam. service cse double empl. Px 800 F. — Tél. 283-33-51, p. 51, h. bur., sf lundi.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant, soit par courrier au journal, soit par téléphone : 296-15-01.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mº LAMARCK, ds bel imm. p. de tail., asc. et ravalem. prévus par propriét. BEAU 2 PIECES. 165.000 F. — 522-95-20.

PLACE DES VICTOIRES Vendons directement très beaux et grands 2 pces, tout conft + 2 mezzanines, poutres, charme. 4,50 m. haut. plafond. 531-85-56.

FAUBOURG SAINT-ANTOINE Partic. vend 2 p. de caractère, entrée, cuisine, salle d'eau. — Téléph. 343-66-29 ou 627-78-84.

BUTTE-MONTMARTRE Agréable et coquet 3 pièces, cuis., bns, chauf. centr., balc., état neuf. 172.000 F. — 266-16-65.

PRES BOIS VINCENNES 6ᵉ av. asc., beau séjour, salon, balcon, 2 ch., entr., cuis., w.-c., s. bns, chauff. 250.000. 344-71-97.

PARC MONCEAU, 5, av. Van-Dyck, propr. vd ds imm. pier. de tail., gd stdg, duplex 100 m², dans ancienne chapelle entièr. renovée. Prix 1.000.000. Tél. au 566-65-09 ou 734-76-13. Sur place de 14 heures à 19 heures.

PL. ÉTATS-UNIS (près) Ds Hôtel part. 2 P. 60 et 70 m2, très grand luxe. - 734-73-88.

MAGENTA - REPUBLIQUE **100** M2, impeccable, tt conft, 4ᵉ étage, asc. Exceptionnel - 395.000 F. Mercredi, jeudi, 14 à 18 h : 29, BD MAGENTA 986-26-50 (matin, soir)

MADELEINE Propriétaire vend dans bel imm., asc., 2-3 P. et 5 P., poss. prof. libér. 734-99-75.

BROCHANT Dans immeuble standing GD STUDIO tt cft, s/verdure. Livraison immédiate Renseignements vente : 343-66-29 et 627-78-84

F.-D.-ROOSEVELT PROPRIETAIRE VEND imm. pierre de taille ravalé 5ᵉ ETAGE. ASC. BALCON. **5 PIECES** cuisine, bains, chff., moquette TELEPH. LUX. RENOVATION PROF. LIBERALE POSSIBLE **PRIX 750.000 F** Mercredi, jeudi, 14 à 18 h : **11 BIS,** rue du COLISEE ou 723-96-05

Paris Rive gauche

RUE COGNACQ-JAY Appt angle 5 P., 167 m² environ, 4ᵉ ét., chbre serv. av. ascens. Exclusivité. — 705-22-60.

15ᵉ, IMM. STANDING RECENT, 5 pièces, 113 m² + balcon 23 m², 6ᵉ étage, PLEIN SUD, 2 bains. PARK. sur pl. JEUDI 25 AOUT, 14 à 17 h., 7, rue Saint-Amand.

CENSIER-GOBELINS Studio, 4ᵉ ét., 29 m², 140.000 F. 2 pces, r.-de-ch., 25 m², 95.000 F. 2 pces, 3ᵉ ét., 35 m², 218.000 F. 2 pces, 1ᵉʳ ét., 42 m², 255.000 F. 3 pces, 5ᵉ ét., 50 m², 220.000 F. Affaires qualité. — 331-89-46.

INVALIDES Avec vue exceptionnelle **6 P.** 138 m2, étage élevé avec ascenseur 325-49-89

Prox. CHAMP-DE-MARS Imm. p. de taille beau **3 P.** Prix 300.000 F J. FEUILLADE - 566-00-75

GOBELINS 56 m2, 3ᵉ étage, 2/3 P., cuis., bains, téléphone, immeuble de qualité, intérieur neuf, calme. 331-81-11.

7ᵉ SAINT-GERMAIN **7 PCES** lingerie, 2 chbr. serv., soleil, verd. 326-69-19.

DUPLEIX Gd stand. Beau 4 p. tt cft + ch. service. REGY - 577-29-29.

PRÈS CONVENTION 2 pièces tt cft, ds bel immeuble. JOUBERT et ANDRE **766-04-17 (p. 260)**

AV. de CHOISY Imm. stand. dernier étage sur balcon-terrasse, living 28 m2, chbre, cuis. équipée, bains, tél. 320.000 F. - Tél. 366-45-29.

7ᵉ ARRDT Sur quai - 6ᵉ étage avec asc. **3 PIECES A AMENAGER** TEL. 766-04-17

PRES CHAMP-DE-MARS, IMM. neuf, grand séjour, 2 chambres, balcon, soleil. — 705-24-10.

Région parisienne

PARC DE MAISONS-LAFFITTE DANS UN PETIT HOTEL PARTICULIER DE GD STANDING (livr. fin 1978). Nous proposons UN APPT DE 101 M2 + loggia, SEJOUR + 3 CHBRES, cuis., s. bns, s. douche, cave, parking en sous-sol. Prix 575.000 F. UN APPT DE 78 M2 avec logg. et jard. 87 m², SEJ. + 2 CH., c., s. bs, cave, park. en ss-sol. Prix 475.000 F. J.M.B., 970-79-79.

GARE COURBEVOIE. 2 p., cuisine équipée, sal. de bains, wc, moquette, 138.000 F. — 522-95-20.

DU STUDIO AU 5 PIECES 22, rue de Villiers, LEVALLOIS Téléph. 757-15-57.

A VENDRE SAINT-MANDE Chambre indép., 4ᵉ étage, bel immeuble, 16.000 F. — 962-01-71.

BOULOGNE Sur jardin Séjour double, 2 chbres, tt cft, balc., imm. récent. 825-60-40.

CHATILLON-sous-BAGNEUX pr. Mº imm. gd stand., balc., vue s/jard., tr. b. **3 P.** cuisine équipée, téléphone. 290.000 F. - SEG. 36-17.

VERSAILLES STAND., CALME, tr. beau 6 p., terrasse, dernier étage, dans parc. VUE - TENNIS. Téléph. après 17 h : 950-81-17.

SAINT-MAUR près R.E.R. - LE PARC Beau 4-5 p., 125 m2, 4ᵉ étage, tout confort, dans imm. pierre de taille récent, 2 s. de bains, 2 wc, balcons, grande cave. Prix 470.000 F. S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, 94-Saint-Maur 283-61-74

NEUILLY-SAINT-JAMES Beau 2 pièces, 50 m². Parking. 705-24-10.

NEUILLY. Dans petite promotion, reste à vendre un appartement standing 120 m², 1ᵉʳ ét., sur verdure. — 705-24-10.

Province

PRINCIPAUTE DE MONACO Vendons près port coquet appt. hall, séjour, chambre, cuisine, bains, loggia, cave. 450.000 F. Ecrire INTERMEDIA, B.P. 10, Monte-Carlo, ou tél. (93) 50-66-84

A SAISIR STUDIO, KITCHENETTE EQUIPEE, CAVE EN CONSTRUCTION — 212.000 F Paiement échelonné. Ecrire INTERMEDIA, B.P. 10, Monte-Carlo, ou tél. (93) 50-66-84

appartem. achat

AOUT, le mois des affaires L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, tél. 266-16-65, recherche pour clientèle province, étranger, studios, appartements Paris, Neuilly.

constructions neuves

15ᵉ - LE MARQUIS Ds immeuble neuf, gd standing GD 4 P., 101 m2, 650.000 F 2 P., 49 m2, 331.000 F avec loggias et tél. Vis. s/place ts les jrs, 14 à 19 h 30, sf mardi, 19-21, rue de Cambronne - 15ᵉ Tél. 783-64-32 ou sur rendez-vous **766-25-32**

locations meublées Offre

Paris

ST-PLACIDE Rue REGIS Living + ch., cuis., bains, très bien meublé, asc., chauff. cent., tél. 2.500 c.c. Tél. 366-45-29

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. - Tél. 577-54-04.

locations non meublées Offre

Paris

BEAUBOURG Mº ARTS-ET-METIERS Part. à part., studio 35 m², tout confort, clair, coin cuisine aménagé, poutres, cheminée, téléph. 1.000 F, charges comprises. Téléph. 887-35-09 (après-midi).

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Part. à part. ch. à louer 4-5 pces appt, préfér. 17ᵉ et Levallois. Téléph. le soir : 387-87-27 ; heur. bur. : 789-14-62.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans 283-57-02.

Immobilier (information)

525 25 25
INFORMATION LOGEMENT

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat

- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525-25-25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris
371-11-74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris
539-22-17

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mº Opéra Frais abon. 310 F. - 742-78-93.

Vous êtes mutés en FRANCE Gratuitement notre délégué au personnel muté est à votre disposition pour accession à la propriété. SADEC 4, r. Ch.-Lamoureux, Bordeaux. Tél. : (56) 44-11-03

bureaux

A LOUER 13ᵉ 90 m² BURX Session bail précaire. 707-65-09.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

locaux commerciaux

PARIS (8ᵉ)
A LOUER - PLACE CLICHY
Entrée indépendante - 1.800 m2 environ de locaux à usage commercial. Prix intéressant.
Pour tous renseignements et visite : téléphoner au Nº 293-33-10 - poste 36 tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. 30.

immeubles

18ᵉ, limitrophe 17ᵉ, dans bel imm., nous vendons directement plusieurs studios et 2 P. Imple rentabilité. Av. 300.000 F comptant. 531-85-56.

viagers

LIBRE Sur 1 tête beau pavillon **ANTONY** 4 pièces, bains, joli jard. 560 m2, garage. 228.000 F cpt + rente 2.000 F mens. VOL. 33-97.

villas

16 km OUEST 700 m gare et commerces, AGREABLE VILLA, construct. de qualité, réception, 3 chbres, confort, gar., mazout, beau jard. 780 m2. Px 530.000 F. Ag.Terrasse, Le Vésinet, 976-05-90

BOIS-D'ARCY 78390. 6 min. gare Fontenay, sur 800 m², situation exception., bonne constr., compr entrée, séjour dble, cuis., w.-c., chaufferie, gar. A l'ét. : 4 ch., s. de bns. Tt cft, libre immed *Prix 600 000 F Téléph 045-29-09*

pavillons

A louer 2 chbres, cuis., séjour, salle d'eau, w.-c., garage, terr., balcon, 500 m² gazon. 200 F semaine. — M. REMY LACROIX, 19120 LEVERDES - VEGENNES. Téléph. (55) 91-10-98.

ABLON-SUR-SEINE. Partic. vd pavill. meulière, ss-sol, 6 p. + salle de jeux, tt conft, terrain 410 m². Prix 420.000 F. Visites *sur rendez-vous. Tél. 597-13-27.*

BOIS-D'ARCY, 23 min. Montparnasse. Pav. 3 ch., sêj., bns, cuis., gren. aménageable, ss-sol complet 350.000 à déb 460-31-22.

maisons de campagne

Reg. Savoie, à louer mois, année mais, 9 p., jardin, garage. Ecr. nº 1.104, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

propriétés

IMPORTANTE RESIDENCE SUR 3 HA 1/2, 55 KM. OUEST PARIS. Téléphoner pour rendez-vous bureau M. ESTIENNE 793-88-80, domicile 485-03-72.

Urgent, à saisir pour fin août MOULIN rénové gd cft, piscine. 90 km de Paris autoroute. Renseignements : Mᵉ SEVIN, à COMPIEGNE.

83 SAINT-AYGULF PART. A PART. villa 7 pces princ., parc arboré 1.200 m2, vue mer. 540.000 F, crédit possible. Tél. (93) 35-89-95.

80 km Sud Paris, site unique, VILLA 8 p. princip. aménagées, cuis. équipée, cheminée, nombreuses dépend., 700 m² terrain aménagé. 530.000 F BASSUEL. 7, rue du Prieuré-Saint-Martin, 77130 MONTEREAU

fermettes

Dans PARC DU MORVAN Particulier à Particulier vend charmante fermette caract. sur 1,5 ha, bel. chem., tr. bel. poutres, 3/4 p. tt cft, meublé, chff. cent., tél. gdes dép., v. splend. impr. 550 m alt. à l'orée bois. Lac 4 km, chasse, pêche. 320.000 Tél. GERARD : 522-46-43.

PAYS GEORGE SAND A 15 km. de La Châtre, fermette typique restaurée, comprenant 1 cuis., 1 gd séjour de 48 m², poutres appar., cheminée rustique, 3 ch., salle d'eau, cour et jard. d'agrém. 2.900 m². Eau, El. **PRIX 150.000 F** Possibilité crédit. PROGECO, 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Téléph. 15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

ARDECHE MERID. Vends fermette à restaur. s/2 ha, pleine nature, climat doux, ensol., vue sup. Px 80.000 F. (91) 73-07-55.

domaines

SOLOGNE A vendre BONS TERRITOIRES DE CHASSE DE 10 A 100 HA, avec étangs ou possibilités. Prix intéressants. Téléph. matin, de 9 h à 11 h. - 15 (38) 05-00-58

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Manufrance : l'aide de l'État est acquise, déclare M. Pinay

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le dossier de Manufrance est sur le bureau de M Raymond Barre A la demande de M. Antoine Pinay, qui les a d'ailleurs accompagnés, les deux curateurs de la firme stéphanoise, M. Jean-Daniel Bethenod et Mᵉ Bruno Sapin, ainsi que M. Bokanowsky, juge désigné comme commissaire par le tribunal de commerce de Lyon, ont été rçus dans le courant de la semaine dernière à Matignon. L'ancien président du conseil a plaidé la cause de Manufrance auprès du premier ministre auquel a été présenté le projet du plan de redressement.

Evoquant cette entrevue, mardi 23 août, M. Pinay a déclaré que *« M. Raymond Barre connaît bien les problèmes de Manufrance et n'ignore rien de l'importance que revêt, non seulement pour Saint-Etienne, mais pour toute la région, la survie de cette entreprise Le premier ministre fera tout pour l'aider à sortir du mauvais pas dans lequel elle se trouve »*.

Cette assistance de l'Etat se manifestera dans différents domaines, *« tant en ce qui concerne des pressions sur des partenaires éventuels que des aides, financières ou de toute autre nature »*, a ajouté M. Antoine Pinay, qui a bon espoir de voir assuré un sauvetage *« indispensable pour les salariés de Manufrance et aussi les milliers de travailleurs de la sous-traitance »*.

Une nouvelle réunion, la troisième en douze jours, s'est déroulée le lundi 22 août, entre les curateurs, leurs experts et des responsables syndicaux. Tenues en dehors de toute procédure officielle, ces séances de travail ont permis aux organisations syndicales, écrivent celles-ci dans un communiqué commun, *« de connaître les lignes directrices du plan de redressement et d'apurement du passif que les curateurs doivent déposer, selon la loi, le 31 août 1977. Un premier chiffre de licenciements importants, bien qu'inférieur à celui annoncé sur les ondes* (le Monde *du 11 août) a été avancé par les curateurs. Les études menées par ces derniers n'étant pas définitives, les organisations syndicales, au cours de réunions de travail, ont formulé des propositions de relance garantissant l'emploi, propositions qui sont en cours d'examen »*, ajoutent lets syndicats sans en dire davantage.

Cinq cents licenciements ?

Les négociateurs ne se sont pas départis de leur réserve, le 23 août, lors de la réunion d'information du personnel de Manufrance, se gardant bien d'avancer le moindre chiffre. L'ancien P.-D. G., M. Henri Blanc, envisageait de réduire d'un bon cinquième l'effectif, qui est de 3 850 personnes, dont 2 400 à Saint-Etienne. Selon certaines rumeurs courant actuellement à Saint-Etienne, les curateurs avaient initialement prévu le licenciement de 700 personnes. Ce nombre aurait été ramené à 500. Il concernerait non seulement le secteur fabrication, mais également divers autres services. Ce qui pour l'heure est certain, c'est que les ponts ne sont pas rompus entre les curateurs et les organisations syndicales puisqu'ils ont décidé de se rencontrer de nouveau très prochainement. — J.-P. C.

BILLET

Une solution française pour Rousselot ?

Rousselot : le nom de cette entreprise est peu connu du grand public. Il mériterait pourtant de l'être, tant il est vrai que cette firme française, gérée avec prudence et efficacité, a su, au fil des années, se faire une place non négligeable. Rousselot, qui emploie quatre mille personnes environ est le numéro un mondial dans le secteur des gélatines et des colles animales. Présente dans le traitement des *produits d'origine animale*, la société exerce également ses activités dans les matières premières pour l'alimentation du bétail et les produits chimiques. Au total un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs en 1976, dont plus de la moitié réalisé à l'étranger.

Aujourd'hui *« ce morceau de roi »* est à vendre et pourrait *bien être avalé, avec l'assentiment* de son conseil d'administration, par la filiale française d'un grand groupe pétrolier d'Etat britannique : la Société française des pétroles B.P.

En fait, il est arrivé à la société Rousselot ce qui arrive parfois aux entreprises qui sont contrôlées par des familles. Tout semble indiquer, en effet, que *plusieurs membres de la famille* Rousselot, qui détient plus de 40 % du capital de la firme, aient manifesté le désir de céder leurs actions. *Il fallait trouver un* acquéreur : la Société française des pétroles B.P. a été agréée et a fait savoir qu'elle était prête à lancer une Offre publique d'achat (OPA) sur 66,7 % du capital de la société Rousselot puisque celles-ci sont côtées en Bourse.

Cependant tout n'est pas définitivement réglé : les investissements étrangers en France sont réglementés. Lorsqu'ils dépassent 20 % du capital d'une *entreprise, ils doivent recevoir* l'assentiment des pouvoirs publics. Le dossier est donc dans les mains de la direction compétente du ministère de l'économie et des finances.

L'initiative de la filiale française du groupe britannique British Petroleum embarrasse les pouvoirs publics. Laisser passer sous contrôle étranger une firme *telle que Rousselot paraît difficile*, sinon impossible, et ce d'autant que ATO-chimie, filiale des deux groupes d'Etat pétrolier français Elf-Aquitaine et Total (C.F.P.), approchée par l'administration, et toute prête à se substituer à B.P...

Seulement voilà : on ne saurait écarter d'un revers de main une proposition de rachat présentée par une entreprise installée depuis des lustres en France... et filiale d'un groupe britannique puissant qui est parfois un partenaire dans la recherche pétrolière en mer du Nord, par exemple.

Réussira-t-on à convaincre British Petroleum de renoncer à son projet ? Une affaire à suivre...

PHILIPPE LABARDE.

Le rachat de l'usine Gervais-Danone de Marseille

L'étrange M. Paroutian

De notre correspondant

Marseille. — *Les réactions* se multiplient à Marseille après l'annonce, le 19 août dernier, de la vente — restée jusqu'alors secrète — des locaux de l'usine Gervais-Danone de Marseille-Pont-de-Vivaux à un industriel marseillais, M. Andranic Paroutian. *« Rien n'a changé pour nous*, a dit le porte-parole du personnel licencié, qui occupe les lieux depuis le 19 juillet. *Nous voulons retrouver notre emploi dans l'usine. Nous mobiliserons les travailleurs du département le 31 août prochain devant le tribunal d'Aix, qui doit juger l'appel de l'action en référé intentée par la direction contre notre occupation. »* En outre, une délégation des travailleurs de l'usine a demandé à être reçue, dans les jours qui *viennent*, par M. Michel Aurillac, préfet de région.

Toutefois, c'est autour de la personnalité et des mobiles de l'acquéreur que l'on s'interroge à Marseille. Le nom de M. Paroutian avait, en effet, défrayé la chronique en avril 1975 à l'occasion d'un enlèvement dont il avait *été victime. M. Paroutian n'avait* dû sa liberté qu'au versement d'une rançon de 3 millions de francs. On avait, à l'époque, établi un rapprochement entre cet événement et le passé mouvementé de l'industriel, passé marqué notamment par une condamnation à vingt ans d'emprisonnement aux Etats-Unis *pour trafic de drogue*. M. Paroutian, libéré après douze ans de détention, était rentré en France en 1972 (*le Monde* des 2 et 11 avril 1975).

Bien que ces événements soient sans rapport avec l'affaire présente, l'étrange personnalité de l'acquéreur a suscité des commentaires, d'autant que la transaction s'est déroulée de façon hâtive et fort discrète. La direction de Gervais-Danone, désirant se défaire de l'usine, l'a-t-elle « bradée », comme on l'a dit ? Ce n'est pas l'avis de l'acheteur, qui affirme l'avoir payée plus de 3 millions de francs. « *Je me suis intéressé à l'affaire plus de trois mois avant que l'usine ne soit occupée*, déclare-t-il. *Je me suis porté acquéreur lorsque j'ai appris que des concurrents — la firme Promotes — projetaient d'installer sur place un supermarché. Une grande surface dans ce quartier aurait entraîné la disparition de nombreux petits commerçants, qui sont mes clients.* »

Dépenser une pareille somme pour contrer un éventuel concurrent, c'est prendre bien des risques. D'autant que, dès le début du conflit, la municipalité de Marseille avait nettement pris position contre l'installation d'une activité commerciale à la place de l'usine, ce qui semblait, *a priori*, éviter tout risque de concurrence.

J. C.

ACTION SOCIALE

LE P.C. DEMANDE L'ADOPTION DE MESURES POUR « SOULAGER LA MISÈRE »

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a demandé au gouvernement, mardi 23 août, l'adoption d'une série de mesures immédiates *« susceptibles de soulager la misère que connaissent de nombreux foyers »*. Les députés du P.C. ont précisé quelles devraient être ces mesures : *« L'attribution aux familles d'une prime de 350 francs par enfant d'âge scolaire, ou par adolescent à la recherche d'un premier emploi permanent, payée sur fonds d'Etat.*

» Une prime de 900 F pour les personnes âgées et handicapées.

» La majoration de l'allocation de chômage, portant celle-ci à 50 % du SMIC, et son extension

» Le report des impôts pour les chômeurs.

» L'arrêt des expulsions et des saisies. »

SUPPRESSION DE L'« OBLIGATION ALIMENTAIRE » POUR L'AIDE MÉNAGÈRE AUX PERSONNES AGÉES.

« L'« obligation alimentaire » va être supprimée, en ce qui concerne du moins la prise en charge de l'aide ménagère à domicile pour les personnes âgées », vient d'indiquer le cabinet de M. René Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale. Une circulaire en ce sens vient d'être envoyée à tous les services d'aide sociale.

Selon ces nouvelles dispositions, qui sont applicables dès maintenant, lorsque des personnes âgées, disposant de faibles ressources, solliciteront le concours d'aides ménagères à domicile, l'administration ne procédera plus aux enquêtes contraignant les enfants de ces personnes à se conformer à l'*« obligation alimentaire »*.

Désormais, les enfants des personnes concernées ne seront donc plus tenus de remplir des questionnaires sur leurs ressources ni de rembourser en partie les prestations mises à leur charge par le code civil.

Au cabinet de M. Lenoir, on indiquait encore que cette mesure concernait la seule aide ménagère, et qu'il n'était pas question pour autant de supprimer l'« obligation alimentaire » en général.

[Des modifications du même type ont été adoptées en 1974 pour les allocations minimales aux personnes âgées.]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

LE VOYAGE DE M. BARRE A COLMAR

Le gouvernement fera tout pour éviter une récession

Colmar. — Troisième étape du mini-tour de France de l'emploi qui le conduit, ce mois d'août, dans cinq régions, M. Raymond Barre était, mardi 23, à Colmar, préfecture du Haut-Rhin. Après Montpellier, ville récemment acquise à la gauche et capitale d'une région très touchée par le chômage, le premier ministre avait choisi un département dont les cinq députés appartiennent à la majorité, et où la situation de l'emploi est, par comparaison, moins critique (le Monde *du 23 août).*

Comme il l'avait fait lors de ses précédents déplacements, M. Barre a présidé, à son arrivée à la préfecture, une réunion du comité départemental pour la promotion de l'emploi, qui groupe les fonctionnaires chargés, au plan local, de cette tâche, les représentants des compagnies consulaires et les délégués des syndicats patronaux. Selon les mêmes principes, maintenant solidement établis, une manifestation réunissant trois cents personnes environ a eu lieu devant les grilles de la préfecture peu après l'arrivée du premier ministre.

De notre envoyé spécial

Au cours de sa visite, M. Barre a notamment déclaré : « *Les jeunes, en 1977, doivent comprendre qu'ils doivent aller vers les emplois disponibles et non pas se borner à attendre l'emploi qu'ils souhaitent. Si telle est leur position, je l'accepte, mais qu'ils ne se présentent plus alors comme demandeurs d'emploi.* » Le chef du gouvernement avait auparavant indiqué qu'on ne pouvait attendre, dès septembre, des résultats décisifs en matière d'emploi, mais plutôt vers la fin de l'année. « *Avant de redresser la situation,* a-t-il déclaré, *il faut d'abord amorcer la décrue.* »

Après avoir rappelé les mesures prises récemment en faveur des artisans (prêts bonifiés, exonérations et réforme de l'apprentissage en particulier), le premier ministre a noté que, après une longue période de concentration de l'économie française, l'avenir était aux petites et moyennes entreprises exportatrices et créatrices d'emplois. M Barre a encore indiqué que, s'il se refusait toujours à une relance globale, le gouvernement ferait tout pour éviter une récession.

Le nucléaire

A propos de la controverse sur l'énergie nucléaire, le premier ministre a estimé que « *c'était faire preuve de beaucoup d'inconscience ou de légèreté* » que de mettre en question le programme en cours et « *contraire à l'intérêt de la France et des Français* ». Interrogé sur un récent échange de lettres entre MM. Georges Marchais et Roger Priouret sur l'actualisation du programme commun, M. Barre a déclaré qu'en accusant le second de recommander au parti socialiste une politique économique proche de celle du gouvernement, le secrétaire général du parti communiste le confortait dans son opinion qu'aucun gouvernement « *responsable* » ne pourrait en mener une autre.

Après la réunion du comité pour la promotion de l'emploi, le premier ministre a reçu les représentants des syndicats C.G.C., F.O. et C.F.T.C., puis de l'Union des groupements artisanaux du Haut-Rhin. La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient, pour leur part, décliné l'invitation du chef du gouvernement. L'union départementale C.G.T., ainsi que le parti communiste, avaient appelé à une manifestation qui a réuni, outre des travailleurs du Haut-Rhin, une délégation C.G.T., C.F.D.T et C.G.C. de l'usine de textiles synthétiques Montefibre-France, que le groupe chimique italien Montedison a, on le sait, décidé de fermer à Saint-Nabord (Vosges), provoquant le licenciement de mille trente-neuf salariés.

Accompagnés de plusieurs élus communistes des Vosges, ceints de leur écharpe tricolore, les manifestants scandaient « *Montefibre vivra !* » M. René Martin, P.C., adjoint au maire d'Epinal, a fait remettre au premier ministre une pétition réclamant le rachat de l'usine de Saint-Nabord par Charbonnages de France-Chimie. L'union départementale C.F.D.T. du Haut-Rhin ne s'est pas associée à la manifestation, estimant que « *les conditions d'une large mobilisation ne sont pas réunies et que la lutte contre la politique du gouvernement et du patronat doit d'abord se développer dans les entreprises* ».

Soulignant que le bilan que le premier ministre pouvait présenter aux Alsaciens « *n'est guère réjouissant* », la fédération du parti socialiste a insisté pour sa part sur le caractère « *dérisoire* » et « *électoraliste* » des mesures gouvernementales.

M. Barre a regagné Paris dans l'après-midi. — B. L. G.

FACULTE

(Dessin de KONK.)

L'emploi à tout prix

Colmar. — En invitant fermement les jeunes à occuper les emplois actuellement disponibles qui, a-t-il précisé, ne sont pas nécessairement ceux auxquels ils aspirent, M. Raymond Barre, qui était, mardi 23 août, à Colmar, Haut-Rhin, a mis en relief une des causes de la dégradation de l'emploi, en même temps que l'une des faiblesses du dispositif gouvernemental contre le chômage des jeunes.

Bien qu'en données brutes les offres d'emploi non satisfaites aient chuté d'un peu plus de 25 % en un an, certaines entreprises éprouvent incontestablement des difficultés à recruter le personnel nécessaire à la poursuite de leur expansion. Les représentants de l'union des groupements artisanaux de Colmar, Guebwiller et Ribeauvillé ont ainsi impressionné le premier ministre en lui citant le cas d'une entreprise de carrosserie du Haut-Rhin qui, malgré des équipements et des commandes potentielles qui donneraient du travail à vingt-cinq salariés, n'emploie que six personnes, faute de pouvoir trouver des ouvriers qualifiés (1).

Le premier ministre a souligné une nouvelle fois devant ses interlocuteurs alsaciens du comité départemental pour la promotion de l'emploi, dont il avait présidé auparavant les travaux, qu'il ne pouvait y avoir de solution que dans une amélioration de la formation des jeunes, une politique, peut-on ajouter, qui, même si elle est bien conduite, ne peut donner des résultats qu'à terme.

Un autre exemple, directement lié celui-là au plan gouvernemental contre le chômage des jeunes, semble avoir frappé le premier ministre. Dans le sud du département, une entreprise de peinture en bâtiment s'est adressée à l'agence pour l'emploi pour recruter dix stagiaires. Celle-ci a convoqué soixante-neuf jeunes gens. Vingt-trois se sont présentés. Sept se sont montrés intéressés, mais aucun ne voulait travailler dans le bâtiment.

L'exemple n'est pas unique. Ainsi a-t-on recensé 2 560 possibilités de stage dans les différentes entreprises et organismes de formation du Haut-Rhin, mais, à ce sujet, il n'y a que 345 volontaires sur les 3 750 demeudeurs d'emploi âgés de moins de vingt-cinq ans (1).

D'évidence, nombre de jeunes répugnent à occuper un emploi pénible, mal rémunéré, sans intérêt. Car, en dépit du sensible coup de pouce dont elle a fait l'objet, la rémunération des stagiaires en entreprise ou « en formation » reste faible pour les plus jeunes (410 F par mois entre seize et dix-huit ans et 90 % du SMIC ensuite), celle des apprentis plus faible encore (15 % du SMIC pendant les six premiers mois) et les conditions de travail de ces derniers — faute d'un nombre d'inspecteurs suffisant — parfois scandaleuses.

Le premier ministre a semblé néanmoins prêter une oreille attentive, sinon convaincue, aux artisans venus lui réclamer l'abaissement à quinze ans de l'âge de recrutement des apprentis, mesure qui ouvrirait une nouvelle brèche dans l'obligation de la scolarite jusqu'à seize ans.

Les décisions gouvernementales pour favoriser l'embauche ne peuvent certes porter leurs fruits sans le concours actif des entreprises. Mais le plan gouvernemental ne réussira pas non plus si les principaux intéressés ont le sentiment que les dés sont pipés En enjoignant aux chômeurs de moins de vingt-cinq ans de gommer le cas échéant leurs aspirations, le premier ministre risque d'accréditer l'idée qu'il est plus soucieux de freiner à tout prix l'augmentation persistante des chiffres de demandeurs d'emploi que de la bonne insertion professionnelle des jeunes. Outre qu'elle rencontre de sérieuses résistnces, cette politique conforte les positions de ceux qui ne voient dans le plan du gouvernement qu'un moyen artificiel d'obtenir avant les élections une décrue du chômage. La jeunesse — faut-il le souligner ? — mérite mieux que ce calcul à court terme.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le salaire proposé était de 17 F de l'heure. La rémunération horaire du SMIC est actuellement de 9,58 F.



CONFLITS SOCIAUX

● *Les ouvriers de l'imprimerie Hélio-Cachan* ont décidé, ce mardi 23 août, de réoccuper leur usine de Chilly-Mazarin (Essonne), qu'ils avaient déjà occupée du 2 juillet 1975 au 2 janvier 1977, avant d'être évacués par la police. Cette entreprise, qui assurait 70 % de la production française de cartes postales, a été mise en liquidation judiciaire en juin 1975. L'union départementale C.G.T. de l'Essonne rejette la responsabilité du conflit sur le gouvernement qui, dit-elle, n'a pas réagi aux propositions qui lui ont été faites en juillet pour le maintien en activité de l'imprimerie (neuf cent cinquante salariés). La C.G.T., qui craint que le tribunal de commerce ne prononce la liquidation le 23 septembre, avant que ne soit terminée l'étude du Crédit national realtive aux imprimeries parisiennes, demande l'intervention de M. Barre.

ACCROISSEMENT DU CHOMAGE EN EUROPE

Le chômage a encore augmenté en Europe en juillet : 5 685 000 au lieu de 5 324 000 en juin et de 5 077 000 il y a un an, soit un accroissement de 12 %.

L'augmentation des chômeurs par pays entre fin juin 1977 et fin juillet 1977 est la suivante : Grande-Bretagne : + 165 000 personnes (mais le chômage s'est encore aggravé en août comme l'indique l'article ci-dessous) ; Belgique : + 52 000 ; Italie : + 48 000 ; Allemagne fédérale : + 41 000 ; France : + 37 000 ; Pays-Bas : + 15 000 ; Danemark : + 3 000 ; Irlande : + 300 ; Luxembourg : + 100. La proportion des chômeurs inscrits par rapport à la population active est passée d'un mois à l'autre de 5,1 % à 5,4 %. Cette proportion était de 4,8 % à la fin de juillet 1976.

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Chômage record et baisse continue du pouvoir d'achat

Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne s'est élevé à la mi-août à un niveau jamais atteint depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Selon les chiffres publiés mardi 23 août par le ministère de l'emploi, le nombre des chômeurs recensés pendant la période de trente jours se terminant le 11 août a atteint 1 635 950, soit 6,9 % de la population active. Après correction des variations saisonnières, le nombre de chômeurs est de 1 413 900 (soit une augmentation de 11 700 en un mois), ce qui représente 6 % de la population active.

Après la relative amélioration enregistrée durant l'hiver et le printemps, la recrudescence du chômage est une conséquence logique du marasme dans lequel se débat l'économie britannique.

Les derniers chiffres officiels confirment en effet que l'activité économique s'est ralentie en Grande-Bretagne au deuxième trimestre et qu'elle est restée à un niveau nettement inférieur aux objectifs publiés par le gouvernement dans son budget. Le produit intérieur brut, après une petite reprise au premier trimestre, est retombé de 1 % au second, soit pratiquement au plus bas niveau enregistré depuis le début de la récession, il y a quatre ans.

Le gouvernement avait fixé initialement un taux de croissance de 2 % cette année. Puis cet objectif a été ramené à 1,5 %. Mais il est peu probable qu'il soit atteint. Le ralentissement des affaires est dû en grande partie à la baisse de la consommation des ménages : au deuxième trimestre, les dépenses de consommation ont, selon les dernières estimations officielles, baissé de 1,25 %, retombant ainsi au plus bas niveau depuis cinq ans.

Les ventes d'articles d'habillement ont diminué à elles seules de plus de 4 % par rapport au trimestre précédent, celles des biens de consommation durable ont baissé de 3,7 %, alors qu'une diminution de plus de 7 % a affecté les ventes de voitures automobiles Seuls l'alimentation, les boissons, le tabac, le logement, ont échappé à ce marasme.

Celui-ci n'a rien de surprenant : la diminution du pouvoir d'achat, résultant des restrictions salariales et de la hausse rapide des prix, oblige les Britanniques à limiter leurs dépenses En un an, le coût de la vie a augmenté à une allure presque double de celui des revenus moyens (17,7 % contre 9,7 %) Par ailleurs, les dépenses publiques ont été strictement comprimées, tandis que les progrès de l'exportation et des investissements sont bien inférieurs aux prévisions.

En juillet, certes, le commerce de détail a progressé de 3,5 à 4 % (le Monde du 23 août). La demande a bénéficié cette fois non seulement de l'invasion des îles Britanniques par les touristes étrangers, mais aussi du fait que les Anglais, appauvris par la crise économique et par la dévaluation de leur monnaie, passent, cette année, davantage leurs vacances chez eux.

● *Le Pérou indemnise le groupe pétrolier Gulf Oil.* — Le gouvernement péruvien a décidé de verser à la société pétrolière américaine Gulf Oil la somme de 1 540 379 dollars pour l'indemnisation de la nationalisation de sa chaîne de distribution. La somme, qui a été acceptée par la compagnie, pourra être transférée à l'étranger.

LA VIE ÉCONOMIQUE

BIBLIOGRAPHIE

René Colson, la J.A.C. et la modernisation de l'agriculture

C'est une pensée heureuse d'avoir entrepris de rassembler les textes de René Colson sur la modernisation de l'agriculture française. Leur publication, qui regroupe des écrits *jusque-là dispersés* et inclut un certain nombre d'inédits, n'est pas seulement un geste de piété à l'égard d'un précurseur : c'est un acte de justice et une contribution d'importance à la connaissance de l'un *des faits majeurs de l'histoire* des trente dernières années.

Depuis 1945, il n'est aucun secteur de la société française qui ait connu transformation aussi ample et rapide que le monde *rural. Si le terme, souvent employé* à tort et à travers, de mutation garde un sens, c'est assurément à l'agriculture que son application convient le mieux. L'historien américain Gordon Wright a décrit, dans un livre *également publié aux éditions de* l'Epi, cette révolution silencieuse déclenchée dans les campagnes françaises par l'introduction de la machine, prolongée par le crédit, amplifiée par les circuits commerciaux, et qui a engendré *une succession indéfinie de* transformations économiques et de bouleversements sociaux.

Cette mutation, René Colson l'a pressentie des premiers, peut-être même avant tout le monde, spécialistes compris. Il en avait eu l'intuition prophétique à partir de son expérience personnelle, corroborée par les contacts directs que sa responsabilité de dirigeant de la Jeunesse agricole catholique lui ménageait avec toutes les formes de l'agriculture française, vivifiée par une réflexioin toujours en éveil. Rarement l'association intime de l'action et de la pensée aura été aussi féconde.

René Colson, légitimement plus préoccupé de répondre efficacement aux défis qu'adressait l'actualité à la paysannerie que d'en proposer une analyse spéculative, ne s'est pas borné à annoncer les changements prochains. Il s'est, du même mouvement, attaché à suggérer des solutions et à repérer les voies d'une transformation propre à concilier les impératifs d'une économie moderne et les exigences de la dignité des hommes. Si le monde rural a *décrit une évolution qui, dans* l'ensemble, a évité les désastres entraînés par l'industrialisation et a fait l'économie des convulsions qui secouèrent la classe ouvrière, la prescience de René Colson, ses avertissements à ses *frère paysans comme* ses adjurations aux représentants des autres milieux sociaux y ont eu une grande part. Il a été l'un des artisans de cette révolution silencieuse.

La chose pourtant n'allait pas de soi. Aucun milieu social n'était au même degré attaché à la tradition, jusqu'à la superstition, *ni aussi réservé et défiant à l'endroit* des innovations. De surcroît, il était d'autant plus traditionaliste qu'il demeurait davantage fidèle à ses croyances religieuses. Or René Colson n'était-il pas l'un des dirigeants du mouvement qui s'adressait précisément aux jeunes catholiques du monde rural ? La gageure était d'autant plus audacieuse : *prendre* appui sur l'Eglise, institution qui paraissait inséparable du culte du passé, pour transformer le milieu le plus rebelle au changement, n'était-ce pas un pari perdu d'avance ?

Le paradoxe n'était qu'apparent : l'expérience l'a montré. René Colson pressentait ov: la clé du changement était dans la transformation des mentalités, la modification des attitudes collectives, le passage d'un attachement irraisonné à la coutume *à une disponibilité inventive et* intelligente : la transformation des structures appelait une réforme préalable des mentalités. Ce n'est donc pas un hasard si l'action de la JAC a fait une place de choix à l'éducation, si *elle a forgé une pédagogie originale*, bien adaptée, prodigieusement efficace, ni si le mouvement est devenu une pépinière d'animateurs du monde rural. Il leur a dispensé les éléments d'une formation complète : technique, *sociale, économique, culturelle*, religieuse. Il leur a appris à ne pas se payer de mots, à regarder en face les réalités, à prendre les responsabilités à bras le corps. Il leur a enseigné lucidité, initiative, réalisme. De là que les *responsables du monde agricole* aient mieux gardé que d'autres secteurs de la société la maîtrise de l'évolution.

Quant à l'inspiration chrétienne d'une telle formation, René Col*son appartenait à une génération* de militants qui tenaient pour inséparables l'action engagée pour transformer les condtions d'existence collective et une vie de prière personnelle. Il avait, comme nombre de ses contemporains, *pris une conscience aiguë de la* dépendance de l'individu à l'égard de ses conditions de vie et de travail.

Pour être efficace comme pour l'authenticité de son témoignage, la charité devait se faire technicienne. Toute son action au service de son milieu trouvait ainsi son inspiration motrice dans sa foi c[illegible] ne : c'est le même René Colson, promoteur de la transformation des structures de l'économie rurale, qui eut un rôle déterminant au principe de l'initiative des mouvements fédérés dans *l'Association catholique de la jeunesse* française de publier, sous forme de fiches spirituelles, une présentation accessible, adaptée, sans concessions ni facilités, de l'ensemble de la révélation chrétienne.

L'action et la réflexion de René Colson se sont ainsi inscrites à la *fois* dans la trame de la société française et la substance de la communauté Eglise. La mort qui l'enleva prématurément à l'affection des siens a mis sur son œuvre le sceau du sacrifice suprême. Vingt-cinq ans plus tard, ceux qui, *ayant eu jadis la chance — ou la* grâce — de le reconnaître, reliront ses écrits, comme ceux qui le découvriront, s'accorderont à reconnaître qu'il a marqué une étape capitale de l'histoire du monde rural et de la société française.

RENÉ REMOND.

(*) *Un paysan face à l'avenir rural. La JAC et la modernisation de l'agriculture.* Editions de l'Epi. 319 pages.

DENRÉES ALIMENTAIRES

ACCORD ENTRE ONZE PAYS LATINO-AMÉRICAINS POUR LA STABILISATION DES COURS DU CAFÉ

Onze pays latino-américains ont signé, le 23 août, à Mexico, un accord pour la *création d'un* fonds de stabilisation des prix au sein de l'Organisation internationale du café (O.I.C.), annonce-t-on de source officielle dans la capitale mexicaine.

L'accord propose le financement de stocks, afin d'éviter les fluctuations excessives des prix du grain. Il a été signé par la Bolivie, le *Brésil, la Colombie*, le Costa-Rica, l'Equateur, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le *Nicaragua et* le Venezuela. A l'issue de leur réunion, les signataires ont rendu public un communiqué commun indiquant notamment que le Mexique entreprendrait, dès le 29 août prochain, à Nairobi, les *démarches* permettant, en temps voulu, l'étude de cet accord par l'O.I.C.

En ce qui concerne le problème de la réduction de la consommation du café, le communiqué estime que la situation devrait se rétablir à brève échéance, en raison de l'approche de la période des plus fortes demandes. — *(A.F.P.)*

CONDITIONS DE TRAVAIL

NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR L'AMIANTE

Un *décret*, publié au *Journal officiel* du 20 août, fixe une série de mesures destinées à mieux protéger les travailleurs de l'amiante. Il est notamment prévu de restreindre au maximum la diffusion de fibres d'amiante dans *l'atmosphère des ateliers* et des chantiers par la mise en place de procédés d'humidification ou le capotage des appareils.

En ce qui concerne la concentration moyenne en fibres d'amiante *de l'atmosphère inhalée* par un salarié pendant sa journée de travail, il a été décidé que celle-ci ne doit pas dépasser 2 fibres par centimètre cube, seules étant prises en considération les fibres de plus de 5 microns de longueur, *de 3 microns au plus* de largeur et dont le rapport longueur/largeur excède 3.

Tout salarié exposé à des poussières d'amiante sera doté d'un dossier médical permettant, le cas *échéant, la reconnaissance* d'affections à caractère professionnel, même si celles-ci surviennent longtemps après qu'il a quitté son emploi.

Cette dernière mesure répond à *une des revendications* importantes des syndicats, notamment à la suite des décès survenus parmi le *personnel* de l'usine Amisol, à Clermont-Ferrand.

● *Réglementation sur l'amiante : réserves de la C.F.D.T.* qui « prend acte » de la publication du décret renforçant la réglementation sur l'amiante, *mais estime que le « seuil acceptable »* en matière d'inhalation est trop élevé : 2 fibres par cm3 alors que les cédétistes réclament 0,5.

LES MARCHÉS FINA…

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 23 AOUT

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 AOUT

Irrégulier mais bien tenu

La Bourse de Paris a fonctionné normalement ce mardi. Remis des émotions que l'alerte à la bombe leur avait causées la veille en les obligeant à vider les lieux, les opérateurs ont procédé à la liquidation générale de fin de mois.

L'opération s'est effectuée sans douleur. Quelques dégagements bénéficiaires ont de nouveau été enregistrés. Mais compensés dans plusieurs cas par une reprise des achats, ils n'ont guère pesé sur les cours. La tendance a été assez irrégulière dans la plupart des compartiments et en clôture, l'indicateur instantané affichait même une très légère hausse de 0,09 %.

Un seul compartiment s'est un peu alourdi : la métallurgie. Au total, sur les cent quatre-vingts valeurs inscrites à la cote, une trentaine ont monté de manière sensible (1 % et plus) et un nombre égal a fléchi. Le meilleur score a été réalisé par Paris-France (+ 7 %) et le plus mauvais par Cotelle (— 5,7 %).

Bref, une bonne séance de l'avis des professionnels. Certains d'entre eux se hasardaient même à pronostiquer, avec toute la prudence d'usage, que le marché devrait rester bien orienté durant trois semaines encore avec quelques petites rechutes sans gravité de temps à autre. Simple intuition ? En fait, il apparaît à peu près acquis que l'avoir fiscal sera porté de 50 % à 75 %. Pour la Bourse, ce serait une bonne nouvelle. Mais l'on disait aussi, autour de la corbeille, que le déficit budgétaire auquel le gouvernement semblait s'être résolu (voir d'autre part), serait de nature à relancer un peu l'activité économique. Ceci pouvant expliquer cela, le regain d'intérêt manifesté depuis quelques jours par les investisseurs étrangers ne s'est pas, en tout cas, démenti et de nouveaux achats en provenance de Londres, notamment, ont été notés.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 90 F à 23 400 F (après 23 480 F). Progrès du napoléon, en revanche, qui s'est adjugé 0,80 F à 247,70 F (après 248 F).

LONDRES

Irrégulier

Le fait marquant mercredi, à l'ouverture, est la forte hausse de la De Beers, favorisée par les excellents résultats semestriels annoncés par la compagnie. Sur le reste du marché, la tendance est étroitement irrégulière. Baisse des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Légère reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 .. contre 143 40

VALEURS	CLOTURE 23-8	COURS 24-8
Beecham	584	586 ...
British Petroleum	906 ...	908 ...
Courtaulds	112 ...	113 ...
De Beers	264 ..	268 ...
Imperial Chemical	405 ...	406 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	211 ...	211 ...
Shell	582 ...	581 ...
Vickers	192 .	193 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 5/8
*West Driefontein	20 1/4	20 1/2
*Western Holdings	17 1/16	17 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

DE BEERS. — Le groupe annonce pour le premier semestre des résultats en très forte augmentation. La progression atteint 80,6 % pour le bénéfice avant impôts (453,5 millions de rands contre 251 millions) et 93,3 % pour le bénéfice net (285,4 millions de rands contre 147,6 millions). Pour l'exercice 1976 en entier, le bénéfice du groupe s'était, rappelons-le, élevé à 309 millions de rands. Le dividende intérimaire est porté de 12,5 à 17,5 cents (+ 40 %).

SOCIETE GENERALE DE FONDERIE. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre (y compris la filiale Farad Italiana pour la première fois) : 1 178,85 millions de francs. A structures comparables, la progression atteint 19 %. Pour la première fois, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger dépasse 20 % (21,7 %) du total.

ARTHUR MARTIN. — En raison du mauvais climat des affaires, les ventes consolidées du groupe pour 1977 ne devraient pas progresser, sauf reprise à la rentrée, de plus de 2,7 % à 880 millions de francs. L'exercice serait encore déficitaire de 2 millions à 3 millions de francs (contre une perte de 13 millions de francs en 1976). Le capital sera augmenté à l'automne, Electrolux y participant à concurrence de 75 %.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23-8	24-8
1 dollar (en yens)	266 80	266 75

NEW-YORK

La séance de mardi s'est déroulée dans un climat de grande indécision. Après avoir progressé sur la pointe des pieds durant les premières heures de cotations, le marché a dû céder ses maigres gains sur de nouveaux dégagements intervenus à l'approche de la clôture, et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 865,56, soit à 1,73 point audessous de son niveau précédent.

L'activité s'est accrue, et 20,29 millions de titres ont été échangés contre 17,87 millions la veille.

Wall Street a décidément bien du mal à maintenir la tête hors de l'eau. Pourtant de nombreuses voix s'élèvent pour affirmer que la Réserve fédérale renoncerait pour un temps à durcir sa politique monétaire de façon à ne pas compromettre une reprise de l'activité économique. Mais les opérateurs restent dans l'ensemble peu convaincus du bien-fondé de ses affirmations, et les quelques achats effectués par les vendeurs à découvert et par les investisseurs obligés de reconstituer leurs couvertures parviennent difficilement à maintenir les cours à leurs niveaux actuels.

Sur 1 887 valeurs traitées, 705 ont baissé, 680 ont monté et 502 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 22/8	COURS 23/8
Alcoa	46 3/8	46 5/8
A.T.T.	63 1/8	63 ...
Boeing	57 5/8	57 1/4
Chase Manhattan Bank	32 1/8	32 1/4
Du Pont de Nemours	115 .	114 3/4
Eastman Kodak	64 3/4	63 3/8
Exxon	48 1/2	48 5/8
Ford	42 1/8	42 ...
General Electric	54 7/8	54 3/8
General Foods	34 1/4	33 3/4
General Motors	65 3/4	65 5/8
Goodyear	19 1/2	19 3/8
I.B.M.	271 ...	269 3/4
I.T.T.	33 1/8	33 ...
Kennecott	24 5/8	24 1/2
Mobil Oil	61 7/8	61 5/8
Pfizer	26 1/4	25 5/8
Schlumberger	66 3/8	67 ...
Texaco	27 3/8	27 5/8
U.A.L. Inc.	19 1/4	19 ...
Union Carbide	46 5/8	46 1/2
U.S. Steel	32 ...	32 3/8
Westinghouse	20 1/2	20 3/8
Xerox	56 1/8	55 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 août	23 août
Valeurs françaises	88,8	89,1
Valeurs étrangères	100,1	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,2	58,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 23 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 30	2 688
5 %	52 ..	2 795

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	160 ..	163 ..
France (La)	... ..	325

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	177 ..	177
Locafinancière	123 50	123 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immlnvest	84 ..	83 90
Cie Lyon. Imm.	82 ..	82 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
			Cr. Ind. Als.-Lor.	131 ..	135 ..	[illegible]	590	590
E.D.F. parts 1958	492 .	493 ..	(M) Crédit Mod.	51 ..	52 .	(M) S.O.F.I.P.	62	60 80
E.D.F. parts 1959	..	480 ..	Electro-Banque	121 ..	122	Fonc. Lyonnaise	530 .	530
Ch. France 3 %	140 ..	140 ..	Euroball	101 ..	101 50	Immob Marseille	756	795
			Financière Sofal	240 .	240	Louvre	156	159 .
Abeille I.C.A.R.D.	...	... ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	46 80	43 90	Midi	595	596 .
Abeille (Vie)	...	... ..	France-Bail	154	159 .	Rente foncière	310	311
A.G.F. (Ste Centr.)	390 .	385 .	Hydro-Energie	24	24 .	SINVIM	147 80	147 70
Ass. Gr. Paris-Vie	1138 .	1139 .	Immobail B.T.P.	119 20	119 20	Voitures à Paris	270 .	269 20
Concorde	255 .	255 .	Immobanque	163 .	165 .	Cogifi	112	114
Epargne France	293	290 .	Immofice	123 .	122	Foncina	91	95
Financ. Victoire	166 .	167	Interbail	143	143 .	Gr. Fin. Constr.	109 10	109 10
Fonc. T.I.A.R.D.	75 80	75 40	Laffitte-Bail	108 10	110 .	Immindo	115 .	113 .

			VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
	63 .	67 .	Finalens	45 50	47	Finoutremer	... ..	... .	Financière Privée	324 63	309 92
	120	d125 .	FIPP	o 55 50	57 10	Minerals-Resourc.	. ..	8 80	Fructidor	140 75	134 37
	82 90	81 .	(Ly) Gerland	200 .	200	Noranda	117 60	116 .	Gestion Mobilière	196 42	187 51
			Sevelot	154 ..	u171 60	Vieille Montagne	... ..	... ..	Mondiale Invest.	170 93	163 18
			Grande-Paroisse	85 .	94 80				Oblisem	128 33	122 51
	66 50	67 50	Huiles G. et dér.	61 50	61 50	Ant. Petrofina	... ..	159 ..	Optima	140 92	134 53
	56	55 20	Novacel	96 .	96 ..	British Petroleum	78 10	78	Planinter	276 25	263 72
	120	120	Parcor	225 ..	219 .	Gulf Oil Canada	... ..	127 90	Sicavimmo	186 10	177 66
		19 50	Quartz et Silice	.. ..	20 60	Petrofina Canada	.. ..	.	S. I. Est	370 29	353 50
	240	240	R.E.I.I.	177	176 70	Shell Tr. (port.)	49 ..	49 50	Sogipco	121 22	115 72
	..	31 60	Sipolin-Georget	u 50 50	o 50 60	Akzo	56 50	56 60	Soginter	420 71	401 63
	226	229	Rousselot S.A.	.	.	Dart. Industries	... ..	153	Univalor	151 44	144 57
	265	275 .	Source Réunies	135	133 ..	Dow Chemical	... ..	158 50	Valorem	156 30	213 29
	410	411	Synthelabo	108 10	108 ..	Foseco	17 ..	16 8	†Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
659	4,5 % 1973	657	657 60	657 60	658 10
1890	C.N.E. 3 %	2007 50	2008 50	2008 10	2008 ..
315	Afrique Occ.	337 50	335	338 50	333
355	Air Liquide	285 10	288 90	288 90	288 90
59	Als.Part. ind.	59	58 60	58 50	59 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
187 ..	E.J. Lefebvre	191 .	193 50	193 50	
51 ..	Esso S.A.F.	59 70	59 60	59 75	
158 ..	Eurafrance	175 ..	173 .	174 ..	
345 .	Europe n° 1	356	356 ..	356	

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
185 .	Tél. Ericsson	175 50	175 ..	175 ..	174 ..
59	Terres Roug.	61 50	61 50	61 50	61 50
156 .	Thomson-Br.	162 50	164 ..	166	166 ..
215	— (obl.)	214	214 .	214 ..	210 ..
193 .	U.I.S.	203 50	200 20	200 20	203 ..
162	U.C.B.	170 50	169	169 50	166 ..
59	Free State	62 30	61 50	60 30	63 .
265 .	Gen Electric	266 50	267 50	267 50	268 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330 .	Gen. Motors	323 80	325 ..	324 90	331 ..
12 .	Goldfields	14 .	13 80	13 90	13 65
19 .	Harmony	20 50	20 05	20 30	20 05
293	Hoechst Akt.	291	290 50	291	287 20
32	Imp. Chem.	34 20	34	34 30	34 ..
126	Inco Limited	108 30	110	110 20	110 .
250 .	Xerox Corp.	269	272 40	272 40	271 .
	Zambia Cop.	0 96	0 94	0 93	0 96

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	... ...	4 903	4 870
Allemagne (100 DM)	... ...	210 940	211 ...
Belgique (100 F.)	... ...	13 776	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	... ...	199 990	198 .
Danemark (100 krd)	... ...	81 740	81 500
Suède (100 krs)	... ...	111 150	110 500
Norvège (100 k.)	... ...	92 600	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	... ...	8 523	8 500
Italie (1 000 lires)	... ...	5 553	5 600
Suisse (100 fr.)	... ...	203 500	202
Autriche (100 sch.)	... ...	29 705	29 850
Espagne (100 pes.)	... ...	5 797	5 750
Portugal (100 esc.)	... ...	12 665	12 .
Canada ($ can. 1)	... ...	4 563	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/8
Or fin (kilo en barre)	23450	23470
Or fin (kilo en lingot)	23500	23400
Pièce française (20 fr.)	245 90	247 70
Pièce française (10 fr.)	203 50	202 80
Pièce suisse (20 fr.)	217	217
Union latine (20 fr.)	204 50	204 30
Souverain	223 10	222 10
Pièce de 20 dollars	1120	1120
Pièce de 10 dollars	557	556
Pièce de 5 dollars	308 .	308 .
Pièce de 50 pesos	950 .	948 .
Pièce de 10 florins	214 20	213 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ÉTAT DEMANDE A MONTEFIBRE DE MAINTENIR SON ACTIVITÉ A SAINT-NABORD AU-DELA DU 5 SEPTEMBRE.

« La direction de Montefibre (Saint-Nabord, Vosges) se doit, selon les pouvoirs publics, de reprendre ses activités de production au-delà du 5 septembre », a indiqué mardi soir 23 août la préfecture des Vosges. Les pouvoirs publics invitent également la direction « à assurer ses obligations au regard du contrat de travail de son personnel », soit mille trente-neuf employés menacés de licenciement par la fermeture de l'usine de textile synthétique vosgienne.

Le préfet des Vosges, M. Lamy, a précisé que, pour le ministère du travail, « toutes demandes de licenciement collectif du personnel seraient considérées comme le résultat de motifs structurels et non pas conjoncturels ». Cela signifie qu'« à ce titre le délai de consultation du comité d'entreprise devait être de trois mois et non pas d'un mois seulement ».

Cette période de trois mois est considérée par les pouvoirs publics comme « devant être utilisée au mieux pour permettre de rechercher une solution industrielle assurant la continuité de la production ». Durant cette période, « les pouvoirs publics sont prêts à accepter un régime d'indemnisation du personnel, à certains égards dérogatoires au droit commun ». Des négociations vont s'ouvrir, cette semaine, sur ce sujet, entre la direction de l'entreprise et les représentants de l'État.

● *M° Armin Newerla* et six autres collaborateurs du cabinet d'avocats de M° Klaus Croissant, arrêtés samedi 20 août à Francfort, ont été remis en liberté lundi. Les autorités ont précisé qu'une enquête était en cours sur les activités de M° Newerla et de trois de ses collègues, soupçonnés de soutenir une organisation terroriste et d'avoir diffusé des publications favorables au terrorisme. Sitôt libéré, M. Newerla a annoncé qu'Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe et Irmgard Moeller, qui font la grève de la faim, étaient soumis à l'alimentation forcée à la prison de Stuttgart-Stammheim. Il a protesté contre l'addition de produits psychopharmaceutiques à la nourriture liquide qui leur est administrée de force. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G

APRÈS LES INCIDENTS DE CREYS-MALVILLE

Les huit manifestants condamnés à Bourgoin comparaissent devant la cour d'appel

Grenoble. — Le procès en appel de huit manifestants condamnés le 7 août dernier après les événements de Creys-Malville s'est ouvert ce mercredi 24 août à 10 h. 30 au palais de justice de Grenoble. Autour du bâtiment, dont les abords immédiats sont interdits aux manifestants antinucléaires à la demande du procureur de la République et du président de la cour d'appel, un millier de personnes environ se sont rassemblées en début de matinée, réclamant, dans le calme, « *un procès public et non une justice secrète* ». En effet seulement trente « cartes » non nominatives, permettant l'accès à la salle d'audience, ont été distribués au comité Malville de Grenoble, qui a la charge de les répartir entre ses militants.

Après plusieurs rencontres et négociations entre les responsables du comité Malville et le chef de la sûreté urbaine, M. Serge Tocheport, les manifestations

De notre correspondant

prévues dans la ville de Grenoble ont été autorisées, en dehors d'un périmètre s... à proximité du palais de justice et de la préfecture de l'Isère. Pendant toute la durée du procès, des manifestations, des meetings et des stands d'information sont organisés pour renseigner la population sur les événements de Faverges du 31 juillet, le procès de Bourgoin le 7 août et sur le surrégénérateur Super-Phénix de Malville. Les militants anti-nucléaires exigent d'autre part « *la suppression des armes de guerre de la police* », « *la relaxe immédiate des emprisonnés* », « *l'annulation des arrêtés d'expulsion à vie des camarades allemands et suisses* », enfin « *l'arrêt du projet fou de Super-Phénix à Malville* ».

Après de nombreux « bombages » effectués sur les murs de l'agglomération de Grenoble au cours de la nuit de lundi à mardi — ceux-ci dénonçaient l'attitude du préfet de l'Isère lors des événements du 31 juillet, — le comité Malville de Grenoble a dénoncé « *le caractère ordurier et imbécile de ces bombages* » : « *Nous sommes un certain nombre au comité à dénoncer fermement des agissements propres à discréditer, auprès de la population grenobloise, le mouvement antinucléaire contre Super-Phénix, et les comités Malville de la région grenobloise en particulier.* »

Il faut d'ailleurs noter à ce sujet que des graffiti semblables avaient surgi dans Grenoble au lendemain du rassemblement de Malville et que la préfecture de l'Isère avait aussitôt fait procéder au nettoyage des murs souillés. Cette opération, qui habituellement est effectuée par la ville de Grenoble, avait été décidée et prise en charge financièrement par la préfecture de l'Isère.

CLAUDE FRANCILLON.

INCIDENTS A PARIS AU COURS D'UNE MANIFESTATION

A la veille du procès en appel de sept des manifestants arrêtés après la manifestation de Creys-Malville, le 31 juillet, et condamnés le 7 août par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu, le comité Malville de Paris avait appelé, mardi 23 août, à un rassemblement de soutien, de protestation et d'explication au square Saint-Jacques (4° arrondissement).

Un millier de personnes avaient répondu en fin d'après-midi à cet appel, qui avait reçu le soutien de la Ligue communiste révolutionnaire. Pendant qu'une dizaine de membres du comtié se rendaient à proximité du Palais de justice pour demander à y être inculpés (un commissaire de police devait leur signifier l'incompétence territoriale des autorités judiciaires parisiennes), des distributions de tracts s'efforçaient de faire connaître aux passants les préoccupations des antinucléaires : l'arrêt du programme électronucléaire français, la libération des militants de Creys-Malville condamnés et emprisonnés. « *Inculpez Jannin, préfet raciste et assassin !* » demandaient aussi les tracts remis aux passants.

Cette manifestation, jugée trop pacifique par quelques dizaines d'« inorganisés », allait être, après 19 h. 15, le théâtre de quelques incidents. Constatant qu'ils étaient observés et photographiés à de multiples reprises par des occupants du siège du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), situé au troisième étage du 7, boulevard de Sébastopol, et par un « photographe » qui exerçait au dernier étage du même immeuble, un petit groupe de manifestants décidaient de s'en prendre à ces observateurs. Quelques jets de cailloux ponctuaient leur impatience jusqu'à ce que le photographe amateur soit pris à partie, à sa sortie de l'immeuble. Insulté et bousculé par une dizaine de jeunes gens, il était contraint d'extraire de son appareil un rouleau de pellicule et de le remettre à ses interlocuteurs.

Les forces de police, qui avaient pris position pendant quelques minutes devant l'immeuble du P.F.N., intervenaient de nouveau à partir de 20 heures, après la dislocation officielle du rassemblement pour disperser, boulevard de Sébastopol et autour du centre Georges-Pompidou, plusieurs groupes de manifestants qui les harcelaient par des jets de pierres et de cailloux.

M. K.

L'ÉCOLOGIE LA RÉPRESSION ET LA GAUCHE

M. Michel Grandjean, le militant écologiste amputé de la jambe droite à la suite des affrontements de Creys-Malville (le Monde *du 2 août*) *vient d'adresser une lettre ouverte à MM. Marchais, Mitterrand et Fabre.*

Dans cette lettre, il demande aux partis signataires du programme commun « d'affirmer clairement » *qu'en cas de victoire aux élections*, « ils aboliraient l'usage des grenades par les forces de l'ordre » *dans les manifestations. Selon M. Grandjean, il serait souhaitable qu'un projet de loi soit déposé* « visant à réglementer l'usage des grenades offensives et des grenades lacrymogènes instantanées (GLI) et à interdire cet usage dans le cadre de la répression des manifestations ».

En outre, l'avocat de M. Michel Grandjean a déposé, le vendredi 5 août, une plainte contre X avec constitution de partie civile.

DEUX TÉMOIGNAGES

Xénophobie...

M. Konrad Hinderberger, âgé de vingt-quatre ans, de nationalité allemande, a été interpellé, dans la soirée du 31 juillet, après la manifestation de Creys-Malville. Jugé le 7 août, le tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère) l'a relaxé (le Monde du 9 août). M. Hinderberger nous a adressé le témoignage suivant :

« Nous condamnons fermement les méthodes des interrogatoires exécutés par les gardes mobiles et les circonstances dans lesquelles s'est tenue l'audience du tribunal de Bourgoin, jugeant en flagrant délit. (...) Les témoins, tous membres du service d'ordre, pendant les vingt-cinq heures que durait l'audition, se sont trouvés dans la même salle et ont pu accorder leurs témoignages. Ils se sont cependant empêtrés dans des contradictions incroyables lorsqu'ils ont été invités à désigner, à l'audience, les prévenus qu'ils avaient reconnus cinq jours auparavant.

» Tous les prévenus étaient exposés, après leur arrestation, le 31 juillet, dans la caserne de Bourgoin, à des traitements brutaux et humiliants de la part des gendarmes mobiles.

» En arrêtant arbitrairement les prévenus du tribunal de Bourgoin, les gardes mobiles et la justice ont voulu justifier les actions brutales des gardes mobiles pendant la manifestation et la campagne xénophobe qui a précédé la manifestation du 31 juillet et qui visait, notamment, des militants antinucléaires allemands. Sinon, comment faut-il comprendre les déclarations du préfet Jannin à propos de l'« *invasion allemande* » : « *pour la deuxième fois, Morestel est occupé par les Allemands* », suivi du comportement arbitraire des gardes mobiles, l'audition du tribunal et ces jugements arbitraires ?

» Nous refusons vivement que l'action des militants antinucléaires soit criminalisée par des jugements exemplaires, par des campagnes xénophobes et par l'arbitraire policier. Nous réclamons au gouvernement français la libération immédiate des militants antinucléaires condamnés le 7 août par le tribunal de Bourgoin. Nous réclamons l'annulation de l'arrêté d'expulsion contre les citoyens étrangers. Nous demandons l'interdiction de l'utilisation des grenades offensives contre des manifestants. »

...et grenades offensives

Après le jugement de Bourgoin-Jallieu, M. Dominique Walter, demeurant à Dannemarie (Haut-Rhin), nous écrit :

« Ma femme et mois avons subi directement la charge de Faverges. En deux minutes, nous avons été pris en tenaille : nous n'étions ni armés ni casqués, pourtant un C.R.S m'a envoyé à bout portant (2-3 mètres environ) et en tir tendu une grenade dans le bas-ventre.

» Et c'était une grenade offensive. Elle n'était pas ronde, du type de celles qu'on lance à la main, mais cylindrique, de 20 centimètres de long et en aluminium. Depuis que mon témoignage a paru dans le quotidien régional *l'Alsace*, des gendarmes mobiles m'ont fait savoir qu'ils ne possédaient pas cette arme (voir aussi la déclaration de la gendarmerie de l'Isère). Serait-elle alors l'apanage des seuls C.R.S. ? Il serait urgent, pour la démocratie, de faire toute la lumière sur ces grenades et leur utilisation en tir tendu. Surtout que le conflit existe à l'intérieur des forces de l'ordre elles-mêmes.

» Etant blessé, sur le terrain, j'ai pu voir la ligne d'appoint de C.R.S. refuser un moment le combat et vouloir s'en aller. Ces C.R.S., plus jeunes pour la plupart, se sont fait huer et rabrouer par les « durs » de la première ligne qui avait chargé. »

LA COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Restrictions à la circulation

Le préfet de police communique :

La commémoration du trente-troisième anniversaire de la libération de Paris sera marquée, le 25 août en soirée, par une prise d'armes et un défilé militaire place de l'Hôtel-de-Ville, suivis d'un feu d'artifice sur le pont d'Arcole. Pour permettre le déroulement de cette manifestation, les restrictions suivantes seront apportées au stationnement et à la circulation.

STATIONNEMENT INTERDIT :

— Du 24 août à 19 heures au 25 août à 24 heures : rue d'Arcole des deux côtés de la rue entre la rue Chanoinesse et le quai de Corse, quai au Fleurs côté Seine en totalité (cette mesure ne s'appliquant toutefois pas aux autocars de tourisme), côté immeuble de la rue de la Colombe au pont d'Arcole, quai de Corse entre le pont d'Arcole et le pont Notre-Dame, avenue Victoria, rue Lobau, place de l'Hôtel-de-Ville.

CIRCULATION INTERDITE LE 25 AOUT :

— De 20 heures à 23 h. 30 : place de l'Hôtel-de-Ville, avenue Victoria entre la place de l'Hôtel-de-Ville et la rue de la Coutellerie.

— De 30 h. 30 à 20 h. 50 : boulevard du Palais vers le nord, place du Châtelet, avenue Victoria de la rue de la Coutellerie à la place du Châtelet.

— De 18 heures à 23 h. 15 : pont d'Arcole rue d'Arcole, quai aux Fleurs, quai de Corse.

— De 21 h. 45 à 22 heures : rue de Rivoli.

— De 21 h. 40 à 22 h. 15 : quais rive droite.

— De 21 h. 50 à 22 h. 15 : voies sur berge rive droite.

Il est recommandé de contourner largement les secteurs de la place du Châtelet, de l'Hôtel-de-Ville et du parvis Notre-Dame :

— Au sud par le le boulevard Saint-Germain vers l'est, par les quais rive gauche vers l'ouest ;

— Au nord, par la place de la Bastille, les vieux boulevards, la place de la République et les grands boulevards vers l'ouest ; par la place de la Concorde, la rue Royale, la place de la Madeleine, la place de l'Opéra, la rue du 4-Septembre, la rue de Réaumur, la rue du Temple, la place de la République, les vieux boulevards, la place de la Bastille vers l'est.

● *Un malfaiteur, M. Mustapha Boukhezer, vingt et un ans, a été tué dans des circonstances mal établies*, et deux autres, MM. Gérard Lafon, vingt-trois ans, et Omer Allalou, vingt ans, arrêtés, mardi 23 août vers 12 heures, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), alors qu'ils s'apprêtaient, semble-t-il, à attaquer le bureau de poste de la Butte-Rouge (nos dernières éditions). Selon la police, un quatrième malfaiteur pris la fuite, et n'a pu être identifié. C'est une vieille dame de soixante-treize ans, qui, croyant avoir remarqué le comportement suspect des quatre hommes, téléphona à la police pour leur signaler.

Arrivés aussitôt sur les lieux, les policiers se lançaient à la poursuite des malfaiteurs. Ces derniers étaient armés, mais ne tirèrent aucun coup de feu. L'enquête, confiée à la dixième brigade territoriale, devrait permettre d'établir comment M. Boukhezer est mort dans les minutes qui ont suivi, atteint de cinq balles de pistolet.

La succession de Mgr Makarios

M. DENKTASH MENACE DE CRÉER UN ÉTAT INDÉPENDANT

Istanbul *(A.F.P.)*. — « *L'Etat chypriote turc fermera ses frontières si le futur chef de la communauté chypriote grecque est reconnu comme chef de l'Etat de Chypre* », a déclaré M. Rauf Denktash à l'envoyé spécial du quotidien turc *Milliyet* à Nicosie.

Le chef de la communauté turque a précisé que cette mesure sera prise dans le cas où le chef que choisiraient en septembre les Grecs de Chypre est proclamé « *président de la République de Chypre* » et reconnu comme tel par les autres pays.

M. Denktash a indiqué que les Turcs de Chypre seront amenés à prendre également une série de décisions allant jusqu'à la proclamation de l'indépendance de l'Etat fédéré chypriote turc.

Pour M. Denktash, la fermeture des frontières signifie que le seul point de passage entre les deux secteurs restera fermé, de sorte que les diplomates et les autres ressortissants étrangers ne pourront plus passer du secteur grec de Nicosie dans le secteur turc.

● *M. Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola*, est arrivé, le mardi 23 août, en visite privée à La Havane. Il a été reçu par M. Fidel Castro. Le président Neto a fait, il y a un an, une visite officielle à Cuba.

Avant sa 29e conférence

LE MOUVEMENT PUGWASH DEMANDE AUX ÉTATS-UNIS DE RENONCER A LA BOMBE A NEUTRONS

Deux cent cinquante savants de soixante pays sont réunis à Munich pour le vingt-neuvième congrès de la conférence Pugwash, qui commence ce mercredi 24 août. Ils ont lancé à la veille du début de leurs travaux un appel aux Etats-Unis pour qu'ils ne poursuivent pas la mise au point de la bombe à neutrons.

Le mouvement Pugwash a été fondé il y a juste vingt ans, à la suite d'un manifeste signé par Albert Einstein et Bertrand Russell appelant les scientifiques du monde entier à s'unir pour aider à la mise hors la loi de la guerre et de l'utilisation des armes de destruction massive.

Les scientifiques réunis à Munich vont passer en revue les problèmes du désarmement et suggérer des solutions. Ils discuteront aussi des moyens qu'apportent la science et la technologie pour répondre aux besoins des pays en voie de développement dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'éducation et de la recherche.

« AVANT-GARDISTE » DES ANNÉES 20

Le sculpteur Naum Gabo est mort

Le sculpteur. Naum Gabo est mort, le 23 août, à Waterbury, dans le Connecticut. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Avec lui disparaît un des derniers grands représentants de l'avant-garde artistique dans les années 20.

Né en 1890 à Briansk, en Russie, Naum Gabo, de son vrai nom Naum Pevsner — qu'il changera pour ne pas être confondu avec son frère Antoine, sculpteur comme lui — avait été envoyé à Munich pour étudier la médecine. En fait, s'il s'adonne, pendant ses études, aux mathématiques et à la physique, en même temps qu'il acquiert des connaissances techniques d'ingénieur, il suit de près les activités artistiques de la ville, alors en plein bouillonnement culturel. Son intérêt pour l'art ira grandissant au cours de voyages qui le mènent en Italie, puis en France. Et c'est en 1915, à Stockholm, où l'artiste s'est rendu après avoir quitté Paris à la déclaration de guerre, qu'il réalise ses premières sculptures : des têtes, des bustes et des torses de femme, faits de feuilles de métal, de bois, de carton, de celluloïd, pliées et découpées dans l'espace, à l'instar des sculpto-peintures d'Archipenko, que Naum Gabo avait connu à Paris.

De retour en Russie, en 1917, il participe, aux côtés de Malevitch et de Tatlin, aux activités et réflexions des groupes d'avant-garde. Trois ans plus tard, il rédigera avec Pevsner le *Manifeste du réalisme*, par quoi les deux frères lancent les bases d'un art nouveau, que l'on qualifiera par la suite de « constructivisme ».

Parmi les quelques grands principes énoncés dans ce manifeste, on trouve cette idée que l'art doit être fondé sur deux éléments fondamentaux : l'espace et le temps ; que le volume n'est pas la seule expression spatiale, que les rythmes statiques ne parviennent pas à exprimer le temps réel, et la vie, et qu'il faut par conséquent intégrer aux œuvres des éléments cinétiques et dynamiques ; que la ligne ne doit pas avoir un rôle descriptif, mais constructif, et créer des rythmes et des indications de forces.

C'est sur ces bases que Gabo — comme Pevsner d'ailleurs — édifiera tout son œuvre sculpté. Dès 1920, sa première sculpture cinétique sera d'une étonnante hardiesse : c'est une lame d'acier de 76 centimètres de haut qui, mise en vibration par un moteur, décrit un volume virtuel dans l'espace. Dans le même esprit, il travaille à des reliefs en matière plastique où il joue sur la transparence des plans.

En 1922, Gabo se rend à Berlin. Il reste dix ans en Allemagne où, avec Moholy-Nagy et Lissitsky, il contribue à propager les idées constructivistes. A partir de cette époque son œuvre commence à prendre une dimension architecturale nouvelle. Il dessine et projette une *Tour*, invente une *Colonne* en verre et métal et matière plastique, un *Monument pour un aérodrome*...

Après Berlin, Paris, a partir de 1933 — l'artiste y participe aux différentes manifestations du groupe Abstraction-Création, — puis l'Angleterre, de 1936 à 1946. Là, il travaille en proche collaboration avec les sculpteurs britanniques Ben Nicholson et Barbara Hepworth, et contribue à la diffusion de l'art non figuratif. C'est à cette période qu'il abandonne les plans anguleux pour développer des formes souples et créer d'élégantes sculptures aérées, composées de fins tubes d'acier ou de fils tendus sur des armatures courbes dont l'entrecroisement créera de fines textures tamisées. Plus tard, il abandonnera ce type de constructions pour associer formes courbes et formes anguleuses et combiner des matériaux sophistiqués comme l'albâtre, le cristal, le verre, le bronze, les fils d'or... avec ce même goût du beau matériau et du travail fini qu'un Mies Ven der Rohe en architecture.

Etabli en 1946 aux Etats-Unis, Naum Gabo est l'auteur de nombreuses constructions monumentales, comme celle pour le Rockefeller-Center de New York (1949) de plus de 5 metres de haut, en matière plastique et fil de fer, ou le monument géant édifié à Rotterdam en 1957 pour les magasins de Bijenkorf.

GENEVIÈVE BREERETTE.

LA BAISSE DU DOLLAR SE POURSUIT

Dans l'attente de la publication des chiffres du commerce extérieur américain en juillet, qui devraient être connus jeudi 25 août — on parle d'un déficit supérieur à 3 milliards de dollars, — la devise américaine a continué de baisser sur le marché des changes, mercredi 24 août, dans la matinée.

Le dollar s'est affaibli sur toutes les places. Ainsi, il valait 4,8890 F à Paris (contre 4,90 F la veille), 2,3140 deutschemarks à Francfort (contre 2,3240), 2,4430 florins à Amsterdam (contre 2,45). La baisse du dollar a été particulièrement sensible à Zurich (2,3930 francs suisses contre 2,41), la devise helvétique étant, il est vrai, en hausse par rapport à toutes les devises.

Le franc français, qui a monté par rapport au dollar et baissé vis-à-vis du franc suisse, n'a que peu varié à l'égard des autres devises.

La Banque d'Angleterre a continué d'intervenir pour maintenir le cours de la livre à 1,74 dollar environ. Conséquence : la monnaie britannique a fléchi par rapport à toutes les autres devises.

GRÈVE DANS LES MUSÉES

A la suite du projet présenté au gouvernement par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, concernant l'ouverture de certains musées jusqu'à 20 heures (« le Monde » du 11 août), le syndicat général C.G.T. des personnels des affaires culturelles appelle le personnel de surveillance et de gardiennage des musées et monuments historiques à un arrêt de travail les jeudi 25 et vendredi 26 août.

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1977 a été tiré à 499 414 exemplaires.